Lyon et la Syrie (1915-1925) : intérêts économiques et opinion publique

Michel SEURAT

Lyon, Université Jean Moulin, 1971, Mémoire de maîtrise

Michel SEURAT.

UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3
I. H. C

LYON ET LA SYRIE (1915-1925) : intérêts économiques et opinion publique.

Directeur de recherche : M. ELISSEEFF .

Fév. 1971 -

moins à accepter tacitement cette nouvelle croisade.Parmi tous les quotidiens ou autres périodiques consultés, Le Progrès mérite une attention particulière. Farouchement opposé, au début,à une colonisation qui n'ose dire son nom, il devient, par la suite, son défenseur le plus acharné, composant ainsi avec son noble principe de libre détermination des peuples. Comment expliquer cette capitulation de la frange la plus"progressiste"de l'opinion? Seule une étude, à la fois structurelle et conjoncturelle, de la mentalité française à cette époque,pourra nous permettre d'apporter des élements de réponse à cette question centrale.

Nous tenons à remercier, avant tout, ceux sans qui notre travail de recherche n'aurait pu être mené à bien, en particulier les Archivistes de la Chambre de Commerce de Lyon, et des Archives Départementales du Rhône.

(I) Italie.France.Angleterre.Etats-Unis. (25 Avril 1920)

_ INTRODUCTION _

Visages de Lyon

L'implantation lyonnaise en Syrie

La soie

La foi

La Chambre de Commerce rouvre l'éternel dossier de la question d'Orient

La Presse Lyonnaise

" Le Salut Public "

" Le Nouvelliste "

" Lyon Républicain "

" Le Progrès "

Les visiteurs de l'exposition universelle de Lyon, de 1914, ont gardé, parmi tous leurs souvenirs, celui du Palais de la Soie. Les organisateurs de cette manifestation, avaient eu l'idée de grouper tout ce qui concernait la grande industrie lyonnaise. Les nombreuses variétés de soies d'Europe, d'Asie Mineure, d'Extrême-Orient étaient présentées aux curieux. Cet étalage de splendeurs n'était pas disproportionné avec l'importance de cette industrie qui tient, dans l'expansion économique d'après-guerre, une des toutes premières places, puisqu'elle représente à elle seule une grande partie des exportations françaises de produits finis. Certes, la Grande Guerre a eu pour effet d'accélérer l'évolution qui, depuis quarante ans, consacre la suprématie de la Grande Industrie sur la soierie. Dans toutes les branches de la métallurgie, (automobiles, moteurs d'avions, fonderies...), de la chimie, les nécessités de la défense nationale ont stimulé la production, d'autant plus que Lyon,

.../...

.../...

grâce à sa situation éloignée du théâtre des hostilités, a bénéficié du transfert de certaines fabrications, autrefois exploitées dans les départements envahis du Nord-Est. De 1914 à 1917 le personnel employé dans la métallurgie s'est accru de 80 %, du fait de la création d'usines nouvelles comme Berliet, Zénith ou Hotchkiss... Mais après 1921, année difficile marquée par une crise de reconversion, la soierie lyonnaise bénéficie d'un climat exceptionnel d'euphorie, stimulant pour l'industrie d'exportation puisque le monde entier semble en bénéficier. Cette conjoncture expansionniste persiste en France jusqu'en 1930. Le chiffre d'affaire de la soierie à l'exportation marque une progression constante de 1921 à 1926. Nous retrouverons les soyeux très exigeants, à la Conférence de la Paix. Parmi les principales causes de cette prospérité, il faut noter l'abaissement progressif de la valeur de la monnaie de 1920 à 1926 ; l'inflation donne un coup de fouet à la production en allégeant les charges financières des industriels qui se trouvent, de fait, libérés d'une partie de leurs dettes.

Corollaire de l'expansion de la grande industrie, le visage de Lyon change. La cellule essentielle reste toujours la "presque île" de la place des "Terreaux" à la gare de "Perrache". Autour de l'Hôtel de ville et du Palais du Commerce demeurent groupées et se multiplient les banques et les administrations des grandes sociétés industrielles, de la "Fabrique" de soiries surtout, qui font mouvoir le monde du travail de Lyon et de sa banlieue.

.../...

.../...

Le rayonnement de ce quartier s'étend bien au delà de la cité. Du "Palais de la Bourse", haut-lieu des "capitaines d'industrie", partent des initiatives, à l'échelle régionale et même mondiale car cette "Cité" de Lyon étend sa toile d'araignée sur la planète entière. De l'autre côté du Rhône, le "nouveau Lyon", du XXe siècle, englobe autour de la Guillotière les quartiers naissants de la gare des Brotteaux au Nord, de Gerland au Sud. C'est une ville sans âme, dépourvue de toute tradition historique et artistique, une agglomération banale d'usines, de chantiers, de terrains vagues, de rues ouvrières semées d'îlots d'habitations bourgeoises, dans la plaine maussade qui se perd dans le Dauphiné. Cette "colonisation" de la plaine porte, en 1921, à plus de 800 000 le chiffre de la population de Lyon. (1) Les chiffres du recensement de 1921 rendent compte, très nettement du gonflement démographique des quartiers populaires et industriels, par opposition aux arrondissements traditionnels qui se stabilisent.

Du point de vue du problème de l'opinion publique, on pourrait s'attendre de ce fait à un gauchissement des tendances ; or cet essai de sociologie électorale ne semble pas donner les résultats attendus. Dans cette foule uniforme "dont les visages fermés s'égayent rarement au delà d'un demi-sourire" la pensée est à ce point anonyme et collective, homogène, que Lamartine a pu écrire : "Lyon a montré souvent un grand peuple, rarement de grands hommes". (2) La mentalité collective lyonnaise est sujette à quelques permanences que nous aurons aucun mal à discerner, à la lecture des

.../...

.../...

éditoriaux, et qui constituent un "terrain favorable" aux menées impérialistes des milieux d'affaires lyonnais. Une mythologie brodée sur la nécessaire expansion économique d'après guerre, apporte, au plan conjoncturel, même si le "Progrès" s'en défend, un nouvel alibi au colonialisme.

Des circonstances diverses amènent les marchands de soie lyonnais à s'intéresser à la sériciculture syrienne, et ce, depuis la seconde moitié du XIXe siècle. Aiguillonnés par une demande croissante, américaine surtout, et libérés des contraintes du protectionnisme par le traité de commerce de 1860, les soyeux se trouvent, en même temps, confrontés à une crise grave de la sériciculture française provoquée par les maladies cryptogamiques du ver à soie. Solution de leur problème : ils élargissent le domaine de leurs affaires hors des limites européennes, en recherchant à la fois de bas prix et une bonne qualité de la matière première. Ainsi, le marché de Lyon s'affranchit de la tutelle de Londres, principal entrepôt jusque là des soies d'Asie. Des comptoirs lyonnais s'installent en vue de l'achat de soies grèges à Canton, Shangaï, Yokohama. C'est là que les chantres de la future opinion coloniale lyonnaise font leurs classes, entre autres Ulysse Pila. Enfin, une "route des Indes" lyonnaise, née de la soie, relie progressivement l'Extrême-Orient à l'Europe. (Inde, Perse, Egypte et surtout Levant). Ajoutons qu'à cette époque, les nouveaux moyens de transport leur ouvrent la Méditerranée

.../...

.../...

Orientale, les vapeurs remplaçant de plus en plus les voiliers pour les soies et les cocons expédiés de Beyrouth à Marseille.

Les Lyonnais trouvent en Syrie un domaine économique très favorable puisqu'il leur est complémentaire, une solide organisation commerciale et consulaire française héritée du régime capitulaire inauguré par François ler en 1535. L'agitation sociale et l'instabilité administrative qui secouent le Levant depuis 1840, leurs aboutissements sanglants de 1860 avec les massacres de Maronites par les Druzes, prétexte de l'intervention militaire française en Syrie, fournissent aux lyonnais l'occasion d'exploiter pleinement leur position. L'article VI du règlement relatif à la réorganisation du Mont-Liban, signé le 9 juin 1861 à Péra, résume les intentions des négociateurs européens (Angleterre, Russie, Autriche, Prusse, France), des Français avant tout, qui partent de leur propre expérience économique et sociale pour la projeter sur les structures sociales libanaises, et fixer ainsi les institutions de la nouvelle province sur les principes de l'égalité de tous devant la loi et de l'abolition de tous les privilèges féodaux. (1) Tout le système administratif et judiciaire découle de ce principe révolutionnaire que la Turquie du Tanzimat doit bien accepter. Dans ce cadre géographique limité, les liens sociaux traditionnels sont constitutionnellement rompus, les énergies commerciales libérées, et si en 1914, la soie syrienne n'occupe qu'un rang secondaire sur le marché lyonnais, Lyon constitue tout de même son débouché essentiel. Maîtres de cette production, les soyeux de la Croix-Rousse, qui par ailleurs ont d'autres sources

.../...

.../...

d'approvisionnement, fixent les prix en Syrie. A travers LYON, le Levant est soumis à la conjoncture mondiale de la soie. Celle-ci, venue de Chine ou du Japon, vendue par un marchand lyonnais, couvre un Mekkois ou un Soudanais après avoir été tissée sur le métier d'un artisan damascain : symbole de l'emprise.

Enfin, la "traditionnelle" politique de protection de la France à l'égard des chrétiens d'Orient, apporte un appréciable visa moral à ces intérêts. L'intervention de la France, en 1860, a rendu plus vif le sentiment populaire francophile de la minorité maronite. Cette tendance est soigneusement entretenue par les religieux français au Liban, situation éminemment favorable au renouveau de la propagande religieuse et au développement de la culture française. Depuis 1831, les Jésuites sont implantés au Proche-Orient. Dès 1834, le Supérieur Général de la Compagnie confie le soin et le recrutement de la mission de Syrie à la "Province" de "Lyon", renouant ainsi avec la tradition, puisque c'est en 1626 que les Jésuites lyonnais P.P. Gaspard MANILIER et Jean SELLA avaient fondé l'ancienne mission des Jésuites en Syrie. En 1843, en avance de trente cinq ans sur le Cardinal Lavigerie et son séminaire de Ste Anne de Jérusalem pour le rite grec catholique, sur Léon XIII et la réouverture des séminaires orientaux de Rome, les Jésuites de Lyon, fondent à GHAZIR, village le plus important du Liban côtier, pour tous les rites orientaux le séminaire St François Xavier, transporté en 1875 à Beyrouth pour devenir l'Université St Joseph.

.../...

.../...

Lyon est donc au centre d'une action spirituelle et d'une action économique dirigées vers la Syrie. Ces domaines sont, certes, bien distincts l'un de l'autre, mais c'est là un trait essentiel de la mentalité lyonnaise que de lier profit et "bienfaisance", vie religieuse et intérêt matériel, "idéalisme lunaire et réalisme vétilleux" (1). Du reste, grâce au parallélisme des deux actions, les soyeux lyonnais trouvent, à Beyrouth, une élite commerçante formée à l'école française, dans la Montagne séricicole, une population noyautée par les prêtres libanais instruits chez les Jésuites. Nous verrons que les "relations personnelles" renforcent encore cette emprise lyonnaise sur le Levant.

Après l'implantation lyonnaise en Syrie dans son infrastructure, il convient de présenter rapidement, la mise en valeur de ce potentiel énergétique, dans la période considérée. Les Lyonnais n'attendent pas l'armistice pour manifester leurs prétentions. Lorsque des pourparlers s'engagent entre la Russie, l'Angleterre et la France, en vue de préparer les partages de l'Empire Ottoman, le soyeux Ennemond MOREL et l'industriel Auguste ISAAC, administrateur de la Compagnie universelle du Canal de Suez, sont chargés par la Chambre de Commerce de Lyon, de préparer une lettre que son Président Jean COIGNET, envoie au Ministre des Affaires Etrangères, DELCASSE, le 7 juin 1915. Les hommes d'affaires lyonnais y défendent leur point de vue relatif à "l'avenir de la Syrie". "Nous n'imaginons pas que la guerre actuelle, en ce qui concerne l'Orient, puisse avoir d'autres résultats que la consolidation de nos droits et de nos

.../...

.../...

aspirations actuelles". La partie est d'ores et déjà sérieusement engagée. Lyon a choisi "la curée", le dépeçage de l'Empire Ottoman.

Cette fièvre expansionniste des milieux d'affaires lyonnais nécessite l'appui d'une presse conquise à leurs intérêts et leur politique. Au reste, l'opinion publique est à ce point malléable que la partie semble gagnée d'avance, d'autant plus qu'au lendemain de quatre années de cauchemar les évènements du Proche-Orient ne bouleversent pas les consciences lyonnaises. Nous y reviendrons plus longuement. Régis RAMBAUD, Directeur du "Nouvelliste" durant la période considérée, entend assigner à la Presse un rôle défini en ces termes :

"En présence des difficultés que soulèvent la consolidation d'une paix toujours fragile et précaire et le retour à l'équilibre matériel et moral d'un monde et d'une société profondément troublés, la France ne se relèvera que par un énergique effort, dont la presse seule peut lui faire comprendre la nécessité comme elle doit lui en indiquer les moyens". (1)

Lyon voue à quatre grands quotidiens un attachement fidèle qu'ils méritent pleinement, à l'époque ou la Presse d'opinion s'efface progressivement devant la Presse d'information. Témoignage probant, en janvier 1923, une grève des ouvriers imprimeurs et typographes empêche les journaux de paraître, seules les feuilles de Paris et

.../...

.../...

des centres voisins satisfont à la curiosité de la Cité. On aurait pu craindre des engouements nouveaux, une rupture d'accoutumance. Il n'en est rien. Le jour même de la reprise du travail, ces "journaux de capitale" retrouvent le tirage intégral de la veille de la grève. "Vraiment cette période fut celle de la grande Presse quotidienne d'opinion. Le temps où l'on a pu croire, où les historiens peuvent légitimement penser que "l'opinion", les fluctuations ou les nuances du sentiment public sur la conjoncture, se reflètent dans la Presse périodique." (M. Latreille. Bibliographie de la Presse française. Rhône. Bibliothèque Nationale. 1966.)

Le plus vieux, le "Salut Public", au nom quarante-huitard, véritable institution lyonnaise, représente la bourgeoisie modérée, se réclame de la devise "l'ordre dans la liberté". Ce qui doit répondre parfaitement au caractère lyonnais puisqu'il n'est pas un rentier, pas un office, ni un comptoir, qui n'achète ce journal à 17 H avant la fermeture des bureaux. Aux milieux d'affaires surtout, il apporte les nouvelles de la journée, les cours des marchandises, les valeurs à Paris et sur les places françaises et étrangères. A ce propos, M. Latreille rapporte la confession qu'il reçut d'un secrétaire de rédaction du journal :

"Vous pouvez avancer à peu près ce que vous voudrez dans nos articles sans trouver de contradiction, mais je n'ai pas le droit de me tromper sur le premier cours des café/ au Havre ou sur les valeurs à la Bourse de Paris" (1).

Installé rue Molière, le "Salut Public" n'est pas le plus important des quotidiens lyonnais mais par son sérieux,(2) il impose le respect.

.../...

.../...

Sur le problème qui nous préoccupe, la question d'Orient, de nombreux éditoriaux dressent des historiques didactiques, apportent des précisions, "de source bien informée", autant de bons points qui font souvent défaut à ses concurrents. Enfin, le "Salut Public" sait résister aux engouements nouveaux, et jamais une photographie ne peut trouver place dans ses colonnes, preuve de son sérieux. Le "Salut Public" est à Lyon ce que le "Temps" est à la France.

Cette présentation austère a été également retenue par "Le Nouvelliste" qui, depuis 1879, mélite en faveur du libéralisme économique et d'un catholicisme ultra-montain, voire intégriste, qui lui fait écrire en 1922 :

I N C

"Si la guerre fut, dans ses origines profondes, en même temps que le châtiment, l'inévitable résultat de l'oubli systématique par les nations des lois divines et du déchaînement des passions abandonnées à elles-mêmes sans aucun frein, c'est en travaillant à ramener la société à la pratique des vertus chrétiennes que nous apporterons à l'oeuvre du relèvement national un concours vraiment utile." (1)

L'arrangement typographique de sa première page est très raffiné et suscite la fierté de la rédaction, installée rue de la Charité. La diffusion du journal s'étend sur la plus grande partie du bassin de la Saône et du Rhône, de Dijon à Avignon et de la vallée de l'Allier à la frontière italienne. L'impact de ce quotidien dans la bourgeoisie lyonnaise est tel qu'il voue à l'échec toutes tentatives d'implantation du catholicisme libéral, social ; et les feuilles comme "La Dépêche", "l'Express" végètent à l'ombre du grand "Nouvelliste". Il se dégage au fil des lignes, des odeurs de terroir (2),

.../...

.../...

et de sacristie. La République bourgeoise exile l'honneur et la foi ; de la Révolution ne restent que des principes abstraits qui, répandus par l'école de Jules Ferry et les bouches inutiles du Parlement, "déracinent" les Français pour en faire des "administrés" de l'esprit et du coeur, dans un désert intellectuel. Pour survivre, la France doit se replier sur ses valeurs traditionnelles en condamnant à la fois la barbarie qui sévit à l'Est (1) et les constructions théoriques d'une Société des Nations d'inspiration franc-maçonne. (2) "Le Nouvelliste" propose "la paix dans l'ordre et le travail" pour sauver la cohésion nationale.

Ce nationalisme étroit alimente également les éditoriaux de "Lyon Républicain" journal qui se réclame pourtant de la gauche traditionnelle. Fondé en 1877, il s'adresse à une clientèle populaire, urbaine certes, mais surtout aux milieux ruraux des départements voisins. L'information régionale y tient d'ailleurs une place prépondérante, tant en volume qu'en diversité. Les correspondants locaux font preuve d'émulation pour relater une course cycliste ou le meurtre de la rue voisine. Tout comme "Le Nouvelliste", "Lyon Républicain" prend violemment parti contre l'utopie révolutionnaire slave (3) et prône le"bon sens paysan" (4) qui vient, une fois encore, de sauver la France. Son succès vient du fait qu'il s'adresse au "bon peuple" en le flattant (5), en prenant la défense du contribuable contre "les gros", (6) responsables de tous nos maux, contre les

.../...

.../...

parasites (artistes... curés... députés). Son idéologie révolutionnaire ne dépasse jamais le stade du pamphlet ou du jeu de mots destiné à exciter le côté frondeur "bien connu" du Français. Son style édulcoré en conséquence, nous vont quelques perles du genre :

"Jugement sur le peintre Marsal :
Il n'y a pas à dire, cet impressionniste impressionne ! Ah, il n'a pas ménagé la pâte. Il en a fiché des couches superposées ! Le visiteur en voit de toutes les couleurs, mais à la sortie il ne peut s'empêcher de broyer du noir !... Supprimez moi tout ce groupe de parasites. Nous sommes quelques uns, je crois même que c'est le grand nombre des contribuables, qui ne pourrons plus les voir même en peinture ! " (Lyon Républicain 3 juillet 1920).

Une certaine Madelon suscite périodiquement la fureur des représentantes du sexe faible en mal d'émancipation, ajoute l'opinion des femmes sur les problèmes jugés fondamentaux, dans un style "gavroche"

"Nous avons enfin fessé cet ami Faysal ! Car c'était notre ami, notre excellent ami, en attendant de devenir notre allié, tout Paris, toute la France, toutes les Parisiennes et même quelques provinciales dont j'étais, avaient pour lui les yeux de la favorite de son harem, s'il en avait un. Et on le dorlotait, on le chouchoutait ; par ce temps de vie chère on lui faisait faire des bombances à tout casser... Alors que chez lui, accroupi dans son gourbi à côté de quelques chameaux, il déjeunait d'une poignée de dattes et d'un morceau de ratakoum arrosés d'un verre d'eau saumâtre... Le Tigre français et le léopard britannique le léchaient à l'envi.... Puis patatras ! on s'aperçoit que le prince charmant n'est qu'un vulgaire rasta ; on s'aperçoit qu'il n'y a sous le fez souverain qu'un bout d'homme, un tout petit émir, l'émir... mydon, un pantin, fabriqué par un colonel anglais jovial... Oui c'est drôle... Mais ça le serait davantage si ce n'était pas toujours à nous à payer les violons et à aller nous faire tuer." (Lyon Républicain 4 août 1920).

On ne trompe pas Lyon Républicain, il ne trompe pas. Il touche à tout et les éditoriaux sur le problème oriental sont nombreux quand les évènements les commandent. Cet état d'esprit casanier que Lyon Républicain développe, voire exploite, est une pièce capitale à

.../...

.../...

verser au dossier que nous ouvrirons dans un prochain chapitre : la prédisposition de l'opinion à accepter l'intervention française en Syrie.

Nous abordons maintenant, le "Léviathan" de la Presse lyonnaise : "Le Progrès". Un chroniqueur de la "Revue des deux Mondes" rapporte en 1929 à son propos :

"On est discret à Lyon... Mais il n'est pas besoin d'être un grand clerc pour deviner, d'après l'outillage, le papier, l'encre, les dépositaires dont on peut dénombrer les casiers, et je ne sais quelle atmosphère qui ne trompe pas que le "Progrès" est très probablement le plus grand régional en France."

A l'époque que nous considérons, son tirage doit vraisemblablement approcher les 800.000 exemplaires. C'est en 1880 que Léon DELAROCHE rachète le journal à la veuve de son fondateur, Mme CHANOINE, et fait du "Progrès" un quotidien moderne et bon marché. Ses neveux Mrs. Léon et Henri DELAROCHE en assurent la direction depuis 1903. Le "Progrès" se propose en premier lieu de donner à ses lecteurs, "non pas des amplifications plus ou moins littéraires sur des thèmes connus, mais un ensemble d'études exactes, de renseignements positifs sur tous les grands faits politiques, économiques, littéraires, scientifiques, qui à Lyon ou dans les départements voisins, en France ou à l'étranger méritent l'examen d'un esprit sérieux. Et nous entendons par esprit sérieux celui qui se préoccupe de l'avancement des individus et des peuples en moralité, en liberté et en bien-être, ainsi que des droits immortels de la conscience humaine."

.../...

.../...

Dans son premier numéro du 12 Décembre 1859, le journal a fixé ainsi sa future ligne de conduite. Le fait est que "Le Progrès" semble prendre son titre au sérieux, héritage d'un siècle pétri de scientisme, autre prédisposition de l'opinion à justifier ou tout au moins à accepter l'expansionnisme en prétextant du "fardeau de l'homme blanc". Depuis 1894, "Le Progrès" occupe, rue de la République, ("Le Nouvelliste" est installé rue de la Charité), l'immeuble qui avait été édifié en 1879 pour le Théâtre Bellecour. L'entrée somptueuse tient lieu de Hall de publicité. Tout Lyon peut y défiler pour lire les dépêches, voir les photographies des favoris de la politique et du sport, de la rencontre Carpentier Dempsey du 2 juillet 1921 par exemple, de nos troupes combattant les "brigands" druzes, au Levant en 1925. Car, contrairement à ses deux rivaux de droite, "Le Progrès" n'hésite pas à couvrir sa première page d'illustrations destinées à frapper l'opinion. Cette présentation résolument moderne répond certainement au goût d'un public qui peut de la sorte, faire connaissance avec les portraits des généraux Gourand ou Sarrail, de l'Emir Faysal, avec les pittoresques quartiers damascains. Sur cinq pages d'information, "Le Progrès" en consacre généralement une ou deux seulement à la chronique régionale. Le reste englobe la vie mondiale, politique, économique, intellectuelle et sportive, les nouvelles à sensation ne sont évidemment jamais oubliées. Pour ce qui est de la politique, la méthode ressemble à celle de la plupart des journaux de Lyon :

.../...

courtoisie avant tout, qui consiste à "prendre un recul prudent et compter les coups". Hardi dans la théorie, prudent dans la pratique (1) Cette déontologie n'est évidemment pas étrangère au désir de ne pas brusquer une clientèle que l'on souhaite la plus large possible. En cultivant la méthode, on en arrive à flatter l'opinion au moyen de stéréotypes particulièrement stimulants tels que la chasse aux espions, aux profiteurs de guerre, "aux planqués", (Affaire Bolo Pacha, Turmel, le Bonnet Rouge), la dénonciation des "inactifs" (2) qui sont le malheur du pays qui a besoin de tous les bras de ses enfants pour la reconstruction, la critique d'un gouvernement qui abuse de la confiance des citoyens. Mais ce genre d'information demeure l'apanage de "Lyon Républicain" et, n'en doutons pas, "le Progrès" sait retrouver un ton didactique quand le problème abordé le mérite de part son intérêt. Le 30 Mars 1922 il entreprend un historique de la question d'Orient qui n'a rien à envier aux synthèses académiques du "Salut Publique" ou du "Nouvelliste". Sa défense de l'impôt sur le revenu, au lendemain de la guerre, ne peut, certes, manquer de satisfaire sa clientèle, mais elle reste toujours parfaite dans sa rigueur démonstrative.

Le tirage particulièrement important de ce quotidien et la profonde unité de la mentalité lyonnaise nous permettront de privilégier sa position sur les évènements de Syrie. Certes, de nombreuses références aux autres journaux de Lyon, à propos de faits marquants, ne nous feront pas négliger les opinions particulières mais,

.../...

.../...

répétons le, dans sa diversité même, l'opinion publique lyonnaise de l'après-guerre est conditionnée par des mots d'ordre qui rallient pratiquement tous les suffrages. "Le Progrès" s'adresse à ce qu'Edouard Herriot appelait très justement le "Français moyen". Même si le terme ne correspond à aucune réalité sociologique, son seul énoncé est déjà significatif d'un état d'esprit particulier qui, nous le verrons dans le prochain chapitre, interdit tout anti-colonialisme solide. C'est l'infractructure indispensable d'un mouvement expansionniste.

Enfin, la position de ce journal est intéressante à un autre titre. Il pose un cas. Farouchement opposé à toute intervention française en Syrie aussi bien au nom des principes qu'il a toujours défendus que dans le strict intérêt de la France, il écrit le 7 Novembre 1920 "Oui ou non les indigènes nous ont ils sollicités ?... Est ce que le gouvernement français interprète du peuple de France, voudra faire mourir quelques milliers des nôtres pour des intérêts particuliers ou pour la plus grande gloire des Jésuites..."

Or en 1925, le même éditorialiste semble avoir oublié son noble courroux : "Ce n'est pas l'incident du Djebel Druze qui peut disqualifier ni la grande idée du mandat ni l'autorité de la nation qui, là-bas, en a reçu la charge..."

Pourquoi ce revirement qui semble vérifier notre opinion que l'anticolionalisme français n'existe pas à cette époque ? c'est à cette question que le présent essai tente de répondre. En attendant elle

.../...

.../...

justifie le choix des dates I9I5 et I925 qui délimitent notre sujet.

— NOTES —

Page 5
note I : recensement officiel du 28 Décembre I921.

note 2 : in Psychologie des Peuples (1958) "Lyon et les Lyonnais"

Page 7
note 1 : I.de TESTA. Recueil des Traités de la Porte ottomane avec les puissances étrangères. tome VI page 340 Paris 1884.

Page 9
note 1 : Psychologie des Peuples. op cit . article de J.FOLLIET.

Page 10
note 1 : Rapport au Conseil d'Administration du Nouvelliste. Assemblée du 19 Mai 1921.

Page 11
note 1 : A.Latreille. in Bibliographie de la Presse française. (cf.bibl)

Page 12
note 1 : Conseil d'Administration. Assemblée du 19 Mai 1922.

note 2 : cf l'éditorial du 23 Janvier 1920: la petite propriété paysanne assure le maintien de la société française.

Page 13
note 1 : Editorial du 26 Mai 1920: "L'invasion barbare"

note 2 : ——— - 22 Janvier 1920: sur la S.D.N.

note 3 : ——— - 29 Fev et 11 Mai 1920:

note 4 : ——— - 23 Juillet 1920

note 5 : ———— - 24 Mars 1920 "nous sommes le cerveau de l'Europe..."

note 6 : ————— - 22 Octobre 1920.

Page 17
note 1 : Editorial du 29 Janvier 1918 : "Les Radicaux"

note 2 : ———— - 20 Février 1918 : contre l'Académie
———— - 18 Mars 1923 : contre le Parlement

— BIBLIOGRAPHIE —

ARMINJON : La Populaton du Rhône. Son évolution depuis le début du XIXème siècle. Thèse Faculté de Droit de Lyon. in 8; 196 pages. 1940.

REVUE DU LYONNAIS: Janv-Mars 1921. page 1 à 28. article de DE TARLE.

Etudes géographiques sur Lyon et sa région. Lyon 1922.

PSYCHOLOGIE DES PEUPLES: n° de 1958. "Lyon et les Lyonnais"

REVUE DES DEUX MONDES : n° d'Octobre 1929. "La Presse lyonnaise" dans une série d'articles consacrés à la Presse de Province.

BIBLIOTHEQUE NATIONALE : Bibliographie de la Presse française. 1865-1944.(Rhône) Département des périodiques. Paris 1966.

BONNEVAY: Histoire politique et administrative du Conseil Général du Rhône. 1870-1940. Tome II. Lyon. Desvignes 1946. in 4; 293 pages.

P.GRIC : Les courants politiques du Rhône 1870 - 1934 . Lyon 1934.

P.SAMBARDIER : La vie à Lyon de 1900 à 1937. 223 pages. Illustrations. Préface d'E.Herriot. Lyon 1939.

Le Recensement officiel de 1921 sur le département du Rhône.

CHAPITRE I

Paragraphe 1 : Une opinion prédisposée

Paragraphe 2 : Les intérêts lyonnais en Syrie

PARAGRAPHE 11

Une Opinion Prédisposée.

Acceptation unanime du fait colonial

L'Europe sûre d'elle même.

Le colonialisme comme nécéssité économique.

Les mouvements d'indépendance

L'anticolonialisme n'éxiste pas.

L'Orient et l'Islam dans la mentalité française

Dialectique de l'image
- Attraction
- Répulsion
- Alexandre

Narcissisme et Xénophobie : Opinion structurelle

Opinion conjoncturelle: "Agir"
- en politique
- en économie

ACCEPTATION UNANIME DU FAIT COLONIAL

"Le XIXe siècle a été l'âge héroïque de la colonisation, il se pourrait que le XXe en fût l'âge critique".

Cette parole d'un théoricien de l'expansionnisme, P. LEROY-BEAULIEU, semble n'être en 1919 qu'une boutade. Le grand conflit qui se termine par la victoire des puissances alliées a ébranlé le monde, mais les empires coloniaux acquis au cours des derniers siècles, et spécialement depuis 50 ans, ont tenu. La permanence du fait colonial parait hors de question (1). L'opinion publique admet que les populations d'outre-mer ont volé dans un mouvement enthousiaste au secours de la patrie menacée, conformément aux affirmations officielles. Les écoliers français apprennent que leur pays s'étend "sur les 5 parties du monde" et "compte 100 millions d'habitants". Jules FERRY était surnommé le "Tonkinois" par ses adversaires, LYAUTEY, "l'Africain", par ses admirateurs, la nuance sémantique qui sépare ces deux qualificatifs, l'un péjoratif, l'autre de consonnance romaine, montre le chemin parcouru depuis 1885. La guerre ne semble pas avoir entamé le capital de confiance que l'Europe a en elle-même. Elle ne doute pas de la pérennité de sa mission. Elle possède toutes les supériorités, intellectuelle, scientifique, financière et militaire. De ses devancières, la génération européenne de l'après-guerre, garde intacte la foi dans le prestige de la force physique et morale de l'homme blanc, dans son hégémonie étendue à la vie mondiale et

.../...

.../...

courbant à jamais sous sa loi la multitude impuissante et résignée des peuples de couleur, entravés dans leur lent piétinnement de la vie primitive ou dans les traditions de civilisations qui n'évoluent pas. Mais plus encore que la volonté de puissance ou le prestige du drapeau, ce sont les données économiques du monde moderne qui rendent indispensables les entreprises au delà des mers. C'est la clé de voûte de la propagande de la Chambre de Commerce Lyonnaise. Le système industriel européen, l'énorme masse de populations dont l'existence dépend de son bon fonctionnement, exigent que soient mises en exploitation les ressources du monde entier. Or les principales réserves de matières premières se trouvent sur les continents extra-européens ; leurs populations ne les exploitent pas. Cette richesse n'appartient pas aux seuls peuples africains et asiatiques, elle est le "tronc commun de l'Humanité". La colonisation doit prendre en charge la mise en valeur, la mise en circulation de produits que des "possesseurs débiles détenaient sans profit pour eux-mêmes et pour tous", non pas en vertu "du droit du plus fort" mais du "droit du fort à aider le faible". Ce n'est pas une dépossession mais "le fardeau de l'homme blanc" qui doit protéger physiquement et moralement ces populations "débiles", les habiliter à devenir des associées dans la gestion, l'exploitation et les bénéfices du domaine commun. A la politique "d'exploitation intensive" des colonies, condamnée par l'expérience et par la morale, le programme d'Albert SARRAUT (1), soumis à la Chambre des Députés, le 12 avril 1921, veut substituer la politique "d'association", pensée généreuse

.../...

.../...

dictée non par une vague idéologie sentimentale, mais par une préoccupation éminemment pratique de politique réalisatrice.

"Améliorer une race, la perfectionner moralement et intellectuellement, la soustraire aux influences morbides du milieu, c'est multiplier sa valeur de rendement, augmenter sa résistance, la rendre plus prolifique".

Quand au problème politique, il n'existe pas. Les peuples coloniaux n'atteindront pas **avant longtemps** un degré raisonnable de "civilisation ", susceptible d'éveiller les revendications politiques. Dans son livre "Traditions et politique de la France au Levant" (Paris 1932) André BRUNEAU oppose les civilisations à "La Civilisation" (1), notion qui exprime le "plus haut degré d'activité, d'intelligence, de sentimentalité", transmis, au cours des temps, de peuples à peuples. Il est bien entendu que l'Occident en est actuellement le seul détenteur. Les peuples de l'Europe n'ont ils pas mis plusieurs siècles à mûrir leur système politique et social (2) ? l'idée nationale est étrangère aux concepts de populations passées directement du stade tribal à la domination européenne. C'est une évidence ressassée par maint ouvrage universitaire, thèses de Droit ou articles dans des revues spécialisées.

Le "peuple réel" accepte avec gratitude le bienveillant paternalisme et se tient en dehors des mouvements de mécontentement. Ceux-ci ne sont jamais le reflet de revendications populaires, mais seulement les manoeuvres intéressées d'une poignée d'irresponsables. En 1925 les révoltés druzes sont jugés tels. Un exemple parmi tant d'autres : dans son livre "La Syrie criminelle", thèse présentée devant la Faculté de Droit de LYON en 1929, Fouad AMOUN

.../...

.../...

aborde le problème dans un chapitre au titre évocateur, "les crimes politiques" :

"A ne prendre que les chefs de faction que le Liban a fourni à la rébellion Syrienne au cours des années 1925 et 1926, on est frappé de la forte proportion de bandits qui y figurèrent : sur 10 chefs, 6 étaient des repris de justice pour lesquels le brigandage n'avait pas de secrets.... Les criminels de droit commun savent parfaitement que dans les heures, ou dans les périodes quelquefois longues où la démocratie se développe sans frein, sans but et sans boussole, ils n'ont qu'à mélanger l'argot politique à leur argot habituel..."

La question est classée et seule une politique répressive se justifie :

"Les trois Cours de Justice institutés à BEYROUTH, à Damas et à Alep purent ainsi prononcer une centaine de condamnations capitales, dont la moitié reçut exécution, contre des insurgés qui s'étaient rendus coupables de méfaits répudiés par le droit des gens et réprouvés par la conscience humaine..."

Sept pages plus loin Fouad AMOUD n'hésite pas à écrire :

"Les exécutions capitales dictées par Djemal PACHA en Syrie, durant les dernières années de la guerre, étaient de purs assassinats politiques"

Personne ne doute que les puissances coloniales sont le meilleur garant de l'ordre et de la paix dans les territoires soumis à leur autorité. La disparition de la tutelle blanche déclencherait des troubles et l'anarchie.

Mais le caractère le plus marquant de l'opinion occidentale à cette époque, reste l'unanime acceptation du fait colonial, à quelques différences près quant à l'analyse, l'approche du problème. Pour la critique socialiste française, le colonialisme est mauvais parce qu'il constitue un élément sérieux de renforcement du capitalisme ;

.../...

d'autre part le principe de libre détermination est un principe démocratique fondamental, au même titre que la liberté de la presse ou l'égalité des sexes. On ne peut donc se départir d'un égocentrisme culturel qui consiste à vouloir comprendre les aspirations des opprimés à l'aide de ses propres critères politiques et moraux, d'un certain impérialisme culturel, refus d'accepter l'autre en tant que tel, anticolonialisme de principe qui souffre de n'être pas "psychanalysé". Lorsque Copernic démontra que la terre n'est pas le centre de l'Univers, il provoqua une révolution dans la pensée des savants et philosophes. Mais l'Histoire, telle qu'on l'enseigne, commence avec les Grecs et les Romains; cet "esprit de clocher" projette sur les cultures étrangères les conceptions dominantes de notre passé récent, nos systèmes économiques et politiques. Au reste, les socialistes sont d'accord avec les expansionnistes pour penser que la majorité des peuples colonisés n'est pas capable d'exprimer son choix. Le livre du socialiste Paul LOUIS "le Colonialisme" (1905) condamne non pas l'expansion mais sa confiscation par la classe dominante pour son seul profit. Jean JAURES pense que la pénétration européenne et surtout française peut avoir, si elle respecte le droit des colonisés, des conséquences heureuses pour la civilisation. Dans "Lyon Républicain" du 14 Juin 1925, M ANTONELLI, Professeur d'Economie Politique à l'Université de LYON, député S.F.I.O. de Savoie, assure que le parti socialiste n'a pas de doctrine coloniale propre et déclare faire sienne cette opinion de Charles GIDE, Professeur au Collège de France :

"Malgré tant de crimes, la colonisation reste une oeuvre admirable

.../...

et nécessaire... Il faut dire que la colonisation est un devoir pour tout grand peuple... Ce n'est pas seulement envers la patrie que la colonisation est un devoir, c'est envers le genre humain, précisément parce qu'elle est indispensable pour assurer sa perpétuité par la reproduction des société humaines".

La critique marxiste ? MARX et ENGELS s'intéressent au "mode de production asiatique " et au "despotisme oriental" dans l'optique d'une anthropologie économique et politique. Mais leur entreprise pèche également par égocentrisme et, de fait, part sur des bases erronées. Rechercher le processus de formation des classes sociales et de l'Etat par dissolution des communautés primitives, déterminer les caractéristiques d'une société "asiatique" qui paraît particulière, c'est traiter l'histoire occidentale comme représentative du développement général de l'Humanité, introduire ainsi une vision unitaire du devenir des sociétés et des civilisations ; c'est surtout, dans la mesure où la société "asiatique" et l'Etat qui peut la régir sont considérés à part, tirer hors de l'Histoire cette société, la condamner à la stagnation, à l'immobilité.(1) En 1916, Lénine souligne les contradictions qui opposent non seulement les capitalistes et les prolétaires dans les métropoles, mais les impérialistes des métropoles et les peuples colonisés. (2) Ceux-ci peuvent être un excellent instrument de lutte contre le capitalisme, en effet la révolution dans les colonies, enlevant à la bourgeoisie européenne ses super-profits et ses moyens de corrompre la classe ouvrière, susciterait par la-même la révolution européenne. Cette mauvaise approche du problème demeure la bible du P.C.F.

.../...

.../...

L'anticolonialisme en France n'existe pas avant la révolution ethnologique, première tentative pour saisir la structure propre de"l'autre" en le démystifiant. L'anthropologue, en s'intégrant à l'univers de "l'autre", par là-même en lui permettant de découvrir sa spécificité, pose la question "qui être ? ",(1) de préférence au traditionnel "que faire ? " trop périlleux pour une société "sous développée", donc vulnérable dans son originalité culturelle, au siècle technicien qui est le nôtre.

L'Orient et l'Islam dans la mentalité française

Vis à vis de l'Islam et du monde musulman, la mentalité française semble conserver une position séculaire, le plus souvent hostile. Sans remonter à Charlemagne ou aux croisades, "la formation d'une image" (2) "moderne" de l'Islam s'est effectuée à l'occasion de l'expédition de Bonaparte en Egypte. Depuis un siècle, les stéréotypes n'ont guère changé. l'Orient, par son côté "Mille et une nuits", conserve son capital attractif et toute une littérature coloniale (3) sait exploiter le filon, dans des domaines d'inégale valeur, depuis la nouvelle avec Maurice BARRES, Jérôme et Jean THARAUD, Henri BORDEAUX, jusqu'au reportage avec Joseph KESSEL. L'opinion, qu'elle soit lyonnaise ou autre, affectionne ces marchands de rêves et d'exotisme et les frères Jérôme et Jean THARAUD

.../...

ne manquent jamais d'être cités, à l'occasion d'un colloque sur la Syrie ou dans les bibliographies d'ouvrages universitaires ou commerciaux. Les roues de Hama suscitent les délires poétiques de tous ceux qui se sont rendus au Proche-Orient. (1) Dans l'esprit français, elles évoquent la Syrie au même titre que les souks de Damas ou les cèdres du Mont-Liban. Rendant visite aux petites écolières libanaises en 1914, M. BARRES écrit dans " une Enquête au pays du Levant" :

"Ces yeux brillants, ces tresses noires, ces tailles naissantes, tous ces fronts déjà parés d'un rayon d'adolescence et qui gardent encore la touchante humilité de l'enfance, ce sont des Antigone, des Iphigénie, des Phèdre, des Roxane, des Zaïre..."

Le théoricien de "l'Energie nationale" recherche dans une meilleure utilisation du génie asiatique une simplification de notre vie occidentale aux horizons bornés, matériels, de notre existence " prise dans des glissières trop rigides". Les "poisons" orientaux convenablement dosés peuvent apporter le tonique qui manque à une civilisation qui s'endort. OMAR KHAYYAM réssuscite chez le Barrès accompli, les aspirations anarchisantes du "Culte du Moi". L'Orient quand il plaît, est immanquablement à l'origine d'un débordement lyrique, de points d'exclamations et de particules vocatives. A croire qu'en France, ce mot appelle nécessairement le ravissement, comme l'Angleterre la méfiance et l'Amérique l'étonnement.

"A l'heure du coucher du soleil, l'heure bédouine, vous devenez, Seigneurs vagabonds, encore plus pensifs, éloignés des banalités de nos villes mesquines, vous demeurez hantés de quelque grand mystère, mais votre idéal reste traduit en un rêve mystique jamais réalisé". (2)

BARRES lui-même, fait figure d'illuminé et l'opinion n'est pas

.../...

prête à le suivre dans son rêve, comme en témoigne l'accueil réservé fait à son roman oriental "un Jardin sur l'Oronte" (1923). En effet, le "génie français" est irrémédiablement hostile au mirage oriental et la polémique engagée contre l'Islam dès sa naissance n'a point perdu sa hargne ni même changé ses armes. (1) Les thèmes sont usés, de la sécheresse de l'inspiration coranique à la servilité féminine quand ce n'est pas la "barbarie" et "l'animalité primitive" de l'Arabe. André SERVIER écrit dans son livre "L'Islam et la psychologie du musulman" (Paris 1923) :

"il y a une civilisation grecque, une civilisation latine ; il n'y a pas de civilisation arabe, si l'on désigne sous ce vocable l'effort personnel, original, d'un peuple vers le progrès. Il y a peut-être une civilisation musulmane, mais cette civilisation ne doit rien aux Arabes, ni même à l'Islam. Les peuples, devenus musulmans, ne réalisèrent les progrès que parce qu'ils appartenaient à d'autres races que la race arabe et parce qu'ils n'avaient pas encore subi trop profondément l'empreinte de l'Islam."

Fort de cette théorie, le colonialisme se justifie. Edifiant une psychologie des peuples, A. SERVIER poursuit à propos de l'Arabe :

"Egoïste, son horizon social s'arrête à sa tribu hors de laquelle il ne connaît ni ami, ni prochain. Réaliste, il n'a d'autre idéal que la satisfaction de ses besoins matériels : manger, boire, dormir... en somme un être simple, assez près de l'animalité primitive, un barbare". (Page 50)

L'Islam trouve-t-il grâce à ses yeux ? "c'est le christianisme adapté à la mentalité arabe.... Mahomet est un bédouin mekkois dégénéré."

Louis VIGNON dans "un programme de Politique Coloniale. Les questions indigènes" (Paris 1919) assure, pour sa part :

"L'Arabe est un esprit concret, se tenant à ce qui tombe sous le sens, incapable de vues générales, de constructions abstraites, de larges vues religieuses ou philosophiques ; il demeure aux cas particuliers, aux détails, rien de plus. Entendez-vous une conversation ? lisez-vous un récit ? vous êtes frappé toujours par

.../...

richesse de l'image, frappé aussi par la construction de la phrase, qui d'abord, affirme l'action : "est entré, Mohamed, dans la maison" écrira t-on.... l'étude du mode d'écriture sera une nouvelle occasion de surprendre l'imprécision dans laquelle se complaît la mentalité arabe. Les voyelles ne s'inscrivent point... demeurent quelque chose de comparable à nos accents..... Paris deviendrait "P. r. s." et se pourrait lire "Paris" ou "pores" ou "Perse" ou "prose", et cent autres mots".

En conclusion, L. VIGNON assure sans ambages :

"pour que nos possessions prospèrent économiquement, que nos sujets acceptent pleinement notre domination, ne songent point à se soulever, ni même à se réserver, il importe que nous les "apprenions", les comprenions, plus, les "aimions".

De tels livres (1) donnent l'impression de lire Montesquieu, les Lettres Persanes, l'ironie mise à part. Et n'allons pas croire qu'ils sont l'oeuvre d'intellectuels de seconde zone, ils sont au contraire souvent cités en référence dans des ouvrages "sérieux" comme peuvent l'être les thèses de Droit ou plus généralement des livres universitaires. Du reste, ce conflit intellectuel engagé contre tout ce qui a rapport à l'Islam a été relancé, avec acharnement, par Ernest RENAN à la fin du siècle dernier. Tous ces polémistes ne font que reprendre ses enseignements. En février 1862, dans son discours d'ouverture du cours de langue hébraïque, au collège de France, RENAN traite "de la part des peuples sémitiques dans l'Histoire de la Civilisation" en ces termes :

"le génie européen se développe avec une grandeur incomparable ; l'islamisme, au contraire, se décompose lentement ; de nos jours, il s'écroule avec fracas. A l'heure qu'il est, la condition essentielle pour que la civilisation européenne se répande, c'est la destruction de la chose sémitique par excellence, la destruction du pouvoir théocratique de l'islamisme par conséquent la destruction de l'islamisme...."

La pensée arabe n'a jamais existé, la Grèce et, à la rigueur, l'Iran furent ses seuls éléments fécondateurs. (2) Poursuivons le raisonnement :

.../...

.../...

"Les hommes ne sont pas égaux, les races ne sont pas égales... Toutes les consciences sont sacrées, mais elles ne sont pas égales. Où s'arrêter ? L'animal aussi a ses droits. Le sauvage d'Australie a-t-il les droits de l'homme ou ceux de l'animal ? " (1)

Fait significatif, des livres tels que "la civilisation des Arabes" (1884) du Dr Gustave LE BON semblent souffrir d'ostracisme dans l'opinion. Dans cet ouvrage, l'auteur ne tarit pas d'éloges sur "le peuple arabe" que nous jugeons décadent à l'heure actuelle, simplement parce qu'au "cours des siècles, l'échelle de la supériorité des civilisations se déplace constamment ; (et qu') aujourd'hui elle tente à se mesurer à la somme d'argent que l'on possède. Les rois du siècle où nous entrerons bientôt, seront ceux qui sauront le mieux s'emparer des richesses. Les fils d'Israël possèdent cette attitude à un degré qui n'a pas encore été égalé..." Cet enthousiasme le conduit parfois à échafauder des hypothèses hasardeuses, telle celle-ci :

"Supposons que les Chrétiens n'eussent jamais réussi à repousser les Arabes.... adoucis dans leurs moeurs, ils eussent sans doute évité ainsi les guerres de religion, la Saint-Barthélémy, l'Inquisition, en un mot, toutes ces calamités qui ont ensanglanté l'Europe pendant des siècles, et que les musulmans n'ont jamais connus...." (Page 325)

Toujours est-il que de tels livres restent très rares(2) et surtout n'ont aucune portée sur l'opinion publique en général, qui n'est pourtant pas étrangère à cette polémique ; cette haine de l'Islam et de l'Arabe se perçoit aisément, entre les lignes, dans les journaux lyonnais. Il n'est que de lire la "chronique locale" du Progrès" : "l'Arabe volait du tabac, l'Arabe récalcitrant, l'indélicat Sidi..." (3) (ou "le Bico voleur" (3) dans le

.../...

.../...

"Nouvelliste") autant de titres qui dénoncent un racisme latent dans l'opinion. Le fait est que ce potentiel de haine peut être utilisé en temps voulu. Répulsion, ou tout au moins incompréhension: A l'arrivée du SHAH d'Iran à la conférence de la Paix (24 Mars 1922) l'éditorialiste du "Progrès" s'étonne:"il est habillé comme vous et moi", sur un ton amusé qui rappelle la visite de Rica à Paris dans les "Lettres Persanes".

L'opinion française vis à vis de l'Islam, et généralement de l'Orient est donc de nature dialectique ; la contradiction Attirance-Répulsion trouvant son aboutissement naturel dans le colonialisme. Le mythe d'Alexandre Le Grand hante tous les esprits, devient un des poncifs des réunions mondaines ou des oeuvres littéraires. Dans son livre publié en 1923 " Une Enquête au pays du Levant " Maurice BARRES nous fait part de son émotion devant le grand sarcophage d'Alexandre, le fameux monument funéraire du Musée de Constantinople :

"On ne peut pas imaginer d'oeuvre plus somptueusement chargée de haute intelligence. Sur une face, c'est la bataille d'Issus : Alexandre, en pleine action de s'assurer l'Empire d'Asie, déploie toutes les violences abritées sous son grand air de mélancolie. Et ce qui donne son entière portée à cet épisode de guerre, c'est, sur l'autre face, la représentation d'une grande chasse à laquelle prennent part les vainqueurs et les vaincus.... Il s'est imposé de pacifier l'empire qu'il a conquis : ceux qui viennent de s'entre-détruire, il les rassemble et les entraîne pour une nouvelle destinée, dans une grande scène d'activité joyeuse."

Pour la période qui nous intéresse plus particulièrement, l'immédiat après-guerre, le fait colonial, la scène de chasse du sarcophage bénéficie d'une réceptivité, consciente ou non mais

.../...

.../...

totale, de l'opinion publique lyonnaise voire française. C'est un aspect du problème que nous avons esquissé en introduction mais qui mérite un approfondissement car cette prédisposition de l'opinion est une des principales raisons qui expliquent la ralative facilité avec laquelle les journaux "progressistes" comme "le Progrès" ou "Lyon Républicain" ont accepté l'occupation française de la Syrie. Pour ce faire, la mentalité du "français moyen" doit être analysée dans une double perspective.

Structure

D'abord, au niveau de la permanence des structures mentales, un essai d'explication peut être fourni ; ensuite il faut considérer la conjoncture économique, politique et intellectuelle de l'après-guerre qui, de par son caractère euphorique, fut le facteur déterminant de l'intervention du Proche-Orient. La lecture des éditoriaux lyonnais reste notre outil préférentiel pour fouiller le caractère français et découvrir ses constantes. Le Lyonnais de 1920 pencherait volontiers pour un "poujadisme" avant la lettre, tout à la fois contre les intellectuels, la finance, le commerce et les "intermédiaires" responsables de la vie chère, contre le gouvernement qu'il ne comprend pas toujours, surtout contre l'étranger qu'il se refuse à comprendre. Un article tiré de Lyon Républicain et daté du 24 Mars 1920 est très significatif à cet égard :

"Pour ma part, j'ai observé dix fois l'insolence des étrangers dans les rues de Paris. Il y sont littéralement en pays conquis. Il n'a pas de jour qu'on assiste dans un tramway, dans un théâtre,

.../...

.../...

à quelque grossier esclandre d'un malotru à l'accent d'ailleurs. Est-ce parce que notre franc vaut moitié moins cher qu'en 1914 ? A-t-on pour nous le manque d'égards qu'on réserve aux besogneux ? (Lyon Républicain est un journal "de gauche" et se veut le porte-parole des travailleurs) Ah ! que les Français prennent garde. Qu'ils redoublent d'abnégation. Au lieu d'attirer l'étranger, mieux vaut peut être le repousser par l'austérité de nos moeurs, la sévérité de notre manière d'être. Epurons notre littérature, notre art, souvenons nous que nous sommes, que nous devons être le cerveau de l'Europe."

Nous pourrions multiplier les articles (1) dans ce genre, et aussi bien dans les journaux plus "raffinés" comme le "Salut-Public" ou le "Nouvelliste", le style changerait mais non l'esprit. Tous soulignent une permanence de la mentalité française : narcissisme et xénophobie. La France est un pays au dessus de tous les autres par la quantité et l'abondance de ses richesses naturelles comme par le découpé harmonieux de ses paysages. Tant est si bien que l'habitant d'une telle merveilleuse contrée ne peut ressembler à aucun autre homme au monde. Lorsqu'il n'est pas xénophobe, le Français est paternaliste ; à son mépris de l'étranger, il substitue dans le meilleur des cas une sorte de pitié pour ceux qui "ne sont même pas Français". Ce qui n'exclut pas, au contraire, la certitude d'être le pays le plus naturellement doué pour se charger des "relations publiques" entre l'Occident et le reste du monde. Toujours sûre de plaire, la France s'attend à être reçue en bienfaitrice en Orient. (2)

Ainsi, cette méfiance hostile vis à vis de "l'autre" n'implique pas, un replis sur l'hexagone, d'autant plus qu'en 1918 le moment est venu pour la France de faire valoir ses droits. On parle "d'intérêts traditionnels" en Orient, mots émasculés, mais

.../...

qui sont sur toutes les lèvres. Soulignons au passage ce colportage dans l'opinion, d'aphorismes et de métaphores, qui sont autant de slogans publicitaires en faveur de l'intervention française en Syrie. Edouard HERRIOT excelle en la manière, par exemple : "La Syrie est fille de la France, une mère n'abandonne pas ses enfants". Ou "ils nous ont donné beaucoup de leur sang ; donnons leur un peu de notre coeur".

Conjoncture
==========

Au niveau de la conjoncture, cherchons maintenant à tirer les grands traits du climat psychologique que connaît Lyon au sortir de la guerre. Certes, le pays a conscience de l'importance des charges que lui impose la reconstruction de ses régions dévastées, la destruction d'usines et le pillage des machines et des stocks de matières premières dans ces régions du Nord qui en 1913 possédaient 41 % des forces motrices à vapeur... La France n'a plus à compter sur une assistance des Etats-Unis qui n'acceptent pas les demandes présentées dès décembre 1918 par le Ministre du Commerce. Sur le plan extérieur, les exportation de 1918, calculées en poids, ne représentent pas plus d'1/3 de celles d'avant-guerre. Les importations de matières premières en provenance des pays extra-européens restent difficiles, faute de moyens de paiement. Les Européens qui, avant 1914 employaient à ce financement les revenus des investissements de capitaux qu'ils avaient effectués dans ces pays, sont maintenant moins favorisés à cet égard. D'autre part, les pays vendeurs

.../...

.../...

de matières premières achetaient en contrepartie à l'Europe des produits industriels, mais dès lors qu'ils cessent d'être fournisseurs, ils cessent aussi d'être clients. Les marchés extérieurs ont donc échappé, en partie, au commerce européen, vite supplanté par celui des Etats-Unis et du Japon. Le poids considérable du déficit budgétaire de 1919 donne une idée de l'ampleur de la tâche à accomplir: Recettes 11 milliards de Francs, dépenses 49 milliards de francs. Mais l'opinion veut "remonter le courant", certaine que la France ne s'est jamais montrée plus grande que dans les situations désespérées et qu'une bataille de la Marne économique peut être encore gagnée. Du haut de la tribune de la Chambre des Députés, Pierre LENAIL, député du Rhône, s'exclame (séance du 27 mars 1920) :

"Mais regardez nous donc. Notre nation en pleine sève, dont le sort inquiète ceux qui, hier, ont combattu avec elle, couvre de la splendeur de son effort tous les champs de l'activité économique.... Nous sommes l'extraordinaire pays des grandes résurrections".

De la droite éclairée à la gauche raisonnable, les programmes se ressemblent, obéissent au même mot d'ordre d'inspiration "ancien-combattant" : en avant ! le pays doit "montrer ce qu'il sait faire" grâce à l'Union Nationale de "toutes les têtes solides et laborieuses" et la mise à l'écart des intellectuels, des "maximalistes", et autres "hâbleurs". Le mythe de l'action s'empare des consciences lyonnaises. En 1917, E. HERRIOT publie un livre intitulé "Agir" (1). Tout un programme. En voici la péroraison :

.../...

.../...

"Agir, agir, voilà l'ordre que tous les faits nous donnent ; voilà la conclusion de toutes nos idées, vouloir,... nul ne conteste que la France soit le pays le plus intelligent du monde. Mais pour qu'un peuple vive et prospère, l'intelligence ne suffit pas. Ce qui sauvera et grandira la France, ce n'est point une paresse optimiste, c'est la patriotique formule de Danton !"

De l'audace ! "la guerre fut pour la France une fontaine de Jouvence. Elle y retrouva des forces insoupçonnées". (1) Tout est possible. P. VALERY, O. SPENGLER, A. HUXLEY, autant de "littérateurs" pessimistes, parasites dont il faut se garder.

A ce culte de l'expansion correspond, dans les faits, une intense activité économique. La consultation des archives de la Chambre de Commerce de Lyon est très éloquente sur ce sujet. Les ambitions sont vastes, agrandissement du port de Marseille, relations télégraphiques avec la Syrie... Les revendications pressantes, formulées à l'occasion d'une visite officielle (2) à la Compagnie ou d'un Congrès. Jean COIGNET, Président de la Chambre Lyonnaise Président de l'Association Nationale d'expansion économique, prend, à ce titre, une part active aux démarches qui sont faites auprès des pouvoirs publics pour obtenir la représentation des groupements patronaux aux négociations de paix, à Paris (Fév 1919). Plus tard, les gouvernements alliés ayant décidé la création d'une Commission Internationale du Travail, et le gouvernement français ayant désigné comme membre de cette commission Léon JOUHAUX, Secrétaire Général de la C.G.T. pour y représenter les intérêts ouvriers, les organisations patronales et les Chambres de Commerce, celle de Lyon en tête, protestent et obtiennent la représentation du patronat par un délégué ayant mêmes pouvoirs.

.../...

On se souvient qu'au cours de la guerre, les colonies ont donné 535 000 combattants et 310 000 travailleurs dans les usines de guerre ; il semble opportun de s'adresser une nouvelle fois à elles pour sauver la mère patrie. Dans son rapport, (1) Albert SARRAUT entend "établir entre les colonies productives la discipline d'une division méthodique". N'y revenons pas mais notons simplement qu'en 1921, la Chambre de Commerce Lyonnaise adopte à l'unanimité une résolution approuvant sans réserve le projet SARRAUT réclamant sa mise en application immédiate, et adressée au Ministre du Commerce et de l'Industrie, au Ministre des Colonies, aux Gouverneurs et Résidents généraux, aux Députés. La Chambre de Lyon lutte avec dynamisme contre l'état d'esprit protectionniste de l'économie mondiale, contrairement à son homologue du Nord de la France qui cherche à protéger une industrie textile en perte de vitesse. Dès la prise d'Alger en 1830 la Chambre lyonnaise a abandonné ses vues protectrices du XVIIIe siècle et affirmé son enthousiasme pour toutes les circonstances susceptibles d'agrandir le champ de commerce de Lyon. En 1847 elle vota une subvention de 5 000 F pour les études préliminaires au percement du canal de Suez. Placée dans ce contexte économique, la question de Syrie prend toute son importance. Reprenons l'ouvrage d'Edouard HERRIOT ["jadis prospère avec les Romains, aujourd'hui décadente par l'incurie des Turcs, la Syrie, une fois de plus attend la France. Il ne s'agit pas là d'une colonie coûteuse à mettre en valeur] ou le Progrès" dans un éditorial du

.../...

8 juillet 1921, date à laquelle ce journal fait encore partie des rares opposants à l'intervention : "nos commerçants, nos banquiers, nos compagnies de chemins de fer, nos sociétés minières, immobilières et de navigation, dans le marasme, éprouvent la légitime impatience de voir la situation s'éclaircir". On somme la curée. Quant à"l'homme de la rue", des arguments habiles sauront le convaincre comme en témoigne cet article du 24 avril 1920, de "LYON REPUBLICAIN", autre quotidien "d'opposition" :

en gros caractères "Si nous parlions de la vie chère" ensuite "Demander à nos colonies la totalité des denrées qu'elles peuvent fournir, grouper des stocks sur place pour les amener à Lyon, sans les frais d'inutiles intermédiaires, les remettre au commerce, avec l'engagement que la limite des bénéfices honnêtes ne sera pas dépassée".

Dans les journaux, on aime à rappeler l'ancienneté de l'intérêt que portent les Lyonnais aux pays et aux affaires exotiques. En 1566 les banquiers de Lyon n'ont ils pas mis à la disposition des armateurs de Fécamp des sommes importantes pour équiper les expéditions vers le Nouveau-Monde ? Lorsqu'en 1664, Colbert voulut fonder sa fameuse Compagnie des Indes Orientales, seule la communauté des marchands lyonnais remplit ses espérances, à la fois par la précision commerciale de ses vues et la générosité de ses offres. On ressuscite avec fierté le destin des aventuriers lyonnais, tels que M. Deltor, riche négociant qui en 1674 aurait obtenu de Ram RAYA, souverain du Carmatte, la permission de bâtir des magasins dans ce hameau de pêcheurs qui devait devenir Pondichéry. Pierre Poivre reste le plus célèbre, qui visita au XVIIIe siècle la Chine, Java, l'Indo-Chine et les Indes, investi

.../...

.../...

d'une mission royale. Ainsi d'un point de vue économique, l'unanimité de l'opinion paraît acquise.

Cependant, ces préoccupations financières cèdent (souvent) le pas, en France, au désir de sauvegarder la sécurité du territoire. Le souvenir de trois invasions subies en un siècle, la conviction qu'une revanche allemande est probable, voilà quels sont les mobiles essentiels de la politique de CLEMENCEAU à la Conférence de la Paix. La France victorieuse possède en 1920 la force militaire, elle est la seule puissance continentale qui dispose d'une grande armée. Pourtant ni cette victoire, ni cette force des armes ne suffisent à donner au peuple français une mentalité de vainqueur. Ce dernier a bien conscience que la victoire n'aurait pas été possible sans l'appui allié (1) et que ces conditions favorables ne se renouvelleront peut être pas dans une occasion future. Ce besoin de sécurité se teinte d'une profonde lassitude après l'effort écrasant qui a coûté au pays près de 20 % de sa population active ; l'opinion souhaite une diminution rapide des charges militaires et songe que "la politique de puissance" est trop onéreuse. (2) Le souci d'assurer la sécurité du pays contre une revanche allemande, mais sans demander à la population de prolonger un effort militaire, telle est la préoccupation dominante. Du reste, toutes les difficultés extra-européennes, celles qui peuvent apparaître au Proche-Orient par exemple, sont jugées secondaires ; elles peuvent inquiéter parfois les milieux politiques et parlementaires, elles n'éveillent pas d'écho prolongé dans

.../...

.../...

l'opinion publique. La presse lyonnaise, du fait de l'importance de la pénétration économique et culturelle de Lyon au Levant, a tendance, certes, à grossir l'information en provenance de Syrie puisqu'elle est susceptible d'intéresser le public. Mais en définitive, le Proche-Orient n'occupe la une des journaux que lorsque les évènements les y obligent : 1920 San-Remo, 1923 Lausanne, 1925 la révolte druze ; et il peut se passer toute une année sans qu'un mot ne soit dit sur le problème (1924). Les engouements sont passagers.

Mais la peur engendre la fermeté. Pourquoi le pays renoncerait-il à imposer le remboursement des dommages de guerre, qui est un acte de justice ? Pourquoi accepterait-il d'abandonner, même partiellement, l'exercice de ses droits, tant sur le Rhin qu'au Mont-Liban ? Et cela d'autant plus qu'un système défensif "d'alliances à revers" impose à la France de donner confiance aux nouveaux Etats d'Europe Orientale envers lesquels elle a pris des engagements. (1)

Aux deux niveaux, économique et politique, nous avons vu comment une situation difficile peut engendrer une politique expansionniste française

- NOTES -

Page 22
-note I : in Lyon Colonial de Janv I926 : "Puisse le prochain demi-siècle apporter à notre patrie semblables résultats et les Français de I970 s'étonner par exemple de ce qu'à notre époque il n'y ait en Afrique française qu'une seule Faculté."

Page 23
-note I : Député (1902) puis sénateur radical socialiste de l'Aude -

Page 24
-note I : page 24I.
-note 2 : in Lyon Colonial de Janv I926 : "Nous estimons que notre civilisation est supérieure à celle des montagnards de l'Atlas, des paysans de Guinée et de l'Annam ...nous leur tendons une main fraternelle pour les élever près de nous dans une humanité meilleure. Mais en attendant qu'ils aillent d'un pas assuré, nous devons les guider, les diriger."

Page 27
-note I : cf Georges BALANDIER. Anthropologie politique. Coll "sup" 2IOI2. P.U.F.

-note 2 : L'Impérialisme, stade suprême du capitalisme. Editions de Moscou.

Page 28
-note I : cf Jacques BERQUE. L'Orient second. Gallimard I970. page I05.

-note 2 : N. DANIEL. Islam and Empire. Edinburgh - **cf bibliographie.**

-note 3 : Paul NIZAN, intellectuel communiste. Maspero

Page 29
-note I : Jerôme et Jean THARAUD. Le Chemin de Damas. Plon. Maurice BARRES. Un Jardin sur l'Oronte. Plon. I922.

-note 2 : in Traditions et Politique de la France au Levant A. BRUNEAU. Paris I932.

Page 30
X -note I : **N. DANIEL.** Islam and Empire. **op cit.**

Page 31
-note I : citons également: LAURENT-VIBERT. Ce que j'ai vu en Orient. Notes de voyage I923-24. Paris I924.

-note2 : L'Islamisme et la Science. Conférence en Sorbonne le 29 Mars I883. Calman-Lévy I883.

Page 32
-note I : Dialogues et Fragments philosophiques. Paris I876.

-note 2 : une nouvelle édition du livre de Gustave LE BON connaît, aujourd'hui, un succès certain en Algérie.

-note 3 : LE PROGRES du I7 Août I9I8.
LE NOUVELLISTE du I4 Août I9I7.

Page 35
-note I : cf l'éditorial du PROGRES du II Octobre I920.

-note 2 : "Cela se rattache à une mystérieuse caractéristique de l'être éminemment sociable qu'est le Français. Aussitôt qu'un de nous est en présence d'un Noir, d'un Jaune, d'un Peau-Rouge, il prend le contact. Force de sympathie bien touchante!...l'Allemand n'est pas apprécié comme porteur d'une vraie civilisation." M.BARRES. Une Enquête aux Pays du Levant. I923.

Page 37
-note I : chez Payot. Paris I9I7. Cf également de Gustave LE BON, Premières conséquences de la Guerre.Transformations mentales des Peuples. Paris I9I6. et les éditoriaux du PROGRES :
6 Fev I9I9 et I5 Mai I9I9 "Pour l'expansion économique"
I0 Mai I920. sur les mouvements ouvriers.
24 Mars I922. "Notre progrès en marche."

Page 38
-note I : Article du journal allemand, le Reichs Post, évidemment très apprécié en France.

-note 2 : "Que l'on prenne garde de ne pas laisser entraver nos exportations de soieries" Discours de J.COIGNET, Pst de la Chambre de Commerce de Lyon, adressé à A.MILLERAND, Pst de la République, en visite officielle. I3 Mars I92I.

Page 39
-note I : voir supra page 23

Page 41
-note I : quelques opinions contraires cependant, comme celle de LYON REPUBLICAIN / "La plus profitable leçon que notre pays aura tiré de la guerre, c'est qu'il peut se suffire, et ne doit compter que sur lui même" I4 Mai I920.

-note 2 : Les crédits pour l'Armée du Levant, demandés par le Gal GOURAUD, soulèvent une tempête de protestations. cf Lyon Républicain 2 et 7 Mars I920.et voir infra p.

Page 42
-note I : cf le grand nombre d'articles voire d'éditoriaux, que LE PROGRES consacre à la Pologne.

— BIBLIOGRAPHIE —

O.KLINEBERG. Psychologie sociale P.U.F. 1967. Bibliothèque scientifique internationale. 660 pages. (le chapitre sur l'opinion et les préjugés)

P.GRIMAL. La Décolonisation 1919-1963. Coll U. Armand Colin. 1965.

A.BRUNEAU. Traditions et Politiques de la France au Levant. Paris 1932.

Fouad AMOUN. La Syrie criminelle. Thèse de Droit. Lyon 1929.

P.LOUIS. La guerre d'Orient et la crise européenne. Paris Alcan 1916. in 8. 122 p.

G.BALANDIER. Anthropologie politique. coll sup. 237 p. P.U.F. 1969.

Paul Nizan intelectuel communiste. (extraits) Petite Maspero.1970. p228 : "Sur la littérature coloniale"

J.BERQUE. L'Orient second. Gallimard 1970.

M.BARRES. Une Enquête aux Pays du Levant.
Un jardin sur l'Oronte. Au Club de l'Honnête Homme. t XI

N.DANIEL. Islam Europe and Empire. Edinburgh University Press 1966. 620 pages.

J et J.THARAUD. Le Chemin de Damas. Plon. Paris 1923.

H.BORDEAUX. Yamilé sous les Cèdres. La petite illustration. Roman 1923.

A.SERVIER. L'Islam et la Psychologie du Musulman. Paris 1923.

L.VIGNON. Un programme de politique coloniale. Les questions indigènes. in 8. 569 pages. Paris Plon 1919.

R. LAURENT-VIBERT. Ce que j'ai vu en Orient. Mésopotamie. Palestine. Syrie. Egypte. Turquie. Notes de voyages 1923-24. Don de l'auteur à la Bibliothèque municipale de Lyon. Paris Crès 1924. 302 pages. in16. cartes.

E.RENAN. L'Islamisme et la Science. Conférence en Sorbonne. Paris 1883.

De la part des Peuples sémitiques dans l'Histoire de la Civilisatio
Discours d'ouverture au Collège de France. in 8. 30 pages.
Paris Michel Lévy. 1862.

G.LE BON. La Civilisation des Arabes. in4. 705 pages. cartes. Paris Didot 1884

Premières conséquences de la Guerre. Transformation mentale des Peuples. Paris 1916.

E.HERRIOT. Agir in 16. 471 pages. Paris Payot 1917.

SOULIE. La vie politique d'Edouard Herriot.

A.FOUILLEE. Tempérament et caractère selon les individus, les sexes et les races. Paris 1893.

L'Islam et la politique contemporaine.
Conférences organisées par la Société des anciens élèves et élèves de l'Ecole Libre des Sciences Politiques. Félix Alcan. Paris 1927.
Allocutions deM.M. PINON, LYAUTEY, MASSIGNON.

JOURNAL OFFICIEL Comptes Rendus des débats à la Chambre des Députés
au Sénat

LYON COLONIAL. revue bimensuelle; les éditoriaux et la rubrique "faits divers" des grands quotidiens lyonnais.

J.CHASTENET. Histoire de la III ème République. le tome V. Les années d'illusions 1918-31. (1960) 352 pages. Cartes.

G.BONNEFOUS. Histoire politique de la IIIème République. le tome III L'après-guerre. 1919-24. (1959) 464 p.

PARAGRAPHE 2

Les intérêts lyonnais en Syrie

Ancienneté de l'implantation lyonnaise en Syrie : son instrument : la soie

Domination par l'approvisionement: en" graines"
en capitaux

L'appareil productif : les filatures lyonnaises et syriennes

Structure sociale du Liban à la fin du XIX eme siècle

Les fluctuations du marché

La" grande pitié " de la sériciculture au lendemain de la guerre

Les milieux d'affaire lyonnais prennent la situation en main

La Chambre de Commerce de Lyon, épine dorsale de l'expansion

Autorité de la Chambre de Commerce : receptions, requêtes, enseignement

La " chasse gardée"

" Gesta Dei per Francos "

L'enseignement : " meilleure oeuvre de pénétration "

Incidences politiques.

" C'est la soie qui a servi de lien entre notre cité et les pays que vous administrez."

(Discours de M.L.Bradel. Réception du Général Weygand à la Chambre de Commerce. 26 Mai I924.)

Nous avons vu que les évènements politiques qui secouent le Liban en I860 engagent définitivement Lyon au Levant. A partir de I865, le Consulat Général de France à Beyrouth envoie chaque année un rapport sur la récolte des cocons.(I) Dès I867, les différentes qualités de soies en provenance de Syrie sont cotées en bourse de Lyon. A partir de I873, la Statistique de la Production de la Soie en France et à l'Etranger, nouvelle publication annuelle du Syndicat des Marchands de Soie de Lyon, fournit des renseignements sur le "marché" de la sériciculture en Syrie, la qualité de ses produits, les prix des cocons. L'intérêt des sériciculteurs lyonnais pour cette région ne cesse donc de croître. D'un point de vue quantitatif, leurs sources d'information sont nombreuses : autorités consulaires, agents commerciaux en Syrie, établissements bancaires de Beyrouth, filateurs installés dans le Liban qui ont eux-mêmes leurs propres agents.

La moyenne annuelle

.../...

.../...

des prix des cocons est calculée compte-tenu des variations saisonnières et de la disparité de ces prix, l'offre et la demande variant suivant les régions, la condition des vendeurs et des acheteurs, les qualités. Pour la production, la prudence de l'estimation lyonnaise écarte les données trop incertaines. Si les cocons dévidés dans les filatures "à l'européenne", dont les soies entrent dans le circuit commercial international, n'échappent pas à l'évaluation , les cocons servant à filer, par des moyens archaïques, des soies écoulées uniquement en Syrie, sont moins faciles à estimer.Mais quantitativement, ces soies constituent la partie la moins importante de la production.

Le pourcentage des soies syriennes arrivant à Lyon n'atteint jamais un chiffre élevé, surtout si on le compare à celui des soies de Chine et du Japon, (1) qui forment la majeure partie des importations lyonnaises. (2) Dans les années qui précèdent la première guerre mondiale, ce pourcentage diminue même très nettement, car la production syrienne marque le pas alors que les soies d'Extrême-Orient continuent leur progression à la Condition des Soies de Lyon, organisme qui centralise toutes les soies arrivant sur la place. Mais ce que les marchands lyonnais trouvent au Levant, c'est une production qu'ils dominent presque entièrement : au début du XXe siècle, plus de 90 % des soies de Syrie vont en France. L'étude du mouvement de la Condition des Soies de Lyon, indique l'appel

.../...

.../...

continu et croissant, que constitue le marché lyonnais. Les courbes 1 et 2 placées en index p205, montrent clairement que l'augmentation de la production Syrienne après 1860 répond directement à cet appel : le pourcentage des soies de Syrie arrivant à la condition des soies de Lyon grandit en même temps que la production.

La domination lyonnaise s'exerce en premier lieu sur l'approvisionnement en "graines" de ver à soie, du sériciculteur syrien. L'espèce autochtone de chenille qui avait fait jadis la renomée de la soie Syrienne, disparut entre 1853 et 1873. La muscardine et la flacherie, maladies du ver à soie dévastant alors les élevages français et italiens, fut introduite dans le pays d'Antioche à la suite de l'importation de graines contaminées, en provenance d'Italie, par une maison française. En 1872, la pébrine, autre maladie du ver à soie, fit encore des ravages dans les différents districts de Syrie. L'importation des graines, de compléments pour le grainage syrien qui ne pouvait plus satisfaire la faim européenne de soie, devient une nécessité vitale. Après les essais infructueux de graines du Caucase, de Perse, des Indes en 1857, la Syrie acheta en 1863 des graines japonaises, arrivant à Beyrouth via Marseille. Ces vers à soie, issus de la graine dite de Silbry s'acclimatèrent et permirent d'obtenir une production syrienne, de semences japonaises qui connut un certain succès jusque vers 1875. En 1868, Monsieur Walewski, Consul Général de France à

.../...

.../...

Beyrouth, émit même le projet de faire profiter nos éricicultеurs de l'heureuse expérience tentée par les Syriens. De nombreuses maisons françaises comme "Albert Fine et Compagnie" s'adressèrent à des négociants de Beyrouth. Les résultats furent jugés très honorables compte tenu de la moindre consommation de feuilles de mûriers exigée par cette graine japonaise, donc d'une rapidité accrue dans la récolte. Cependant la mauvaise qualité de ce grainage, le bas prix des cocons verts du Japon qui ne donnaient qu'une soie inférieure, firent peu à peu abandonner cette espèce d'autant plus que la récolte de 1875 fut catastrophique en Syrie. Les graines de Corse, du Var, et des Alpes Maritimes, sélectionnées suivant le système Pasteur, envahirent alors les élevages syriens au point de les monopoliser. (1) Les cocons jaunes ainsi obtenus fournirent une soie de qualité qui permit aux sériciculteurs de résister à la concurrence des bas prix d'Extrême-Orient et d'augmenter leur production ; les marchands lyonnais qui recherchaient cette qualité, accentuèrent l'évolution en avançant les fonds nécessaires à l'achat de ces graines. (2)

Nous abordons là un autre instrument de domination de Lyon sur la sériciculture syrienne : les capitaux, investissements et octrois de crédits. Les marchands de soie lyonnais, pour contrôler la production orientale et alimenter leur commerce devinrent les banquiers des sériciculteurs syriens. Ce "signe des temps" se manifesta souvent par une accentuation d'habitudes plus anciennes ;

.../...

.../...

par exemple, les Guérin (Maison Veuve Guérin et Fils) se livraient déjà au début du XIXe siècle à une activité bancaire, subordonnée à leur activité commerciale. Mais les autres maisons utilisèrent aussi les méthodes bancaires pour soutenir le commerce international de la soie. En Syrie, le financement se fit d'abord pour les filatures et par leur canal. Les franges littorales et montagneuses, avec les Maronites, bénéficièrent au premier chef de cette irrigation de capitaux. Les filatures françaises, toutes installées dans la Montagne, avaient donné l'exemple du renouveau de la technique. Elles restaient des établissements "pilotes", améliorant la production et l'orientant suivant les besoins du commerce extérieur. Elles furent les premières à être liées à la finance lyonnaise. La plus ancienne, celle qui fournissait toujours la meilleurs soie grège avait été fondée en 1840, à Bteter dans le CHOUF, par un commerçant de la Drôme, Nicolas PORTALIS avec l'appui du commerce de Marseille. Peu de temps après son installation, la première usine française, lançant sur le marché de Lyon des produits de tout premier ordre, faisait universellement connaître les soies syriennes. De nouvelles filatures suivaient alors son exemple, la plupart françaises, et leurs soies acquérirent rapidement un renom mérité. De 1840 à 1850 quoique la Syrie se trouve alors dans une passe difficile, cinq nouvelles filatures, dont trois françaises se créent sur le modèle de celle de N. Portalis. Mais du jour où, après les massacres de 1860, les "puissances protectrices" eurent

.../...

.../...

assuré au Liban, par le statut organique de 1861 et 1864, une existence quasi autonome, une ère de paix française et de sécurité succèda aux longues années d'agitation, et l'industrie de la filature prit un développement considérable. Sûres de n'être plus troublées par leur industrie ou dans leur commerce, les populations libanaises se trouvèrent encouragées à aventurer dans ces entreprises des capitaux que l'état antérieur du pays les avait jusqu'ici contraintes de dissimuler. Dès 1867, la circonscription consulaire de Beyrouth compte déjà 67 filatures toutes montées sur le modèle de celle de Btâter. Dix de celles-ci, possédées par des Français, occupent 1300 personnes et leurs 728 bassines fournissent les 2/5 de la production totale de la Syrie et du Liban. La filature de Al-Qrayyé, dans le Maten, était, elle, la propriété d'une maison lyonnaise. Exploitée depuis 1862 par la maison Palluat et Testenoire, elle fut rachetée en 1900 par la puissante Maison Veuve Guérin et Fils. En 1904, Charles Guérin la dota d'un outillage moderne et en obtint un rendement supérieur et un fil excellent. (1) A la veille de la 1ère guerre mondiale avec ses 558 bassines réparties dans 4 bâtiments, avec ses fours-séchoirs pour cocons, c'était la principale entreprise industrielle de la Syrie. Il ne restait à cette époque que 3 filatures françaises contre 10 en 1867. Les petits établissements avaient périclité, mais le nombre total de bassines françaises n'avait pratiquement pas varié : Maison Vve Guérin, Portalis (210 bassines), de Mourgue d'Algue liée au

.../...

.../...

commerce de Marseille (171 bassines). Ces établissements étaient dirigés avec compétence et bénéficiaient des facilités de transport que leur offrait la proximité de la route de Beyrouth à Damas (1) et de la nouvelle voie ferrée, mise en service en 1895. Ils soutenaient la concurrence spéculative des filatures libanaises "à l'européenne" par leur supériorité technique et la qualité de leur travail, par leurs possibilités financières et leur concentration; ils avaient en outre un rôle régulateur de la production et des prix. Mais la stabilité du nombre des bassines françaises contraste avec le développement considérable des filatures "à l'européenne" du Mont-Liban.

Alors que les filatures françaises se remarquaient par leur concentration et leur importance industrielle, la plupart des filatures libanaises "à l'européenne" étaient des établissements sommaires, ne fournissant que des soies de second ordre qui formaient cependant le plus gros contingent des soies exportées vers la France. Le Libanais qui construisait une filature, voulait d'abord profiter de la spéculation qu'autorisait l'augmentation de la production pour le débouché lyonnais. 8000 à 10 000 F lui suffisaient pour établir une filature de 40 bassines. (2) Cette installation n'était pas très coûteuse. Le principal investissement était provoqué par l'achat des cocons et le fonctionnement de la filature : le filateur devait disposer de 3500 à 5000 F par bassine, (3) suivant le cours des cocons. Or les filateurs libanais ne disposaient que très rarement de telles sommes, c'est là que le capital lyonnais intervient une nouvelle fois. Ces nouvelles filatures libanaises "à l'européenne " ne pouvaient fonctionner qu'avec le concours des capitaux ~~lyonnais~~ de marchands lyonnais , qui pouvaient ainsi contrôler l'essor de cette industrie sans en supporter les risques et les

.../...

.../...

difficultés. Certains filateurs libanais étaient directement en liaison avec une maison lyonnaise qui leur consentait des avances au taux de 4 à 6 % ; cette avance était remboursée par des envois de soies livrés en consignation au fur et à mesure de la production. Mais souvent, les marchands lyonnais ne connaissaient pas le sérieux et la solvabilité des filateurs syriens, aussi préféraient ils faire des avances par l'intermédiaire des banques de Beyrouth. Cette solution était peu avantageuse pour le filateur libanais, car le banquier beyrouthin lui imposait un taux d'intérêt de 10 % et plus, accompagnée fréquemment de certaines garanties, telles que les hypothèques foncières. Ces banques se faisaient également rembourser en soie pour l'envoyer, à leur tour, à Lyon, devenant ainsi un chaînon important du trafic. Le banquier BASSOUL (1) par exemple, correspondant des grandes maisons lyonnaises, était le principal expéditeur de soies dans les années qui précédèrent la guerre. Vers 1910, Lyon avançait environ 8 millions par an, somme équivalant à un peu plus du tiers de ce que les marchands de soie achetaient en Syrie. (2) Une large part de cet argent était consacrée par les filateurs à l'achat des cocons, le financement des filatures alimentait ainsi toute la sériciculture syrienne. Mais rarement le paysan, éducateur de ver à soie, traitait directement avec le filateur ; selon une vieille méthode adoptée par les nouveaux industriels, des courtiers parcouraient les régions séricicoles à l'époque des cocons. Une minorité d'entre eux, les courtiers " à la confiance", opéraient pour le compte d'une grosse filature à un prix fixé à l'avance ; les autres travaillaient"à leur compte" et portaient, aux filateurs, des cocons qui leur étaient payés comptant, non sans discussion du reste, le système consistant à acheter la récolte du petit éleveur le moins cher possible et la revendre au filateur

.../...

.../...

au plus haut prix. (1) De même que les courtiers "à la confiance", les courtiers "à leur compte" n'agissaient pas avec leurs propres capitaux, mais empruntaient à des banquiers, à des filateurs ou à de gros propriétaires, les fonds qui leur étaient nécessaires. La solvabilité de l'emprunteur était garantie par des hypothèques ou la caution des notables de son village. Munis de ces sommes, les courtiers cherchaient à se procurer les cocons aux prix les plus bas. Pour y arriver, ils se faisaient souvent marchands de "graines" de ver à soie, plaçant cette marchandise au paysan, non contre un paiement en numéraire, mais en exigeant une participation à la récolte. La pénurie d'argent liquide ou les dettes obligeaient fréquemment le petit éleveur à accepter ces conditions qui lui faisaient perdre une partie des bénéfices de son travail. Cette situation amenait le courtier, à devenir usurier, excellent moyen pour lui de tenir la récolte. (2) Le courtier représente l'intermédiaire d'entreprises capitalistes auprès d'une organisation agraire encore pénétrée de ses traditions sociales et de ses habitudes économiques.

Encore faut il souligner les différentes attitudes des groupes socio-confessionnels qui se situent géographiquement. La société maronite du Liban, plus qu'aucune autre dans le Proche-Orient, fut

.../...

.../...

soumise à une oscillation continuelle entre ses traditions et la nouveauté de l'action financière.

Dans ce Liban, dégagé depuis 1864 des contraintes féodales des Cheikhs, existait un nouveau style de gros propriétaires s'imposant à leurs métayers par leur pouvoir de capitalistes. Voici le cas des Lahoud, famille maronite du Liban septentrional : les revenus qu'ils tirent de la soie leur permettent d'arrondir leurs propriétés et d'exercer un contrôle financier étroit aussi bien sur leurs métayers que sur de petits propriétaires. Ces nouveaux biens économiques et la position centrale de ces "notables", filateurs, gros propriétaires, arrêtant l'argent de Lyon pour en redistribuer "les miettes" entre les mains de modestes producteurs, annoncent une nouvelle société "bourgeoise" dans laquelle l'évolution commerciale et industrielle renverse la routine technique et sociale.

Cette "césure confessionnelle" se vérifie également dans le monde du travail. Les filateurs embauchaient les travailleurs parmi les Chrétiens, moralement et techniquement prêts à accepter l'"occidentalisation". Dans son livre " l'industrie de la soie en Syrie et au Liban" (Paris 1913), Ducousso (P 166) rapporte que sur les 2000 ouvriers et les 12 000 ouvrières employés en 1911 dans les filatures, 8500 étaient Maronites, 2000 Grecs catholiques, 2500 Grecs orthodoxes, 1000 Druzes. Les Lyonnais, utilisant toute la gamme de l'influence française, profitent de cette confessionnalisation du travail. La maison Veuve Guérin créa, à côté de sa filature modèle

.../...

.../...

de Al-Qrayyé, un orphelinat professionnel de filles, dirigé par les soeurs de la Charité de Besançon ; elle formait ainsi des fileuses habiles et dociles. Complexité du caractère lyonnais. Ces ouvrières qui avaient une journée de travail de 13 Heures l'été et 10 Heures l'hiver, ne touchaient qu'un salaire variant de 5 piastres pour l'ouvrière d'élite à 1 piastre pour l'apprentie. Ces conditions de travail étaient en outre très pénibles, notamment dans les petites filatures à "l'européenne" installées par les Libanais. (Voir Ducousso p 162 163).

"Quand on se promène dans le Liban, on peut se rendre facilement compte de l'effet désastreux produit sur la race par le travail forcé des filatures. Dans ces bâtiments, vêtustes pour la plupart et mal ventilés, dans la buée chaude qui monte des bassines, qu'on se figure l'existence des fillettes de 7 à 15 ans, comme le sont de si nombreuses ouvrières... Quand à la nourriture, on se figure ce qu'elle peut être avec des salaires journaliers de 2o centimes à 1 F... De nombreuses grèves qui depuis l'établissement de la constitution se sont déclarées un peu partout dans l'Empire Ottoman sont d'un exemple trop facile pour ne pas tenter un jour la population séricicole du Liban et de la Syrie. "

Quel avantage d'employer ces ouvrières, réputées indolentes (1), mais acceptant ces salaires, alors qu'en France, à pareille époque, les fileuses du Vivarais se mettent en grève, refusant de travailler pour 1,50 F par jour, même si l'on tient compte des différences certaines des niveaux de vie ! Mais le paysan libanais ne voyait lui, que la misère, bien plus grande que la sienne, des Fellahs

.../...

.../...

des autres parties de la Syrie ; la situation lui garantissait un certain niveau de vie, une promotion sociale, en un mot une position de force face aux Druzes.

Nous abordons ainsi le deuxième visage de cette Syrie "bifrons", celui de l'intérieur musulman vers Homs, Alep, et surtout Damas, où survivent d'antiques métiers à tisser la soie. Cette soie "filée à l'arabe", entre les mains d'artisans respectueux de vieilles méthodes, connut un déclin irrémédiable devant la concurrence des cotonnades d'Angleterre et de Suisse, des soieries d'Italie et de Lyon, qui imitent son cachet. Les métiers de Damas s'intégraient dans les corporations élaborées et équilibrées dans les cadres sociaux de la cité musulmane. La solidarité des compagnons de travail, support à la fois mystique et humain, et l'héritage historique de ces métiers (1) justifiaient la résistance à l'Europe : refus culturel et même technique puisque l'introduction de quatre métiers Jacquard à Damas, au début du XXe siècle, fut un échec. (2) Des liens de civilisation "immatériels" unissaient les artisans à leur clientèle puis, au début du siècle, s'étendait de l'Anatolie au Soudan, en passant par la Mecque. En face de cette tradition corporative musulmane, se dressait la puissante organisation commerciale et financière des marchands lyonnais qui jouèrent sur les

.../...

sur les différences des prix et des qualités de la matière première à l'importation et à l'exportation. En I902, une petite quantité de soie filée "à l'arabe" fut produite, tandis qu'en échange, I20 000 kg de soie venant de Shangaï furent débarqués à Beyrouth, ce système put contenir les filatures "à l'arabe" dans les zones marginales moins touchées par le commerce extérieur.(I) D'ailleurs, le décompte des pieds de mûriers de la Syrie géographique rend parfaitement compte du caractère secondaire de la sériculture musulmane "de l'intérieur". Le Liban libre de la dîme(2) et largement ouvert à l'influence occidentale, reste dans le Proche-Orient arabe, le foyer principal de l'élevage du ver à soie. Au début du XXº siècle, on estimait à 28 millions le nombre de mûriers dans le Mont Liban, 9 I70 000 dans le vilayet de Beyrouth, surtout dans la région de Tripoli et Lattaquié, 3 395 000, dont 3 II5 000 entre Liban et Anti- Liban, dans le vilayet de Damas.(3) Le mûrier, cheval de Troie de la pénétration lyonnaise au Proche-Orient, reste donc un phénomène spécifiquement libanais Nous analyserons plus loin les conséquences politiques d'une telle situation.

Ce fut dans les années I880 que, suscitées par la demande, les plantations de mûriers prirent un nouvel essor et assurèrent l'abondante production de la décade suivante.(4) La plus grande ardeur à planter se plaça entre I889 et I893 ; les progrès se poursuivirent jusqu'au début du siècle au rythme de I00 000 pieds plantés par an en I898 / I899, mais plus que 30 000 en

.../...

.../...

1901. Pour encourager cet effort dans le Vilayet de Damas, l'administration de la Dette Publique Ottomane exempta de la "dîme des soies" les cocons récoltés durant 3 ans, à partir de la quatrième année de la plantation.

En ce début du siècle, le monde sériciole, travaillant pour le marché extérieur, est entraîné par les courants mondiaux. Sa sensibilité à la conjoncture internationale a crû avec l'augmentation de ses productions pour l'extérieur. C'est la période où s'infléchit la courbe de l'essor poursuivi jusque là par la soie (1) : Mévente des soies de Syrie, alors que le pourcentage des soies d'Extrême-Orient augmente à la Condition des Soies de Lyon. Les Lyonnais jugent le malaise au Levant par la situation des filatures. Charles CROIZAT, Directeur de l'Usine Veuve Guérin et Fils à Al-Qrayyé, constate en 1908, le retard technique pris par la multitude des petites filatures devant les progrès du Japon et de l'Italie. Pour filer 1 kg de soie, le prix de revient de la façon est de 5 à 7 F en Syrie, alors qu'il n'est que de 4 F en Italie. Le spéculateur libanais a-t-il intérêt à faire de coûteux investissements dans l'amélioration technique lorsque la qualité est concurrencée et que la quantité ne comble plus le déficit causé par la baisse? De 1902 à 1912, 1529 bassines sont abandonnées. (2) Dans les environs de Beyrouth, dont la rapide croissance a ouvert un large marché

.../...

.../...

de consommation, les mûriers sont avantageusement remplacés par des cultures fruitières et maraîchères. Les orangers sur les plaines côtières, les céréales dans la Beqaa, le tabac sur les hauteurs, ne risquent ils pas d'affaiblir la position des Lyonnais dans une zone où ils sont les maîtres ? Parallèlement, l'émigration qui puise dans la meilleure main d'oeuvre sériciole, la plus dynamique, s'avère inquiétante. En effet, là encore, le phénomène est d'apparence confessionnelle. Le Chrétien éveillé par l'ouverture sur l'extérieur et l'aventure économique à laquelle il est déjà convié sur son propre territoire, part dans la perspective de s'enrichir, pour l'Amérique de Nord et du Sud ou l'Australie.

Ces ombres obscurcissent-elles sérieusement les perspectives lyonnaises ? Sérieusement non. La production de la soie se maintient à un niveau élevé et la stgnation est trop récente pour apparaître dangereuse. Reste la position très solide acquise par les marchands lyonnais. Avec la soie, Lyon absorbe le 1/3 en valuer des exportation de Syrie. Tripoli et surtout Beyrouth, où ont afflué les capitaux français pour l'aménagement du port et la construction des chemins de fer (1), ont profité de l'essor de la sériciculture et ont vu la naissance d'une nouvelle classe sociale qui constitue la clientèle de Lyon. (bourgeoisie d'affaires européanisée. Voir Ducousso p 233 235 (2).) Quelques "hommes de paille" que Lyon aura soin de faire parler en temps opportun. (3)

.../...

.../...

Mais, du point de vue de la production, on ne peut que constater une régression énorme de la sériciculture Syrienne pendant la guerre. De 4 à 6 Millions de kg de cocons frais en 1914, la production, tombée très bas durant les hostilités, n'est encore que de 1,100 millionkg en 1921 et se relève à 2 Millions en 1922, de 11 000 bassines en 1914, la filature passe à 1500 après les hostilités. Il faut ajouter à ce triste bilan, un tiers des mûriers arrachés, sans compter de nombreuses plantations plus ou moins négligées, une main d'oeuvre rarifiée et chère. Cette série de constatations fait écrire en 1921 que "la sériciculture en Syrie paraît frappée d'un coup dont elle ne se relèvera pas." (1) Dans l'immédiat après-guerre, ces idées trouvent des individus pour les soutenir, une véritable campagne antisériciole est même engagée. Les mûriers avaient été arrachés pendant la guerre pour servir de bois de chauffage, pour les locomotives anglaises en particulier (2), ou pour être remplacées par des cultures de première nécessité, telles que le blé, au Liban surtout. En outre, 1/3 approximativement des plantations a été très négligé, faute de bras ; on peut donc considérer qu'un très grand nombre de pieds est à remplacer ou en mauvais état. Or, le remplacement des mûriers disparus est très souvent entravé par la dépopulation due à la guerre et par le manque de numéraire des paysans qui pourraient acheter les plants pour refaire les mûraies, qui, en outre, auraient non seulement à laisser

.../...

.../...

improductif ou à peu près pendant 4 ou 5 ans le terrain où ils feraient la plantation mais encore à payer l'impôt pour ce même terrain. Les "graines" provenant de France ou d'Italie restent trop longtemps dans les entrepôts douaniers,ce qui leur est préjudiciable surtout en fin de saison, certains lots sont même expédiés trop tardivement. Les sériciculteurs libanais ne reçoivent presque plus d'avances des commerçants lyonnais, avances qui leur sont nécessaires, nous l'avons vu, pour effectuer l'élevage (achats de graines...). Mais de toutes les questions touchant l'avenir de la Syrie, celle de la main d'oeuvre est certainement l'une des plus préoccupantes. On admet que le Petit Liban a vu sa population diminuer de 25 à 30 % en moyenne. Si de nombreux retours se produisent parmi ceux qui se sont réfugiés à l'étranger durant les hostilités, le vide à combler reste énorme et l'on est frappé en beaucoup de points du Liban de voir combien sont rares les hommes d'âge moyen dans la population. (1) C'est une situation fort préjudiciable à la sériciculture. De plus, l'émigration reste considérable. En 1921 on évalue à 130 000 le nombre des émigrés, pour une population libanaise de 559 000 habitants. La main d'oeuvre a renchéri etles ouvrières de la filature décrite par Ducousso avant la guerre touchent aujourd'hui 5 à 8 F. Enfin, l'insécurité politique n'incite pas à investir dans

.../...

.../...

dans la terre : la "pacification n'est pas acquise. Les doléances sont nombreuses à ce sujet. Les moyens de transport subissent une crise tout aussi alarmante : Le D.H.P. "Damas Homs et prolongements" impose des tarifs tels que les marchandises coûtent moins cher à transporter par chameau que par chemin de fer. La ratification si lente du Traité de Sèvres fait que les dommages de guerre n'ont pas été payés et la filature Portalis à Btâter attend, pour se remettre en marche, que le million de dommages de guerre subis soit enfin versé.

La grande pitié de la sériciculture syrienne ne laisse évidemment pas insensibles les industriels lyonnais et marseillais. Les enquêtes et les rapports se succèdent : rapport de M. CROIZAT, membre de la mission HUVELIN, (1) imprimé en 1920 par la Chambre de Commerce de Lyon, rapport de M. TERRAIL... En septembre-octobre 1922, le Général GOURAUD ayant invité trois professeurs à prendre part à un voyage d'études en Syrie, pour examiner la rénovation de la sériciculture dans ce pays, M. CLERGET Directeur de l'Ecole Supérieure de Commerce, M. CHAMBARD, Professeur à l'Ecole de Tannerie et M. PELOSSE, Professeur de sériciculture à l'Enseignement colonial à la Chambre de Commerce, sont désignés pour accomplir

.../...

.../...

cette mission. La Chambre prend connaissance du rapport rédigé par ce dernier, dans sa séance du 28 Décembre 1922 ; elle décide de le faire imprimer et de l'adresser aux groupements professionnels intéressés et aux personnalités officielles du Haut Commissariat de la République Française en Syrie. Chacun apporte ses conseils quant à l'amélioration nécessaire du grainage, de sa conservation, de sa distribution, (1) quant à l'extension de la culture des mûriers. Polarisé par l'exemple français et l'idéologie radicale, on parle de distribution de plants de mûriers, d'exonération d'impôts des mûraies, de faire accéder le Fellah à la petite propriété, plus propice à ce type de culture et à assurer la sécurité des personnes, tout en ménageant aux grands propriétaires une juste rémunération des terrains, bien entendu. (2) Le 11 janvier 1923, la Chambre s'enquiert de l'opinion formulée par M. Terrail, trésorier, administrateur délégué de la Condition des soies, sur les mesures préconisées par Jean Pelosse dans son rapport. Cette communication suscite un long débat entre les membres de la Chambre, sur les moyens de hâter le développement de la sériciculture non seulement en Syrie mais en France et dans les colonies françaises qui peuvent offrir à "la Fabrique" les ressources précieuses d'un approvisionnement en matière première. Le président L. PRADEL résume le débat en constatant que la Chambre paraît unanimement

.../...

.../...

d'avis que la sériciculture au Levant mérite de retenir son attention ; il propose donc l'étude de cette question par une Commission Spéciale, Commission qui entrera en contact avec les groupements intéressés et sollicitera les initiatives (marchands de soie, fabricants et acheteurs de soieries, teinturiers...). La séance du 26 avril 1923 consacre cette idée, et M. Terrail est nommé président de la Commission de Sériciculture. M. BERIEL, conseiller technique auprès du Haut-Commissariat de Beyrouth, saisit cette occasion pour demander le concours financier de la Chambre de Commerce de Lyon pour le relèvement de la sériciculture Syrienne. (lettre du 7 août 1923). Faisant état de ses modestes ressources, cette dernière décide de réserver une somme de 5 000 F à cet effet, subvention qui ne sera payée qu'après vérification du sérieux du programmesériciicole de M. Bériel . La visite du Général WEYGAND, le 26 mai 1924, à la Chambre, cautionne cette requête et la subvention de 5 000 F permet d'acheter des plants de mûriers de deux ans, divisés par lots de 100 et répartis entre les propriétaires pauvres qui se sont adressé à la Direction de l'Agriculture du Grand-Liban pour reconstituer leur plantation. (1) Le même jour, il est décidé que des relations directes s'établiront entre la Chambre de Commerce de Lyon et le Haut-Commissariat pour

.../...

.../...

assurer à la Syrie la possibilité de profiter de l'expérience de la Manufacture lyonnaise, de son aide morale et matérielle. Parallèlement, en ce qui concerne le commerce général du pays et en vue d'accroître la part trop faible qu'y prennent les commerçants et industriels français est crée, le 26 juin 1924, un "Office économique de Syrie et Grand Liban"sous la direction de la Chambre de Commerce de Lyon et de la délégation à Paris du Haut-Commissariat de la R.F. (M. TERRIER), à l'image de celui du Maroc qu'avait fondé le Maréchal Lyautey (1). Le 13 juillet, un arrêté du Haut-Commissariat nomme M. CHABERT Directeur de l'Office.

Durant sa première année de fonctionnement, l'Office se consacre à la constitution de dossiers documentaires. Au départ, il dispose d'un lot d'ouvrages très important ; une vingtaine de monographies sur des produits d'importation et d'exportation (coton, soie, machines agricoles) des rapports économiques, des aperçus touristiques,... tous documents de consultation courante. Car si l'Office de Syrie représente en 1924 un des piliers de la colonisation lyonnaise au Proche-Orient, il marque également l'aboutissement d'une dizaine d'années d'une investigation économique systématique. A ce titre, les Archives de la Chambre de Commerce restent notre instrument d'analyse préférentiel.

.../...

.../...

Intermédiaire incontesté entre la France et le Levant, la Compagnie lyonnaise reçoit les personnalités ayant un quelconque rapport avec l'organisation mandataire, met sur pied un service de renseignements sur tout ce qui concerne la Syrie, enfin accorde des subventions aux entreprises de caractère colonial. A Lyon, le circuit des hôtes ne varie guère, de la Place de la Bourse à la Chambre Syndicale des Filatures de soies. Le 28novembre 1918, l'Emir FAYSAL lui-même, qui de Damas se rend à la Conférence de la Paix, inaugure le cycle des réceptions d'après-guerre. Reçu en tant que fis du Roi du Hedjaz, et non comme prétendant au trône de Syrie, il n'a droit qu'à un "vin d'honneur" au grand salon de la Chambre de Commerce. Le protocole ne parvient pas à dissiper le malaise. Pour Faysal, l'amphitryon incarne l'essence de l'impérialisme français, seul obstacle à la réalisation de ses grands desseins. La Chambre, pour sa part, ne voit en ce prince que la cinquième colonne de la politique anglaise au Proche-Orient. Des banalités sont échangées qui ne cherchent même pas à briser la glace, et l'allocution que ENNEMOND MOREL déclame en la circonstance, nous apporte un témoignage vivant et pittoresque :

"... Malheureusement, votre soleil n'y vient pas et nous craignons que nos villes au ciel gris, aux rues mouillées ne vous paraissent bien maussades auprès de vos cités blanches de l'Orient qui étincellent avec leurs dômes et leurs minarets au milieu de la verdure de leurs oasis, comme des perles entourées d'émeraudes... Il nous semble que votre visite nous a apporté un rayon de

.../...

.../...

soleil de l'Orient".

A la suite de la réception, on décide d'offrir à l'Emir, en souvenir de sa visite, une étoffe de soie de Philippe de La Salle, "les Perdrix". Notons qu'en 1923, le bey de Tunis de passage à Lyon connaît les mêmes honneurs.

Le Général GOURAUD qui, en 1919, est nommé Haut-Commissaire de la République en Syrie, respecte l'étape lyonnaise avant de s'embarquer pour Beyrouth, et reçoit le 11 novembre les desideratas des milieux d'affaires. (1) Près de trois ans plus tard, à l'heure des premiers bilans, le 5 avril 1922, il réitère sa visite, comme l'on fait un pèlerinage. La satisfaction est générale ; M. L.PRADEL, Président de la Chambre de Commerce adresse ses félicitations au représentant suprême de la France en Syrie et au Liban :

"Nous sommes heureux de reconnaître que, dans ce pays de Syrie où l'on aime et admire la France depuis si longtemps, vous avez su développer encore le rayonnement du génie civilisateur de notre race que vous incarnez si parfaitement (applaudissements)... Vous savez que, de tout temps, les Lyonnais ont commercé avec ce pays ; on peut dire qu'à Lyon nous considérons la Syrie comme une colonie lyonnaise..."(2)

Quelques doléances cependant, toujours les mêmes, viennent troubler la liesse générale : que les écoles de Damas, foyers d'intrigues politiques, concurrentes de l'Université de Beyrouth, soient surveillées de près, que faire contre les Turcs qui taxent les importations en provenance de Syrie de 24 %... ?

.../...

.../...

Entre deux visites de Hauts Commissaires (1), la Chambre garde le contact avec l'administration mandataire en recevant leurs subalternes, comme le capitaine de frégate NEUZILLET, délégué en décembre 1920 par le Général Gouraud.

Les demandes de renseignements commerciaux constituent un autre témoignage de l'autorité dont jouit la Chambre de Commerce lyonnaise en tant que chargée des relations entre la France et le Levant. Des archives, nous tirons une lettre parmi des dizaines d'autres : Le 28 mars 1919 "La Chambre Syndicale des Fabricants de Chaussures, Galoches et Tiges de Lyon et la Région", avant le départ de la mission Huvelin (2) s'interroge sur les conditions de vente de son produit en Syrie: "Quelles sont les formes en faveur actuellement, bout large ? bout rond ? ou bout pointu ?" D'autres requêtes du même genre sont adressées par la Chambre Syndicale de Commerce des papiers en gros, celle des confectionneurs de vêtements pour hommes et enfants ("Dans les formes du vêtement les modes sont elles rigoureusement suivies ?") Les Chambres de Commerce étrangères, américaines et britanniques font également preuve d'un intérêt croissant pour "la chose syrienne" surtout depuis le retour de la mission Huvelin (lettres d'octobre 1919). D'autres correspondants français, semblent plus désintéressés, comme J.Macheret, "Chef de bataillon

.../...

.../...

au 409e régiment d'Infanterie," qui, avant de partir pour le Moyen-Orient, cherche à parfaire ses connaissances sur la question :

"Je voudrais occuper ces quelques semaines à préparer à leur nouvelle mission mes officiers et mes hommes, venus d'un peu partout. Alors même que nous ne disposeriez que de renseignements commerciaux, ilsseraient déjà très intéressants et très utiles puisqu'ils permettraient d'exposer non seulement la grandeur morale mais aussi la valeur marchande de notre mission."

Ce document a d'abord été retenu comme une nouvelle preuve de l'autorité de la Chambre lyonnaise en la matière, également comme un échantillon de l'opinion française quant à l'utilité du mandat en Syrie, devoir moral et entreprise rentable.

Autre moyen de s'affirmer : les subventions, que la Chambre accorde avec parcimonie. En 1919, elle décide d'assurer l'entretien de cinq élèves issus de grandes familles druzes, au Lycée du Parc (1), geste qui mérite la première page des quotidiens de Lyon. Depuis 1899, elle soutient un enseignement colonial de grande renomée. Les cours de législation coloniale, de sériciculture, de langue arabe, de sociologie et de civilisation musulmanes orientent les élèves vers une formation essentiellement technique et commerciale, comme il se doit. Les langues japonaise et chinoise et les civilisations de l'Extrême-Orient, enseignées à l'Ecole, rappellent le second pôle d'intérêt de Lyon, ville de la soie. Le budget de la Chambre de 1926 alloue une subvention de 100 000 F à cet enseignement ; malheureusement la rentabilité de la fondation ne paraît pas

.../...

.../...

acquise car les défections et les échecs sont nombreux. Sur 106 élèves inscrits en 1ère année en Octobre 1921, 2 seulement parviennent à décrocher le diplôme, délivré à l'issue de la 2e année. Ces heureux élus bénéficient de bourses de fin d'études, en Syrie bien entendu (1).

UNIVERSITE JEAN MOULIN LYON 3 I.H.C

A l'heure de la distribution, la Chambre n'oublie pas sa "clientèle" syrienne, c'est à dire les quelques familles bourgeoises libanaises favorables au mandat français, dont nous aurons l'occasion de rappeler l'influence politique. G. VAISSIE en fait partie, qui en Mars 1920, pour fonder son journal "La Syrie", fait un appel d'offre au commerce lyonnais, par l'intermédiaire de Robert de CAIX, Secrétaire Général du Haut Commissariat. Subvention accordée. En revanche, le Comité d'Orient se heurte à un refus sans appel, compréhensible quand on sait que celui-ci est l'équivalent parisien du Comité Lyonnais des Intérêts Français en Syrie (2), lui-même fondé antérieurement sous l'égide de la Chambre de Commerce et de l'Université. Le Proche-Orient doit rester la "chasse gardée" de Lyon, qui ne souffre aucune dérogation à cette exclusive, aussi bien dans les domaines économiques que religieux et intellectuels.

"Le patriostisme des congrégations françaises dans le Levant est pur, jaloux, ardent, leur enseignement est purement chrétien et ouvertement français ; français d'abord, chrétien ensuite. La France est devenue en Syrie indiscutablement souveraine. La Syrie est pénétrée jusqu'à la moelle d'influence française ; son instrument d'action le plus puissant est l'école. Tous les Syriens cultivés, musulmans et chrétiens parlent et pensent français. Tous les instruments de l'action française en Syrie perdent leur importance en présence de ce corps d'occupation majestueux et silencieux composé en Syrie depuis cinquante ans et qui imprègne de sa culture l'élite arabe, accomplissant la meilleure oeuvre de pénétration politique que puisse désirer un gouvernement".
(La Stampa 5 avril 1914)

En Syrie, terre de luttes éternelles, la rivalité des grandes puissances se manifeste, surtout depuis la seconde moitié du XIXe siècle, par l'appui qu'elles donnent à leurs écoles. Les missions de tous rites et les diverses associations telles que la Société impériale russe de Jérusalem, l'Alliance Française, l'Alldeutscher Verband et la Dante Alighieri s'imposent de lourds sacrifices pour maintenir leur influence. Les ordres français organisent, avec l'appui du gouvernement de la République, qui se veut laïque, de l'Alliance Française (1) et de l'Oeuvre des Ecoles d'Orient (2), un enseignement très diversifié. Ainsi l'on comprend aisément pourquoi cet article, tiré d'un journal italien, que nous avons placé en exergue plaît tant aux Lyonnais, au point d'être souvent rapporté dans les argumentations passionnées. Il est significatif qu'au début du siècle, le dépècement de "l'homme malade" semblant imminent, le "protectorat religieux" de la France au Levant suscite un regain

.../...

.../...

d'intérêt dans l'opinion comme en témoignent les nombreux ouvrages ou thèses universitaires qui se disputent le thème (1). Quelques dates essentielles jalonnent cette histoire apologétique. Généralement, on fait remonter "nos droits traditionnels" en Orient à la célèbre ambassade de HAROUN AL RASHID à Charlemagne qui reçut du Calife les clefs du Saint Sépulcre (800) et la souveraineté de la Terre-Sainte. Mais c'est à François Ier que revient le mérite d'avoir organisé le régime capitulaire, première politique réalisatrice dans l'Empire Turc. La capitulation de 1535 reconnaissait aux marchands chrétiens la liberté de pratiquer leur religion, à notre pays, le privilège de contraindre les autres de ne trafiquer dans les Echelles que "sous la bannière de France". L'arrivée des premiers missionnaires français marque la fin du XVIe siècle, avec le débarquement des Capucins, à Constantinople en 1586. Le Père Joseph du TREMBLAY, conseiller de Richelieu, membre de la Conférie, mit tout son crédit au service de ces missions, aiguillonné par les chimères d'une nouvelle croisade. Sur sa requête, la Cour de Rome, par deux lettres en date du 19 avril et du 19 juin 1625, accorda aux Capucins de France, les pouvoirs nécessaires à l'établissement de missions dans tout l'Orient. Le Père Joseph s'adressa aux religieux de son ordre, aux Dominicains, aux Jésuites surtout, qui s'empressèrent de répondre à son appel. Dans le domaine économique,

.../...

.../...

la Chambre de Commerce de Marseille jouissait, auprès de la Royauté, d'une autorité considérable : un édit de Mars 1789 lui délégait le pouvoir d'autoriser les Français à s'établir dans les Echelles. Certains impôts perçus dans le Levant lui étaient destinés, et l'entretien de notre corps diplomatique à Constantinople lui incombait. Quant au "droit historique de protection" des Chrétiens orientaux, on le fait remonter aux Croisades. La nation qui avait conduit l'Europe contre les "infidèles" apparut à ses frères lointains comme leur protectrice naturelle. Parmi eux, les Maronites sont l'objet de la sollicitude des historiens qui ne veulent voir que leur "fidélité à l'Eglise romaine" et à sa fille, la France. Ne vinrent-ils pas dès la première croisade au nombre de 30 000, s'unir à l'armée de Godefroy de Bouillon ? Plus tard, ne firent-ils pas la campagne d'Egypte avec Saint-Louis qui, au moment de quitter la Palestine, les gratifia, dans une Charte, du titre de "portion de la nation française", en assurant qu'ils seraient admis comme les Français eux-même, aux emplois publics dans son royaume ?
Ce droit de protection, bien que jamais mentionné dans les traités, était le résultat d'un accord tacite entre les Rois de France et la Porte. "Les Chrétiens maronites établis au Mont Liban, écrivait Louis XV, nous ont fait représenter que, depuis un temps infini, leur nation est dessous la protection des empereurs et rois de

.../...

.../...

France". Ce n'est que dans les dernières années du XVIIIe siècle que la Russie revendiqua la protection exclusive de la religion grecque orthodoxe. Au fil de l'histoire, les épreuves, endurées ensemble, vont rendre ces liens indissolubles. En 1860, 6 000 hommes de troupes françaises débarquaient à Beyrouth pour mettre fin à la tuerie déclenchée par les Druzes contre les Maronites. En 1870, 10 000 d'entre eux demandèrent à s'engager pour venir au secours de leur patrie d'adoption. En vain, le gouvernement ottoman refusa. L'Ancien Régime sut profiter au mieux du système capitulaire (1) puisqu'en 1789, le commerce français représentait à lui seul 42,5 % du trafic total de Smyrne alors qu'en 1904 il atteint tout juste 3 % (2). Pour les juristes du début du XXe siècle, le Congrès de Berlin (13 juin - 13 juillet 1878) constitue la seule reconnaissance officielle et internationale de nos droits dans le Levant. L'Article 62 du traité, tout en reconnaissant à chacun des Etats contractants le droit de protéger ses nationaux en voyage dans l'Empire Turc et ses établissements religieux, de bienfaisance ou autres, consacre la protection ab antiquo de la France sur les établissements catholiques fondés à l'origine avec le produit des aumônes de la chrétienté catholique, régis et subventionnés par la Propagande, institution pontificale.

.../...

.../...

Mais le visa du Saint Siège reste l'argument irréfutable du bien-fondé de nos prétentions. Deux pièces au dossier : en 1888, la Propagande lance sa circulaire "Aspera Rerum Conditio " en réponse aux revendications du jeune gouvernement italien. Ordre est donné aux missionnaires de la péninsule, comme aux autres, "de se conduire envers les représentants du Quirinal de telle façon qu'il ne pussent être soupçonnés de dispositions favorables ou de connivence à l'égard du nouvel ordre des choses existant à Rome". La circulaire ajoute :

"Car on sait que depuis des siècles le protectorat de la nation française a été établi dans les pays d'Orient, et qu'il a été confirmé apr les traités conclus entre les gouvernements. Ainsi on ne doit faire, sur ce point, absolument aucune innovation ; la protection de cette nation, partout où elle est en vigueur, doit être religieusement maintenue et les missionnaires doivent être informés afin que, s'ils ont besoin d'aide, ils recourent aux consul et autres agents de la Nation Française."

En 1898, la France reçoit un témoignage encore plus probant de la volonté pontificale. Le Cardinal LANGENIEUX, Archevèque de Reims, s'étant, le 20 juillet, adressé au Saint-Père pour lui soumettre un projet de création d'un Comité de Défense du Protectorat Français. Léon XIII lui répond :

"C'est avec une vive satisfaction que nous avons appris, par votre lettre, que les hommes éminents ont eu la pensée de former en France un comité national pour la conservation et la défense du protectorat français en Terre Sainte... Puissent ces efforts réunis assurer à l'Eglise catholique en Orient une existence paisible et lui permettre de travailler avec succès à l'extension de la vraie foi et au retour des brebis égarées au bercail de l'unique et suprême Pasteur !".

.../...

.../...

Le fait est que sur les 73 000 missionnaires de toute dénomination qui avant la guerre, dépendent de la Propagande, la France en fournit les 3/4. En Syrie, ceux ci sont plus spécialement affectés aux oeuvres d'enseignement. Le but en est clair :

"Dans le Liban féodal, décapité par la révolte, il fallait recréer une classe dirigeante, de ce peuple chrétien asservi et décimé par les infidèles, il fallait dégager une classe moyenne. De plus, toute cette partie du Proche-Orient était par la force des choses, par ses relations normales, entraînée vers la civilisation matérielle occidentale. Plutôt que de se raidir contre un courant irrésistible, mieux vaut le suivre ; les Jésuites de Syrie, mieux inspirés encore cherchèrent à le devancer afin de pouvoir le diriger". (in Jésuites missionnaires de Charles).

Sous l'égide de la ~~Province~~ de Lyon (1), les Jésuites occupent en Syrie une place prépondérante. Leur premier séminaire de GHAZIR, fondé en 1843, est devenu en 1875, lors de son transfert à Beyrouth, l'Université Saint-Joseph, construite d'après les plans du P. POUILLOUX, grâce en partie aux subsides des catholiques américains désireux de contrebalancer en Orient l'influence du nouveau "Syrian Protestant College". En 1881, Léon XIII justifie ce titre d'Université en érigeant canoniquement la Faculté de Philosophie et de Théologie du Séminaire oriental et en lui reconnaissant le droit de conférer les grades académiques et les diplômes de "Docteur es Sciences sacrées" conformément aux usages de l'Université grégorienne, à Rome. Reste à assurer un débouché séculier à cette instruction, à faire de la "classe dirigeante" dont on entreprend la formation, une élite opérationnelle. En 1883, le Père Rémi NO MAND, Supérieur

.../...

.../...

de la Congrégation en Syrie, s'attache à réaliser ce dessein en créant la Faculté de Médecine et de Pharmacie, aidé ouvertement par Jules Ferry, depuis Paris. (1) A la veille de la guerre, le personnel enseignant de cette Faculté se compose de onze professeurs français, Jésuites ou laïques, et de dix chefs de cliniques ou assistants du pays. Chaque année, trois spécialistes viennent de France, de Lyon surtout (2) pour faire passer les examens. Le recrutement des étudiants est pluri-confessionnel , sur 243, chiffre global, l'on compte 127 Catholiques, 70 Arméniens grégoriens et Grecs orthodoxes, 24 Israélites, 22 Musulmans. Au cours des années 1912-1913, toujours dans la même perspective, l'Université de Lyon délègue deux missions d'étude en Syrie, dont MM. HUVELIN, Professeur à la Faculté de Droit, et RIGOLLOT, Directeur de l'Ecole Centrale lyonnaise assurent la direction. Ces enquêtes portent rapidement leurs fruits puisqu'en 1913 sont crées à Beyrouth une Ecole de Droit, filiale de la Faculté lyonnaise et une Ecole de Génie Civil, sous-couvert de l'Université St-Joseph pour les questions d'ordre administratif. Et le 14 Novembre 1913, Paul Huvelin peut donner une leçon inaugurale de Droit Civil dans la salle d'anatomie de la Faculté de Médecine. Entre 1919 et 1922 la Direction de l'Ecole de Droit incombe à Paul ROUBIER, juriste lyonnais, président de l'Association Lyonnaise pour le Développement à l'Etranger de l'Enseignement Supérieur et Technique, dont nous

.../...

.../...

verrons l'active participation à la polémique engagée à propos du mandat. Ajoutons que l'Imprimerie Catholique (1), fondée en 1853, la Bibliothèque Orientale (1880) et le Séminaire d'Etudes Orientales (2) (1902), annexes de l'Université St-Joseph, contribuent au rayonnement de cette dernière qui s'étend sur tout le Proche-Orient, d'Iran en Egypte et du Soudan aux Balkans. Le collège secondaire de l'Université compte près de 600 élèves, tous payants sauf faveur spéciale, de nationalités et de rites divers. (314 Catholiques orientaux de rite uni, 59 Catholiques Latins, 3 Arméniens grégoriens, 8 Coptes, 112 Grecs orthodoxes, 44 Musulmans, 1 Druze, 16 Israélites). Tous ces chiffres, ainsi que ceux qui suivent, constituent le résultat d'une enquête menée, en 1912, par Maurice PERNOT, délégué par le Comité des intérêts français en Orient, pour étudier la situation des établissements scolaires protégés par la France (3). L'enseignement dispensé au Collège utilise des livres scolaires de provenance française pour préparer à un baccaulauréat, décerné par l'Université, dans un "esprit libéral". Il n'est pas de notre propos, de recenser systématiquement les écoles religieuses en Syrie qu'elles soient l'oeuvre des Jésuites, des Maristes, des Capucins, des Lazaristes ou des Frères des Ecoles Chrétiennes. De l'étude exhaustive de Maurice Pernot, retenons simplement que sur une population scolaire de la Syrie -Palestine évaluée à 90 000 élèves, les établissements français au nombre de 145 (soit 500

.../...

.../...

écoles) en accueillent 52 000. (1) Resterait 40 000 élèves pour les écoles gouvernementales ou étrangères. Parmi ces dernières, les écoles anglaises sont au nombre d'une centaine, réparties dans toute la Syrie, fréquentées par environ 7 000 élèves. La Direction des écoles, orphelinats, dispensaires... est assurée par des missions protestantes britanniques ou américaines, telles la "Mission Britannique", la "Mission des Presbytériens Réformés", la "Mission Irlandaise," la "Mission Presbytérienne Américaine"... La Faculté américaine joue en rôle pariculièrement important à Beyrouth ; plus ancienne que l'Université St-Joseph, elle fut crée en 1868 pour remplacer le Collège d'ABEY., fondé en 1846 par l'Américain C. VAN DYCK. L'enseignement y était primitivement dispensé en arabe, ce qui suscita un réel engouement en sa faveur. Les établissements américains de Beyrouth (Faculté, Collèges, écoles) réunissent ainsi, en 1912, près d'un millier d'étudiants.

La Société Italienne de Turin et l'Association Nationale des Missions constituent les instruments efficaces de la pénétration italienne en Orient. L'Association exerce son influence par l'intermédiaire de congrégations comme les Salésiens, les Carmes, les Franciscains de la Terre-Sainte, les Carmélites... La Dante Alighieri, les écoles de Beyrouth, de Tripoli et de Jérusalem sont parmi les plus célèbres.

.../...

.../...

La plupart des établissements grecs orthodoxes bénéficient du soutien de la Russie tsariste, notamment les collèges et les écoles de Beyrouth, de Homs, de Bethléem, de Tripoli, de Damas, de Lattaquié. La "Société Impériale Russe de Jérusalem" manifeste également une grande activité et dirige plus d'une centaine d'établissements scolaires disséminés dans tout le Proche - Orient.

Avant la guerre, près de 2 000 élèves fréquentent les écoles Allemandes, surtout concentrées sur CAïffa et Beyrouth. La Mission Protestante, la Société Palestina Verein, la Société Catholique ainsi que quelques congrégations, assurent le bon fonctionnement de la machine propagandiste d'Outre-Rhin.

Quant à l'enseignement laïque, français, par suite des circonstances et notamment de l'importance de la pénétration religieuse, il est demeuré jusqu'ici assez rudimentaire. Seule la Mission Laïque parvient à un résultat appréciable à Beyrouth, avec ses deux collèges qui comptent plus de 200 élèves chacun, filles et garçons. L'"Alliance Française" utilise les salles de lecture, les conférences, les dons de fournitures scolaires, dans ces "combats culturels". Elle compte en 1912, 225 adhérents ; la bruyante publicité qu'elle donne à sa noble mission cache difficilement

.../...

.../...

la modestie de ses réalisations.

Mais il en est de l'enseignement religieux en Orient comme de la soie (1), il sort épuisé du conflit mondial. Une clientèle scolaire se presse, de plus en plus dense, aux portes des écoles des "Frères", et souvent, faute de place, ne peut en franchir le seuil. La faute en incombe à un système de recrutement des religieux, hérité de la vieille République anticléricale, qui ne correspond plus aux nécessités de "la plus grande France . En vertu de l'article 2 de la loi du 7 juillet 1904, qui supprime, en France même, l'enseignement congréganiste, l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes, par exemple, obtint le droit de conserver à Caluire, dans le Rhône, à Talence, dans la Gironde, deux noviciats pour le recrutement des maîtres destinés aux écoles de l'étranger. En dix-huit ans, de 1904 à 1922, ces deux noviciats ont fourni 136 sujets, moins de 8 par an ; alors qu'au dire des intéressés, il faudrait chaque année, pour répondre aux besoins, un contingent de 250 à 300 novices. Dès 1912, M. PERNOT écrivait : "Les Frères des Ecoles Chrétiennes en sont réduits à vivre sur leurs réserves". "L'Enquête aux Pays du Levant" effectué par M. BARRES, au printemps

.../...

.../...

1914, répond aux besoins d'ouvrir l'opinion publique à ce problème dramatique. En 1923, peu avant sa mort, l'auteur est chargé par la Commission des Affaires Etrangères de la Chambre "bleue horizon", d'être, devant le Parlement, le rapporteur d'un projet de loi gouvernemental tendant à modifier cette misérable situation, legs du "petit père Combes". Auparavant, la République avait fait les premiers pas en rétablissant ses relations diplomatiques avec le Vatican (1), (1920) - non sans un "baroud d'honneur" des laïques irréductibles, regroupés derrière le panache d'Edouard Herriot; faisant appel à ses reminiscences de professeur d'histoire, le maire de Lyon hurla devant l'Assemblée, le mot que tous les députés attendaient : CANOSSA ! Adepte de la métaphore, il l'utilisa à merveille, avec un certain sens théâtral : "Quand la France parle aux nations du monde, elle doit leur parler debout et non à genoux". E. Herriot réfutait l'argument selon lequel l'intervention française en Orient, de par sa signification historique, nécessite l'appui du Saint-Siège. La France doit être reçue en "missionnaire du travail et de la liberté", la religion du XXe siècle. Le Président du Conseil, Georges LEYGUES, fort de l'appui du "Bloc National" n'eut aucune peine à défaire ces conbattants de désespoir et le projet fut finalement adopté par 391 voix contre 179.

— NOTES —

Page 47
-note I : cf Les Comptes-Rendus des Travaux de la Chambre de Commerce de Lyon. (depuis I864) C.R.T.C.C.L.

Page 48
-note I : cf Annexes p. 202 tableau : Mouvement de la Condition des Soies

-note 2 : pour les répercussions politiques, cf infra p 166

Page 50
-note I et2: cf DUCOUSSO L'industrie de la soie en Syrie et au Liban. Paris I9I3. page63 et suivantes.

> En I883, un rapport du Consul Géneral de France à Beyrouth signale que"depuis quatre ans, un nombre considérable de graîneurs syriens se rendent en Corse pour y acheter des cocons et les faire graîner, ou pour acheter des graînes toutes préparées pour des maisons ou des propriétaires indigènes et destinées aux éducations de ce pays."

Origine et décompte des graines (année I907)

Indigènes	Françaises	Brousse	Total
50 000 onces donnant I 200 000 kg de cocons frais	205 000 3 840 000 kg	25 000 750 000	280 000 5 840 000 kg

La Dette Publique Ottomane fait des efforts persévérants pour introduire en Syrie des oeufs de la race dite de "Bagdad" à cocons blancs, qu'elle produit dans ses établissements de Brousse.

Marques françaises de graines : BERTHET aux Arcs dans le Var PIEZZA et SIMON GRECCO à Oletta en Corse.

Page 52
-note I : cf Ducousso op cit (pI34)

Page 53
-note I : construite en I859/63 par une société française avec participation de la Cie des Chemins de Fer Paris Orléans et la Cie P.L.M.

-note 2 : cf C.R.T.C.C.L. op cit I9I9 p45I. Rapport de M.Croizat.

-note 3 : cf Ducousso op cit pI72.

Page 54
-note I : Id p 233.

-note 2 : cf VERNEY et DAMBMANN Les Puissances étrangères dans le Levant, en Syrie et en Palestine. Paris Lyon I900. pI68 et Ducousso pI73.

Page 55
-note I et 2 : cf Ducousso p I73
A la fin du XVIIIème siècle, VOLNEY signale déjà ce fait (Voyages en Syrie et en Egypte tome 2 page 265)

Page 57
-note I : "L'invétérée paresse des Libanaises constitue une des plus lourdes charges de l'exploitation, en créant aux filateurs la nécéssité d'entretenir une continuelle surveillance; d'où une source de frais à demi compensée seulement par le bon marché et l'habileté de cette main d'oeuvre."
in La Presse Commerciale du 30 Juin I909
Pour sa part, Ducousso avoue :"...la journée de travail commence avec le jour et finit avec la nuit...." op cit pI55.

Page 58
-note I : cf MASSIGNON La Futuwwa. in Parole donnée (coll IO/I8) I970.

-note 2 : Ducousso p202.

Page 59
-note I : cf Verney Dambmann op cit p650.

-note 2 : La perception de la dîme au profit de la Dette Ottomane partage la Syrie en 2régions inégales:le Petit-Liban, qui en est exonéré et le reste où cet impôt est perçu. Théoriquement de I2,5% ad valorem, la dîme, par diverses causes, est fortement majorée. L'affermage de la perception donne lieu à de fréquents abus; par exemple, la dîme qui doit rapporter I3 000 piastres dans le territoire des Alaouites, en rapporte 25 000 au fermier de l'impôt
d'après J.PELOSSE professeur de sériciculture à l'enseignement colonial de la Chambre de Commerce. (I922)

-note 3 : voir carte page 206

-note 4 : Ducousso p II7/I8

Page 60
-note I : cf graphique p 205

-note 2 : Ducousso p 232.

Page 61
-note I : Cie Ottomane du port, des quais et des entrepôts de Beyrouth fondée en I887
Société des Chemins de fer ottomans économiques de Beyrouth-Damas-Hauran (I89I)

-note 2 : Par le nombre des expéditeurs comme par la quantité de balles transportées (I4 426 contre 275 par les Musulmans) la nouvelle bourgeoisie chrétienne arrive largement en tête. Extrait d'un tableau de Ducousso

Exportation des Soies de Beyrouth en I9II (par balles de I00 kg)

Les Fils de BASSOUL 435 PHARAON I67
HELOU 274 en I904 puis faillite Vve GUERIN et Fils 3I2

MOURGUE D'ALGUE I39 TABIB II5 EYNARD 625 TABET 60
GEBEILI 72 LAHOUD et Fils II3 COURY 8 BUSTANI Frères4

-note 3 : cf BARRES Enquête aux Pays du Levant
"Ils fournissent tout le personnel des professions libérales, des administrations, des chemins de fer et de toutes les entreprises de caractère international. Au milieu de cette civilisation musulmane et de ses débris composites, ce n'est rien moins qu'une classe moyenne qu'ils sont en train de créer, une classe nourrie de notre culture et vivant de nos traditions."

Page 62
-note I : cf ACHARD La Syrie et le Liban en I92I (bibliographie)

-note 2 : "ils vont par trains entiers, en Egypte, comme bois de chauffage..." in rapport de la Mission Huvelin (inf p 124)

Page 63
-note I : cf le tableau du C.R.T.C.C.L. de l'année I9I9. p 452.

Conséquence de la Grande Guerre :
article du journal cairote Al-Ahram, cité dans Le Temps II Juin I9I6. "La visite d'Enver Pacha en Syrie a revêtu pour le Liban tous les caractères d'une véritable calamité publique. Il a en effet donné les ordres les plus sévères pour défendre le ravitaillement de la Montagne; on ne tolère que le passage d'un peu d'orge et de grain, qui sont distribués à raison de 4 kg par personne et pour 25 jours. Aussi la mortalité s'est elle étendue de manière effrayante. Les routes sont couvertes de cadavres....."

(pour l'utilisation politique de ces évènements, voir infra p 113

Page 64

-note I : cf page 124

Page 65
-note I : cf C.R.T.C.C.L. (année I922) p I82.

-note 2 : une grande partie des terres du Liban appartient aux couvents maronites. Autour de Hama cinq grandes familles se partagent un sol qu'elles ne cultivent pas directement. (Pelosse)

Page 66
-note I : Lettre du G^{al} SARRAIL du I0 Mars I925 (Archives de la Chambre de Commerce. Carton Syrie I9I5/20)

Page 67
-note I : sur le budget de la Chambre de I926
Subvention de 7000 F pour l'Office de Syrie
Subvention de 25 000 F pour celui du Maroc

Page 69
-note I : cf C.R.T.C.C.L. (année I9I9) p 400.

-note 2 : id I922 p 628.

Page 70
-note I : WEYGAND en I923.

-note 2 : voir infra p 124

Page 71
-note I : C.R.T.C.C.L. I9I9. p 47I.
Page 92
-note I : voyage de I923.

-note 2 : voir infra p 144

Page 73
-note I : fondée en I883, concourt à la plus grande diffusion du français.

-note 2 : fondée par le P.LAVIGERIE, solennellement approuvée par le Pape Pie IX, légalement établie en France par décision ministérielle du I2 Av I859. Directeur Général (pour notre période) Mgr CHARMETANT assisté d'un Conseil Central composé de diplomates, d'hommes politiques, de prêtres et supérieurs d'ordres religieux. Président Marquis de VOGUE.

Page 74
-note I : cf bibliographie p 90

Page 76
-note I : I604 Henri IV et Ahmed I consacrent la préséance del' ambassadeur de France et des consuls.
I740 Louis XV et Mahmoud I

-note 2 : J.AUBES Le protectorat religieux de la France en Orient (Toulouse I904)

Page 78
-note I : voir supra p 8

Page 79
-note I : subvention annuelle allouée par le Gouvernement.
En I88I, le parlement ouvre sur le budget de I882 un crédit extraordinaire de I50 000 F, auquel Gambetta, alors Pst du Conseil fit ajouter 25 000 F.
"l'anticléricalisme n'est pas un article d'exportation" Gambetta
En I894, le Pst Félix Faure visite l'Université St Joseph.

-note 2 : le Dr LORTET par exemple.
"La Syrie de demain" (Paris I884)

Page 80
-note I : Edite I42 000 ouvrages en I929 et des périodiques tels que Béchir ou Machreq.

-note 2 : 45 élèves en I9I2.

-note 3 : M.PERNOT Rapport sur un voyage d'étude à Constantinople en Egypte et en Turquie d'Asie. Didot. Paris I9I2.

Page 81
-note I : voir tableau Annexe p 204

Page 83
-note 1 : voir supra p 62

Page 84
-note I : rompues depuis le 30 Juillet I904.

— BIBLIOGRAPHIE —

Comptes-rendus annuels des travaux de la Chambre de Commerce de Lyon. (C.R.T.C.C.L) publiés depuis 1864.

Archives de la Chambre de Commerce de Lyon. Carton Syrie 1915-1920.

G. DUCOUSSO. L'industrie de la soie en Syrie et au Liban. Paris 1913. 234 p. in 8. cartes.

Dr LORTET. La Syrie d'aujourd'hui. Paris 1884. (Voyage 1875-80) Hachett.

ACHARD. La Syrie et le Liban en 1921.

P.CLERGET. La Syrie sous le mandat français. Revue économique internationale. 1923

D.CHEVALLIER. Lyon et la Syrie en 1919. Revue Historique n°224. 1964

Rapport à la S.D.N. sur la situation de la Syrie et du Liban. Publication annuelle de 1924 à 1939.

F.CHARLES-ROUX. La France et les Chrétiens d'Orient. Paris 1939. (Flammarion) in 16. 320 p.

J. MELIA. Chez les Chrétiens d'Orient. Paris 1929.

J.AUBES. Le protectorat religieux de la France en Orient. (Thèse) Toulouse1904

A.BRUNEAU. Traditions et Politiques de la France au Levant. 445p. F Alcan. Paris 1932

N.VERNEY et G.DAMBMANN Les Puissances étrangères dans le Levant, en Syrie, et en Palestine. Paris Lyon 1900. (bibliographie encyclopédique) 794 p. 3 cartes.

ENGELHARDT. La Turquie et le Tanzimat ou histoire des réformes dans l'Empire ottoman de 1826 à nos jours. Paris 1882.

CHARLES. Jésuites missionnaires. Syrie. Proche-Orient. Paris 1929.

Les Jésuites en Syrie 1831-1931. publication de l'Université St Joseph. à l'occasion du centenaire de sa fondation. Editions Dillen. Paris 1931.

Cinquantenaire de l'Université St Joseph 1875-1925. à la bibliothèque de N.D. des Missions à Fourvière. Lyon.

G.SAMNE. Les oeuvres françaises en Syrie. Paris 1919. brochure 15x21. 26p.

LOUVET. Les missions catholiques au 19ème siècle. Lyon 1894.

R. RISTELHUEBER. Traditions françaises au Liban. Paris 1918. Alcan. 314 p.

E. SOULIER. Député. Mille ans de traditions françaises. Paris 1923. Action Nationale Républicaine

D'.CROEDERER. La Syrie et la France. Paris 1917. in 8. 144 p.

Mgr CHARMETANT. Lettre ouverte à nos hommes d'Etat. (Oeuvres d'Orient)Paris 1915

POIGNANT. Les Intérêts français en Syrie. (Questions diplomatiques et coloniales. mai 1913)

P.JALABERT. En Syrie et au Liban. Un siècle d'effort missionnaire. dans la revue Etudes 1932

Les causes du malaise syrien. Etudes mai 1926.

L'oeuvre de la France en Syrie dans la revue Europe Nouvelle du 16 Mars 1929 p345.

C.LATREILLE. Un ouvrier de l'influence française à Jérusalem : le Père Ratisbonne. Trévoux 1915. m 8. 50 p.

Dans la Revue des Deux Mondes

E.LAMY. La France du Levant. 15 Nov. 15 Dec 1898. 15 Janv. 1er Mars. 15 Av. 1er Sept 1899.

GOYAU. Pionniers de la plus grande France : les Frères des Ecoles Chrétiennes. 15 Mai 1923.

CHAPITRE II

Paragraphe 1 : Les sources de l'information

Paragraphe 2 : Un langage unidimensionnel

- Etude thématique
- Etude chronologique :"le cas Progrès"

PARAGRAPHE 1

Les sources de l'information

Le "voeu des Syriens "

Le "Wilsonnisme "

Division de l'opinion syrienne

Bref historique du mouvement nationliste arabe

Le Congrès arabe de Paris (1913)

LeComité Central Syrien

Daoud Bey Ammoun

Khairallah

Faysal

La contre propagande turque

Le choix de la France

Les convictions françaises

Les massacres turcs

Les Syriens attendent la France

" Que vaut la Syrie? "

L'information économique centralisée par la Chambre de Commerce

Le congrès de la Syrie. Marseille 1919

La mission Huvelin

"Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes", veille formule remise au goût du jour par les principes wilsoniens, est au centre de la polémique engagée entre partisans et adversaires du mandat français en Syrie. Nul ne conteste la probité du programme américain pour la refonte de la carte du monde. Le président Wilson surnommé "Le Juste" par "Le Progrès" jouit d'une réelle popularité dans l'opinion publique lyonnaise au lendemain du conflit.

Le 5 juillet 1918, à l'occasion de la fête Nationale des Etats-Unis, célébrée la veille, les quotidiens de Lyon ne tarissent pas de louanges sur le peuple américain tout entier. Le 14 juillet, l'inauguration d'un nouveau pont sur le Rhône, baptisé Wilson, donne lieu à des discours enflammés de la part du Préfet, et du Maire, E.Herriot (1). Malheureusement, sur le terrain, l'application du 12° (2) des 14 points du Président d'Outre-Altantique, se heurte à des difficultés inextricables du fait de "l'imbroglio oriental".

A Lyon, chacun prétend connaitre mieux que quiconque "le voeu des populations syriennes" et il est un fait qu'il se trouve toujours un syrien pour acquiescer.

L'étude de cette diversité des opinions fait

l'objet de ce début de chapitre. Pour aborder le problème en le simplifiant à l'extrême, disons qu'il existe en Syrie deux grands mouvements idéologiques radicalement opposés qui revendiquent l'appui des masses arabes, lors de la Conférence de la Paix.

L'un plus arabe que syrien, historiquement le mieux connu, est incarné par l'Emir FAYSAL, souverain hachémite, lui-même soutenu plus ou moins ouvertement par le Foreign Office en la personne du légendaire Lawrence d'Arabie.

L'autre, plus syrien qu'arabe, entend assurer "la Syrie aux Syriens", en combattant "l'impérialisme" des souverains du HEDJAZ. Les partisans de cette politique, conscients d'être les citoyens d'une entité nationale autonome, de brillante civilisation , refusent catégoriquement de confier le pouvoir à une équipe de "bédouins", de "barbares" étrangers, venus du Sud. Ce courant d'opinion est lui-même divisé sur les moyens d'une telle politique. Certains , le Comité Central Syrien essentiellement, jugent la tutelle de la France provisoire mais indispensable pour parvenir à leurs fins, d'autres, n'acceptent aucune dérogation, aucune limite à la souveraineté. Le particularisme libanais vient encore compliquer le problème.Notons que les structures sociales de la Syrie et du Liban, esquissées dans le premier chapitre sont sous-jacentes à cet éventail de l'opinion et doivent rester présentes à l'esprit, dans cet essai d'explication

Pour comprendre cette diversité il convient de remonter aux Prolégomènes du mouvement national arabe. Le livre de G. ANTONIUS, the arab awakening reste notre meilleur instrument de travail, dans cette étude de la "Nahdah". La Syrie est à la fin du siècle dernier l'épicentre du courant nationalitaire (1) proprement arabe; AL KAWAKEBI, né à Alep, marquant la transition avec le réformisme musulman, originaire d'Egypte, incarné par les hautes figures que sont DJAMAL AL/DIN AL AFGHANI ou Muhammad 'ABDUH. Or le nationalisme arabe, de la Société secrète de Beyrouth de 1875 à la "ligue de la Patrie Arabe" de NAJIB 'AZURI (1904) reste, la plupart du temps chrétien et non musulman. Les cinq jeunes chrétiens issus du Syrian Protestant College, qui décident en 1875 la fondation de la Société Secrète de Beyrouth, exhortent la population arabe à la rébellion contre le joug turc, revendiquent l'indépendance de la Syrie et du Liban unis, la reconnaissance de l'Arabe comme langue officielle dans le pays. Ils introduisent ainsi un sentiment "racial" dans le mouvement de renaissance islamique. A la fin du règne hamidien en 1904, un arabe chrétien, NAGIB 'AZURI fonde à Paris une société, la Ligue de la Patrie Arabe, dont le but est de libérer la Syrie et l'Irak. Depuis 1875, les thèmes politiques n'ont donc guère changé. Le livre qu'il publie en 1905, en langue française, Le Reveil de la Nation Arabe, appel à la révolte, connaît

un vif succés dans les cercles politiques et littéraires français. Ce message arrive à point en France pour être exploité par tous ceux qui misent sur un futur dépeçage de l'Empire Turc, de "l'homme malade", et pensent que la France doit faire valoir ses "droits traditionnels le jour du partage". Mais NAGIB'AZURI ne figure jamais au coeur du mouvement national arabe car il mène une propagan de de l'étranger, dans une langue étrangère, d'autant plus que depuis 1882, l'Egypte occupée par les anglais, est devenue, en dehors du régime turc, le foyer principal du nationalisme arabe organisé par des journalistes, des étudiants , des écrivains... Et c'est là qu'une première explication peut être apportée à cettedivision des "forces de libération", à la conférence de la Paix. Paris, qui au début du siècle dispute au Caire le rôle de mentor du front arabe, souffre d'ostracisme, de l'incompréhension des masses populaires qu'il prétend pourtant représenter. Parmi toutes les sociétés secrètes qui, entre 1909 et 1914 bourgeonnent dans l'Empire Ottoman, en réaction contre le régime jeune-turc qui, en matière de despotisme n'a rien à apprendre d' 'ABDUL HAMID, AL FATAT, fondée à Paris en 1911 par sept étudiants arabes, musulmans, travaille à l'indépendance des pays arabes. En cela, elle est en avance sur les autres qui ne réclament encore qu'une décentralisation administrat ive et intellectuelle, comme le Parti de la Décentralisation Ottomane (du Caire) ou AL QAHTANIYA de 'AZIZ 'ALI. . A l'instigation des

suite à Turquie et Nationalisme 1909.

jeunes dirigeants d'AL FATAT, est réuni à Paris, le premier congrès arabe, du 18 au 30 juin 1913, 186 boulvard Saint-Germain, dans la salle de la Société de Géographie. Plus de trois cent délégués sont rassemblés sous la présidence de ZAHRAOUI assisté de CHEKRI GANEM, tous les grands noms du patriotisme arabe en France (1), mais la faible participation des pays arabes proprement dit, ôte à cette manifestation tout caractère representatif et la ramène à une simple "réunion de famille".
La plate-forme revendicative reste mesurée, axée sur le principe de la décentralisation, tentative suprême pour sauver l'unité ottomane menacée.

"l'Empire régénéré peut réaliser nos désirs et nous y tenons" - ZAHRAOUI - "Le Temps" - 10 juin 1913

Après avoir fait en vain pression sur le gouvernement français pour qu'il interdise la réunion, le Comité Union et Progrès (C.U.P.) envoie des émissaires à Paris pour s'entendre avec le Congrès. La reconnaissance de l'Arabe comme langue officielle est accueillie comme une grande victoire [illegible]. Trois dirigeants arabes sont solennellement invités à STAMBUL, mais le 18 Août un décret restreint considérablement la portée de l'accord de Paris et l'ancien président du Congrès, AL ZAHRAOUI gagne un siège de sénateur ; suprême trahison. Le 9 février 1914, 'AZIZ 'ALI, fondateur d'AL QAHTANIYA puis d'AL 'AHD (2), est arrêté à STAMBUL, condamné à mort, puis libéré en avril, grâce à l'intervention de la diplomatie anglaise. Son retour triomphal en Egypte secoue les masses populaires et marque l'avortement du mouvement national arabe "intra-muros", concilié avec l'intégrité de l'Empire Ottoman.

Plus tard, six des participants du congrès seront jugés et exécutés par les turcs.

Restés à Paris lorsqu'éclatent les hostilités, les anciens organisateurs du congrés arabe poursuivent une politique résolument syrienne. CHEKRI GANEM comme en France depuis la représentation à l'Odéon, le 12 février 1910, de sa pièce A. TA[illegible], (1) fait paraître à PARIS, en mars 1915 un journal "destiné à sauver le réveil de la race arabe " - AL MUSTAKBAL (l'Avenir) et fonde, le 16 juin 1917, le Comité Central Syrien. Le programme en est clairement défini :

1° s'efforcer par l'intermédiaire de la France et de ses alliés d'obtenir la libération de la Syrie et du Liban du joug turc et de toute autorité effective ou nominale de l'Empire.

2 inviter les Syriens et les Libanais à s'engager dans la Légion d'Orient sous le drapeau français. D'autres comités poursuivent les buts similaires, dispersés dans le monde en fonction de l'implantation des colonies syriennes, au Mexique, en Amérique du Sud, aux Etats-Unis, en Angleterre, en Egypte... L'éducation militaire de la jeune légion s'effectue très rapidement si l'on en croit la propagande du comité central de Paris, cette petite troupe peut représenter, au siège de Jérusalem, les " aspirations syriennes", dans l'armée d' ALLENBY. Le Comité Central syrien, sans se contenter d'apporter des encouragements aux volontaires, mène une ardente campagne

en faveur de l'unité de la Syrie et de son indépendance sous l'égide de la France. Son combat semble avant tout mené contre l'opinion française, du moins contre une minorité irréductible qui pourrait, à l'heure du réglement final, contrecarrer ce programme. Le livre de NADA MOUTRAN, La Syrie de Demain , paru chez Plon en 1916, véritable dithyrambe en faveur du mandat français, est connu, en France, de tous ceux qui s'intéressent à la question.

"Nous ne permettrons pas qu'on laisse croire aux Français que les Syriens ingrats et oublieux, s'opposeraient à leur intervention en Syrie, ni que la Syrie est indigne de leur sollicitude."

Dans une première partie, MOUTRAN répond aux arguments habituels des adversaires de l'intervention :

-l'intégrité de l'Empire ottoman est nécessaire à l'équilibre européen (1)
-le Peuple turc est excellent
-la France n'est pas un pays prolifique
-en Syrie, la majorité se compose de Musulmans...adversaires irréductibles de toute intégration européenne, pour en venir à bout il faudra une puissante armée et des sacrifices énormes(2)
-le Français n'a rien à gagner.

Dans sa seconde partie, il traite de "l'état de la Syrie" en 1916, de son organisation politique et administrative, ses structures sociales et religieuses.

Pour sa part, le Dr KAHIL, dans son opuscule, les aspirations syriennes, qu'il dédie au Sénateur Edouard HERRIOT, réclame l'annexion pure et simple de son pays par la France et l'assimilation du peuple syrien par le peuple français . Le traité d'exploitation coloniale le plus éhonté reculerait devant de telles théories :

"La France devrait annexer purement et simplement la Syrie. Toute autre méthode d'occupation est contraire à l'intérêt de la France et du pays lui-même. Le Syrien, Monsieur le Sénateur, est digne d'intérêt pour lui même.

Certes, tous les Syriens compris dans la Grande Syrie, ne méritent pas,au même titre, par leur culture et leur développement intellectuel, de devenir du jour au lendemain, Français, fils de la grande Nation qui est le flambeau de l'humanité et de la civilisation.

Mais tous les peuples de Syrie ont un instinct d'assimilation et une intelligence très grande, qui leur permettraient, après quelques années d'éducation, d'administration saine et de régime équitable, d'être à la hauteur de cet honneur.....D'ailleurs au point de vue ethnographique, il n'y a que des nuances qui différencient la race française de la race syrienne."

Inutile de préciser que de telles théories connaissent la faveur de certains milieux lyonnais et les noms de CHEKRI GANEM ou de NADA MOUTRAN ne manquent jamais d'être salués au cours d'une réunion du Conseil de l'Université ou de la Chambre de Commerce. La représentation d'ANTAR, au Théâtre des Célestins, et un succés complet et fait entrer le monde arabe dans "le tout-Lyon". Aucun argument n'est oublié s'il peut déterminer la position de la France sur le problème, depuis la rentabilité économique de l'entreprise qui semble évidente, jusqu'au redoutable fardeau de l'Homme blanc.

Parallèlement à cette mise en condition

de l'opinion française, le Comité Central syrien accentue sa pression sur les milieux gouvernementaux. Une motion est votée à l'unanimité le 28 juillet 1917 par le Conseil du Comité et transmise à M. RIBOT "afin de solliciter une déclaration officielle du gouvernement français sur la question de Syrie".

> " Toutes ses sympathies, toutes ses ses préférences, vont vers la France dont elle sait la langue, dont elle a appris, depuis des siècles, à apprécier la générosité et le désintéressement. C'est donc votre concours qu'elle attend, qu'elle sollicite pour la guider dans la voie de la liberté et du progrès économique et social. Car les syriens savent parfaitement que des siècles d'oppression les ont mal préparés à lautonomie. Quoique leur race de distingue par son intelligence et sa culture intellectuelle, ils ont le sentiment de leur inexpériende politique et sentent le besoin d'un protecteur, d'un tuteur d'un guide"

Le 24 août 1917 une nouvelle note remise à M.RIBOT réitère la requète, insiste sur "l'opportunité de faire connaître officiellement les directions et le but de la politique de la France en Orient;"

elle est d'un grand intérêt documentaire car elle nous éclaire sur les sentiments qu'éprouvent les "syriens de Paris", à l'égard de l'autre courant nationalitaire pan-arabe, dirigé par HUSSEIN depuis la "révolte dans le désert".

> "Le gouvernement français n'ignore pas quelles sont les ambitions du nouveau royaume arabe. Certains personnages de

> l'entourage du Chérif, sinon le Chérif lui-même, font en Europe et aux Etats-Unis, une sourde propagande, dans les milieux orientaux, en faveur de l'annexion de la Syrie à l'Arabie (1), conception monstrueuse que répudient les Syriens de toute religion, car elle perpétuerait la suprématie religieuse, soumettrait une province riche et civilisée à un royaume pauvre, inorganisé et peuplé de tribus nomades... Le récent congrès du parti travailliste anglais a demandé la constitution en Palestine d'un Etat juif indépendant, ressuscitant ainsi la vieille chimère sioniste dont le temps a fait justice... "

Le 23 décembre 1917, le Comité Central Syrien tient à Paris une réunion au cours de laquelle M. Jean GOUT, ministre plénipotentiaire représentant le gouvernement français, et Sir Mark SYKES pour le gouvernement anglais, rassurent enfin les esprits (2).
Le danger est provisoirement écarté. En 1919, à la Conférence de la Paix, il faut faire face aux prétentions hachémites incarnées par FAYSAL et le Colonel LAWRENCE. Sur le front de l'opinion, Chekri GANEM mène la bataille en organisant des conférences(3) dans les salles de spectacles parisiennes. "Mandaté par plus d'un million de voix syriennes", il plaide la cause de <u>l'unité de la Syrie</u> sous l'égide de la France,
Quant aux délégués des puissances alliées à la Conférence, ils subissent les assauts réitérés du Comité Central qui s'insurge contre la procédure d'enquête KING-CRANE préconisée par la solution de la question du Levant et chargé de rapporter les aspirations des

populations concernées :

> "Tous les syriens sincères et de bonne foi soucieux du réel intérêt de leur pays, s'associeront sans réserve à cette protestation, si le sort de la Syrie doit dépendre du résultat de l'enquête, basée sur les votes des populations recueillis sans distinction de degrès de culture. Il est certain, en effet qu'en pareil cas la majorité, ignorante et imbue de préjugés religieux, se prononcera pour le rattachement au royaume de HEDJAZ ou pour la tutelle hedjazienne, directe ou indirecte, ou pour toute autre combinaison. Les musulmans eux-même ont un intérêt certain, si l'on envisage l'intérêt réel des peuples sous l'angle de la loi de l'évolution à être délivrés de l'obscurantisme dans lequel il croupissent et à voir doter leur pays d'un régime d'ordre et dégalité de nature à l'acheminer dans la voie du progrès et de la civilisation modernes... Le principe proclamé du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes doit subir, dans l'intérêt même des peuples nouvellement rappelés à la vie politique, une atténuation mesurée à leurs dispositions et à leurs besoins."

Le choix du Comité Central Syrien paraît simple, modernisto : la Syrie ne peut sortir du Moyen-âge qu'en copiant servilement l'occident, même si cela doit conduire à étouffer provisoirement la "vox populi", passéiste, qui ne peut pas reconnaître seule, son intérêt. Sa propagande mise à déconsidérer l'autre courant d'opinion en lui reprochant, candidement, ses fréquentations peu honorables.

"Il serait trop long de citer, et nous sommes obligés de passer sous silence tous les discours et les nombreux articles de journaux exaltant la gloire des arabes, prêchant l'union des peuples arabes, prô-

nant le droit à l'indépendance absolue de tou s les peuples. Nous faisons ob server seulement que toutes ces opi-nions ne sont nullement indépendantes et ne réflètent pas des idées syriennes libres et spontanées (1).

C'est ainsi que Palestine est édité au Caire par l'armée britannique, Al Kawkab (Caire) est contrôlé et financé par l'Etat-Major britanique, Istiklal al arab (indépendance des arabes) organe hedjazien, de Damas, se publie dans des conditions presque identiques. (2)

Cependant, à son grand dam, le Comité Central Syrien, ne rassemble pas sous sa bannière toutes les voix progressistes, favorables à l'intervention française; son voeu de réaliser la "Syrie intégrale" se heurte au particularisme libanais. L'histoire de ce dernier (3), n'entre pas dans le cadre de l'exposé; Rappelons simplement qu'il repose à la fois sur une originalité sociale et religieuse et sur une conscience nationale distincte depuis le réglement de 1860. Le fait important est que depuis le début du siècle, un mouvement national spécifiquement libanais rivalise dans la capitale française avec le courant déjà analysé. En 1908; M.JOUPLAIN, libanais, publie à Paris: La question du Liban, étude de droit international et d'histoire diplomatique, il pose devant l'opinion européenne les données du problème, ébauche les premières revendications, à savoir indépendance, rectification des frontières sur le BEQAA, réforme intérieure démocratique. De nombreuses publications

d'inspiration identique répandent, dans les colonies libanaises d'Europe et d'OutreAtlantique, cette volonté séparatiste. Dans cette perspective, le 1er juin 1912, est fondé à Paris, le Comité Libanais.

A la Conférence de la Paix, le Liban lui-même, présente un front incohérent face aux prétentions alliées, chaque faction, revendique, bien entendu, l'unanimité des populations concernéeset des comités libanais de l'étranger. Il nous est très difficile de filter la vérité.
Le 5 janvier 1919, le Comité de Paris, réuni en assemblée générale pose les fondements de son action par cette formule qui figure au JournalOfficiel du 15 janvier 1919 : Indépendance absolue du Liban et reconstitution de son unité territoriale dans ses frontières naturelles historiques et économiques.
Or, parallèlement, est déclenchée du Liban une offensive diplomatique différente quant à ses options. Représentant le Conseil administratif du Mont-Liban, une délégation arrive à Paris, conduite par DAOUD BEY AMMOUN,(1) avec le programme suivant :

1° - Extension du territoire du Liban actuel à ses limites historiques et géographiques et conforme à ses besoins économiques...

2° - Confirmation de l'autonomie de ce pays par son droit d'assurer son administration et

et sa justice par ses nationaux.

3° - Institution pour le Mont Liban, d' une chambre représentative élue par le peuple d'après le système de la représentation proportionnelle, pour assurer le droit des minorités. Cette chambre aurait les droits et jouirait de toutes les attributions des parlements dans les pays démocratiques.

4° - L'appui du gouvernement français pour la réalisation des voeux précités...

Les déclarations de DAOUD AMMOUN publiées dans Le Temps, du 29 janvier apportent quelques précisions : "Nous voulons un Liban dégagé de toute entrave et de toute servitude...or, nous le savons tous, il ne nous est pas possible de nous développer économiquement et d'organiser notre liberté sans le concours d'une grande puissance... De tout temps, la France nous a défendus...c'est son concours que nous désirons... En ce qui concerne le reste de la Syrie, nous ne nous croyons pas qualifiés pour parler en son nom..."
Le Comité libanais de Paris, dans sa séance du 9 février 1919, en réaction contre cette "trahison" décide :

"1° - De communiquer, suivant sa décision

du 5 juin, son programme aux délégués des Grandes puissances.

2° - De protester contre la Délégation DAOUD AMMOUN(venue du Liban).

3° - De demander à être entendue à la Conférence en la personne de M.KHAIRALLAH(1),secrétaire du comité.
Mais après avoir entendu la thèse de DAOUD AMMOUN(2) le Conseil des dix, se désintéresse ou feint de se désintéresser de la question, la tendance KHAIRALLAH étant solidaire du"mouvement d'indépendance de la Syrie et de tous les pays arabes"donc très proche de la ploitique de HEDJAZ.

Malheureusement, nous ne possédons pratiquement aucun document sur la propagande hachémite en France; ce qui prouve,tout au moins, qu'elle ne put jamais rivaliser avec celle du Comité Central Syrien. Faiblesse de ses moyens ? Censure des milieux gouvernementaux ou boycottage de l'appareil d'information lui-même en France ? Toujours est-il qu'à la Conférence de la Paix, l'Emir FAYSAL ne bénéficie d'aucun soutien de l'opinion publique en France (3), même dans les milieux "de gauche" ou non conformistes, sans doute parce qu'il n'est, aux yeux du "français moyen" que l'instrument de l'impérialisme britannique au Proche-Orient. Les quotidiens lyonnais n'ouvrent jamais leurs colonnes au point de vue hedjazien et rarement aux démélés de FAYSAL devant les délégés des Puissances

alliées. Ce nationalisme arabe, "nationalisme de rancoeurs", selon le mot même d'ANTONIUS dans son livre The arab awakening, n'atteint pas, il va sans dire, la "corde sensible" de l'opinion française qui n'a jamais eu vent des intrigues politiques françaises et anglaises au Proche-Orient durant la guerre. Certes lorsque les Soviets publient, fin novembre 1917, les traités Secrets (1) sur le futur partage de l'Empire ottoman, qui liaient le régime tsariste, le Progrès somme legouvernement français de s'expliquer et d'arrêter définitivement ses "buts de guerre", dans le sens moral qu'exige une croisade pour la liberté et le "droit des peuples de s'appartenir"(2). Mais la déclaration BALFOUR (3), la "Déclaration aux Sept", la déclaration franco-anglaise, la commission d'enquête,(4), toutes ces tergiversations de la diplomatie occidentale au Moyen-Orient, demeurent dans l'ombre. Il n'est pas de notre intention d'aborder dans ce paragraphe la critique de l'information lyonnaise, qui sera développée ultérieurement; aussi la thèse hachémite ne doit elle pas retenir plus longuement notre attention puisqu'elle ne correspond à aucun appareil de propagande efficace qui puisse influencer l'opinion (5). Dès lors comment apprécier sa représentativité au sein des masses syriennes ? Si l'on en croit ANTONIUS? le rapport de la commission d'enquête KING-CRANE envoyée sur place par WILSON (contre l'avis du quai d'Orsay et du

foreign office), "document exceptionnel", nous est précieux secours. La commission américaine arrivée à JAFFA le ler juin 1919, passe six semaines en Syr ie et Palestine, interroge, reçoit 1 800 pétitions. En conclusion, elle recommande l'unité de l'Irak et de la Syrie (géographique, incluant la Palestine) avec autonomie libanaise dans le cadre syrien.
Le système du mandat n'est pas à priori rejeté, sous réserve qu'il constitue une étape rapide vers l'indépendance totale envisagée dans le cadre monarchique, avec FAYSAL sur le trône de Syrie et un prince arabe plébicité en Irak.
Quant aux puissances mandataires éventuelles, le rapport exclut toute candidature française en Syrie, souhaite l'assistance américaine pour celle-ci et anglaise pour l'Irak. Ainsi, à quelques détails près ces voeux reprennent les résolutions, exprimées en dix clauses, par le Congrès Général Syrien, nouvellement élu, dans l'agitation de 2 juillet 1919.

Quelques articles recueillis dans divers journaux,syriens, témoignent également de la volonté des masses populaires. Dans l'Al-Kawkab d'avril 1919, par exemple, vilipendé, nous l'avons vu, par le Comité Central Syrien :

" ...Quant à la nécéssité de donner aux Syriens des instructeurs pour les guider dans l'exercice du self-gouvernement, j'admets cette necessité, mais la nation ne veut pas se donner des tuteurs ni des maîtres, car la tempête effroyable qui a passé sur le monde au cours de cette guerre a purifié l'esprit des peuples qué gouvernait la Turquie, des idées serviles qui leur faisaient croire qu'ils seraient éternellement privés de la liberté et que cette liberté consisterait à passer d'un domination à une autre".

La prose du Colonel LAWRENCE constitue un autre document digne d'intérêt, mais à Lyon on n'est guère sensible aux "emballements d'un jeune fellow d'Oxford que les lauriers de WARREN HASTINGS empêchaient de dormir"(1).

Voici néamoins un extrait de son livre La révolte dans le désert dans lequel il rapporte l'entrée victorieuse des troupes arabes à DAMAS

"Dans cette ville d'une quart de millier d'habitants, hommes, femmes et enfants, tous semblaient être descendus dans la rue; notre simple approche enflammait les esprits. Une joie folle régnait

sur Damas. Les hommes lançaient leurs turbans en l'air en guise d'acclamations, les femmes arrachaient leurs voiles.... Faysal, Nasir, Shukri, Urens, tels étaient les noms qui s'élevaient par dessus la foule, roulaient le long des squares, à travers les souks et les rues...

Dernier volet de ce paragraphe consacré au " Voeu des Syriens " : la contre propagande dirigée d'Istanbul qui, bien entendu, n'est lue que par un nombre restreint d'initiés. Sans aucune audience dans la population française, elle n'en demeure pas moins, à présent, un témoignage capital, à la charge des mouvements nationalistes arabe et syrien. Dès 1917 quelques opuscules publiés à à Stanbul et à Berlin sont déposés à la Bibliothèque Municipale de Lyon. Trouvent-ils des curieux pour le lire ? Dans la "Réponse à la Presse Française", le clergé supérieur de Syrie et de Palestine oppose des démentis aux "mensonges" des journaux de France. Le ton du message ne trompe pas ; il a certainement été dicté par DJEMAL PACHA, commandant en chef de la IV ème armée impériale turque en Orient. Citons par exemple ces quelques lignes de GREGOIRE IV, Patriarche d'Antioche et de tout l'Orient :

" Nous croyons inutile de dire et de répéter combien tout ce bruit fait à la Chambre Française et dans la presse (sur les soi-d'sant oppressions et vexations qu'endurait le peuple ainsi que les morts causées par la faim) est dénué de fondement, et combien le soi-disant désir d'affranchissement de la domination ottomane ou les sympathies pour la France sont dénuées de tout fondement (1)

et Conciòrement contraires à la vérité sacrée et aux faits mêmes, et entièrement incompatibles avec notre dévouement perpétuel et le sentiment ferme et immuable que nous avons eu de tout temps pour notre patrie ottomane et pour notre gouvernement équitable paternel et tolérant. "

(Jérusalem , 27. 9. 16 à S.E. Ahmed Jamal Pacha)

ou ce passage d'ELIAS PIERRE HOYEK, Patriarche Maronite

"Non et à jamais non ! Vous les catholiques unis de la Syrie et surtout nous les grecs catholiques nous n'admettrions l'idée de l'arrivée de la France en Syrie, comme le prétendent faussement les journaux français... "

Or, la francophilie d'ELIAS PIERRE HOYEK a atteint le rang de légende à cette époque.

Dans son " Enquête aux Pays du Levant " Maurice BARRÈS nous rapporte son entrevue avec le patriarche (6 juin 14).

Comment pourrait on admettre une telle imposture ?

Néanmoins, la dénonciation des intrigues politiques françaises en Orient est faite, s'il en était encore besoin.

Autre brochure publiée à Stanbul par le commandement de la Quatrième Armée en 1916, "La vérité sur la question Syrienne" présente un caractère beaucoup plus sérieux.

A propos des sentences rendues par la cour martiale d'ALEY en ~~Syrie~~ Liban, des explications sont apportées à l'opinion mondiale sur la trahison de quelques agitateurs.

Le réquisitoire est bien mené, toutes les Sociétés Secrètes, tous les héros du nationalisme arabe, jettent leurs masques : AL AHA UL ARABI avec NADA MOUTRAN délégué de Baalbeck au Congrès Arabe de Paris, AL MUNTADA AL ADABI, "Club Littéraire" de Constantinople, AL QAHTANIA avec 'AZIZ 'ALI, Commandant d'Etat Major révoqué, AL 'AHD, le

Pacte, organisation militaire [1].... Le livre dévoile également des correspondances coupables entre le Comité libanais de Beyrouth et le Consul de France, entre le Consul général de France en Syrie, M. GAULET et quelques "traîtres"parmi lesquels le Docteur EYOUB SABIT, RIZKALLAH ARCACHE, KHALIL ZEINE.... (lettre du 12 mars 1913 réclamant l'occupation de la Syrie par la France et l'autonomie compléte du vilayet de Beyrouth). Enfin il dénonce les "pots de vin" et les gros intérêts qui se cachent derrière de nobles idéaux politiques. Il est un fait que nous retrouvons très souvent dans les Archives de la Chambre de Commerce de Lyon, le nom d'ARCACHE RIZKALLAH qui après la fin des hostilités installe à Beyrouth une "Agence Générale de Renseignements Commerciaux", A. Rizkallah et C^{ie}, en relation directe avec ses bienfaiteurs lyonnais. A titre d'exemple.

Ainsi, il existe des Syriens pour souhaiter l'établissement du mandat français au Levant. Reste à en persuader l'ensemble des français. La "Littérature Coloniale"(1) s'y emploie au moyen de quelques stéréotypes : la "barbarie" turque, les massacres et la famine qui ont saigné la Syrie, la langue de Molière que tous les Syriens parlent ou veulent connaître, le dévouement de "nos religieux"... Il faut avouer que ces "stimuli-clés", particulièrement bien choisis, ne laissent pas insensible l'opinion publique et nul n'ignore la mort héroïque des pendus de Beyrouth et de Damas, assassinés durant la Grande Guerre par JAMAL PACHA, "pour avoir trop aimé la France" . Le cliché "Ecoutez comment ils savent mourir pour nous" connaît un succès infaillible dans les conférences ou les nouvelles littéraires. Il n'est que de lire "l'Enquête au Pays du Levant" de M.BARRES :

"Un mot de cette tragédie nous appartient, le mot d'une vieille musulmane. Jamal et les allemands avaient pendu ses deux frères, suspects d'attachement à la cause des alliés. Sous leur potence, elle apparut, déchirant son voile, elle vociféra ces grands mots qui couvrent toute la Syrie "Puisqu'il n'y a plus de justice dans l'Islam, je suis chrétienne ; et c'est la France qui les vengera ! " "

Ne négligeons pas cette propagande occulte, son impact

sur l'opinion est déterminant. Quelques hautes figures tragiques, choisies d'après le théâtral de leurs morts, alimentent la chronique, tel YOUSSEF AL HAIK, prêtre maronite du village de Sen El Fil au Liban, dont le destin semble être"commercialisé" .

Tiré du "Temps" du 18 mai 1915, en première page :

"... La potence fut dressée sur la Grand'Place de Damas où des milliers de soldats s'étaient massés. Le condamné arrive au milieu d'une haie de gendarmes, sabre au clair, et d'un détachement de cavalerie. Le commandant s'approcha de lui et lui demanda d'acclamer le Sultan et les deux empereurs alliés : "Vivent la France, l'Angleterre et la Russie ! " répondit le patient... On le fit monter sur un escabeau et la corde lui fut passée au cou. De nouveau, le commandant réitéra ses sollicitations. "Que l'iniquité de ma mort retombe sur la tête de ses auteurs ! " clama de toutes ses forces le prêtre maronite, "Je meurs fidèle à notre foi et à nos traditions nationales. Vive la France ! Vive la France ! Vive la France ! " et il repoussa lui-même du pied l'escabeau. "

Ce tableau est maintes fois repris aussi bien dans les journaux lyonnais que dans les publications et les conférences (1). Pour en terminer avec le chapitre des atrocités, citons une autre source d'information, d'une importance toute particulière à Lyon, ville écartelée entre un spiritualisme républicain laïque hérité de Sébastien Commissaire et l'emprise d'un "parti noir" omniprésent : les lettres et rapports des missionnaires de Syrie qui peuvent être lues dans les revues ecclésiastiques telles que "Relations d'Orient", "Oeuvre des écoles d'Orient" ou "Oro France-Levant" (2). Voici l'extrait d'un sermon prononcé à la Primatiale St Jean par le P.P DELORE, missionnaire au Mt Liban, à l'occasion de la fête de la propagation de la Foi, un dimanche matin de l'année 1915 :

"... Il y a là-bas, un coin de la terre de France où gît un blessé bien français, qui n'a pas encore ou presque pas été secouru. Quel est ce coin de la terre de France, ce blessé français de coeur qui tend vers nous ses mains suppliantes ? C'est l'Orient chrétien tout entier ; C'est surtout la Syrie, Le Liban ! ... " (Oeuvres des Ecoles d'Orient Mai, Juin 1915, n°325, page 393) (1)

Autre thème largement éculé : la francophilie syrienne. Dans un opuscule de diffusion nationale (2), le Comte CREISSATY nous assure :

"Le syrien professe envers la France l'affection d'un fils pour sa mère. Dès sa plus tendre enfance, il a appris son nom et ce nom fait vibrer les fibres les plus secrètes de son coeur".

Reprenons le périple barrésien au Liban, plaidoyer à la gloire des congrégations qui savent inculquer l'amour de la France aux jeunes Levantins. En choisissant de visiter les villages les plus reculés de la Montagne, M.DANIELS veut prouver le caractère populaire de cette inclination :

"A plusieurs stations du Liban, des groupes viennent nous saluer. Tous ces amis demande qu'on les appuie, et toujours cette sollicitation : "des écoles, des écoles ! " Comment donner une idée de ce désordre joyeux et étincelant, de ce bruit, de cette turbulence ? Roulades aigues des femmes, salves redoublées des hommes, sérieux des enfants qui, dans la fumée de la poudre, portent fièrement la baguette du fusil paternel. Et soudain, l'Orateur paraît ! ... Une vieille femme avec un enfant sur le bras me supplie. Elle est vêtue comme une madone d'Italie ; "Que dit elle ? Permettez que nos petits enfants parlent français. Faîtes une école. "

"Les coeurs nous sont ouverts" (3), depuis 1860 ils scrutent l'horizon, au large de Beyrouth, désespérant de nous revoir un jour. Leur participation courageuse à la Grande Guerre fait qu'à présent nous ne pouvons plus nous dérober.

Nous devons "défendre les Syriens contre les Turcs et les Anglais parce qu'ils ne veulent pas constituer une armée pour défendre leur territoire" (1). "Laisserons nous impuni le martyre du prêtre maronite YOUSSEF EL HAIK", demande E. Herriot (2) qui par ailleurs ne ménage pas ses diatribes contre le "goupillon".

Quant à ceux que les grands élans démocratiques n'émeuvent pas, un autre argument en contradiction absolue avec le premier, peut encore les rallier : l'inertie des masses populaires, avilies par une religion fataliste, inhumaine et des siècles de "régime féodal" prêtes à accepter n'importe quelle domination, qu'elle soit turque, française ou anglaise. Telle est du moins la conviction de Joseph KESSEL qui va ancrer dans la mentalité de "l'homme de la rue", une nouvelle image de l'Orient qui va faire fortune (3) : paradis de la pégre , des déclassés, venus de tous pays tenter l'aventure, monde mystérieux, envoûtant, qui ne dévoile ses secrets qu'à de rares initiés. Voici un extrait significatif de son livre "En Syrie" (4), relation de la révolte druze de 1925.

"La masse islamique informe, patiente, inculte, attend ses impulsions venues d'elle ne sait où. Des mouvements sporadiques la parcourent de temps en temps. C'est qu'un inspiré a passé dans une ville... et qu'un chef de bande a reçu des subsides. Comme elle ignore ce qu'elle veut, tous les espoirs sont permis à ceux que hante une haute ambition, et certains rêvent déjà de ceindre la couronne que porta un temps le roi Faysal" (5).

Tel est également le sens du message des frères THARAUD

hommes de lettres, d'une audience très répandue à l'époque, surtout dans les milieux de droite, même s'ils demeurent dans l'ombre du maître M.BARRES.

"Nous avons la manie de vouloir réveiller les gens ; Laissons donc l'Orient dormir et vivre à sa façon et, s'il le veut, mourir comme il lui plaît. Cela vaut mieux pour lui, et peut être aussi pour nous. " (I)

Donc, si l'on en croit les affirmations précédentes, la Syrie ne semble pas s'opposer à notre installation ; encore faut il que celle-ci soit rentable du point de vue économique. A Lyon, la Chambre de Commerce est toute désignée pour en apporter la preuve ; elle s'y emploie, dans les premières années qui suivent l'armistice en Orient. Cette activité particulière va clore ce chapitre sur les sources d'information.

"Mais Messieurs, est ce qu'en France nous ne ferons jamais que de la politique sentimentale. "

A. Briand, Chambre des Députés
I7 mars I920

"La fiancée vaut 300 millions de Francs en mouvements d'échanges" (I), chiffre appréciable, plus de trois fois supérieur à celui de Madagascar, par exemple. La Syrie n'est pas une région peuplée de négres comme ce Togo allemand ou ce Cameroun que l'on fait miroiter sans raison, où tout est à créer, mais bien un pays qui posséde "d'opulentes cités... " (2). Nous avons vu, dans le chapitre précédent, comment la Chambre de Commerce de Lyon a aquis une autorité incontestée sur tout ce qui a trait à la Syrie, en centralisant l'information économique sur ce sujet. Reste à répertorier les sources et le contenu de cette information . Les filières sont variées : rapports commerciaux officiels, fournis par l'Office du Levant, dépendant du ministère du Commerce et de l'Industrie, ou services de renseignements "paralléles", comme l'agence Rizkallah et C^{ie} par exemple. Le potentiel syrien est méthodiquement passé au crible en vue de sa meilleure utilisation. Un rapport de l'Office Commercial Français du Levant, d'août I9I9, tiré d'archives de la Chambre Lyonnaise, nous apporte un témoignage

probant sur l'état d'esprit qui préside à la conduite des enquêtes.

"La Syrie, pays essentiellement agricole pour lequel aucun développement industriel n'est à prévoir avant longtemps (manque de combustibles et caractère de la population) est et restera importateur de nos produits manufacturés (tissus, articles de Paris, quincaillerie, produits d'alimentation, de pharmacie, matériaux de construction, machines électriques, agricoles, automobiles...) que l'industrie française fournit. Par contre, il est exportateur de céréales, de laine, de coton, de soie, de tabac, de fruits, d'huile, tous produits dont la France a besoin. Lorsque la Syrie aura été mise en valeur, elle fournira plus de céréales qu'il n'en faut à la France pour faire la soudure, et du coton largement pour alimenter notre industrie. C'est le moyen le plus sûr de rentrer dans nos dépenses. Circonstances favorables : langue française très répandue, sympathie pour la culture française et tout ce qui est français, parité de la monnaie, dispositions des habitants pour le commerce... Il faut porter l'effort sur les manufactures de tissus pour lutter contre la concurrence anglaise, sur l'automobile pour rivaliser avec les voitures américaines (Ford, Overland), recommander les voitures de montagne (Rochet-Schneider) ; inviter Lyon à accroître son effort sur les articles classiques avec diminution de prix si possible."

Autre rapport d'origine identique :

"Les affaires sont assez faciles si l'on connaît bien les coutumes des habitants, leurs besoins... Parmi les maisons françaises établies sur place, il faut citer à l'importation de la soie de la maison Vve Guérin de Lyon, la maison Mourgue d'Algue de Marseille... Un commerçant de Lyon, directeur de la Société des Comptoirs Orientaux, M.ROUBY, tente un musée d'échantillons avec les produits d'un certain nombre de maisons... Le meilleur moyen de publicité serait le prospectus et l'affiche haute, large, voyante, en grosses lettres traduite en turc, en arménien etc... Les arabes sont en général solvables mais on trouve chez eux peu de commerçants bons. Avec eux il faut toujours établir les affaires sur des conditions solides... un fait essentiel à noter est que le pays est richement pourvu de capitaux (intérieur, Damas et Alep enrichis par la guerre)."

Que retenir de ce type d'information ? Il prouve, s'il en est encore besoin, le caractère purement colonial de la

"croisade" française au Levant. Du reste, nous avons extrait ce rapport d'un dossier au titre évocateur : "Protectorat Français en Syrie". Simple erreur de terminologie de la part de l'archiviste, mais qui en dit long sur les intentions des mandataires de la Société des Nations. En théorie, une"division du travail" entre la mère-patrie et ses "associés", en fonction des aptitudes géographiques et culturels de chacun, permet de rationnaliser la production au profit de tous (I). La relation de type maître-esclave, plus proche de la réalité, est dénoncée par la première de ces enquêtes. La seconde, essai de psychologie appliquée sociale au monde oriental, reprend les stéréotypes analysés dans le premier chapitre, d'une rigueur scientifique douteuse puisque les deux rapports ne semblent pas s'entendre sur l'inclination ou l'aversion de l'Arabe pour le commerce.

L'administration des T.E.O (Territoires Ennemis Occupés) constitue également une appréciable source de renseignements commerciaux.Le colonel Brémond, par exemple, administrateur en chef des territoires de la Zone Nord (Cilicie) entretient une correspondance régulière avec la Chambre de Lyon sur des sujets très précis : projet de création d'un port pour la Cilicie et la Syrie du Nord, "état de l'outillage et des produits nécessaires aux besoins de l'agriculture dans les Fandjaks du vilayet d'Adana", tableau des

importations du port de Mersin pour l'année 1913... Les techniques de vente recommandées sont en général le fruit d'une expérience pratique née du contact quotidien avec l'habitant. Il certifie que "tout là-bas peut se vendre" : chapeaux, fez, étoffes, habillement, quincaillerie, bimbeloterie, machines agricoles... Les étoffes devront être de belles couleurs (bleu et rouge de préférence, le rose et le vert ne sont pas dédaignés). . si le papier portait en filigramme quelques signes du Coran, il se vendrait admirablement bien. Les plumes devraient être fabriquées pour écrire le turc, c'est à dire avoir le bec assez gros (I).. Le plus souvent la Chambre de Commercede Lyon communique des informations à la presse régionale pour une plus large diffusion (2). Les remerciements et accusés de réception adressés à la Chambre par quelques établissements industriels, locaux et même nationaux, prouvent l'efficacité d'un tel procédé.

Par ailleurs, la Chambre entend ne pas se limiter à ce rôle d'intermédiaire, et mettre au pied son propre appareil d'investigation. Première étape, le Congrés de la Syrie se tient à Marseille, dès le mois de janvier 1919, et réunit durant trois jours, les grands noms de la politique, du commerce et de l'industrie, des lettres, de l'enseignement et du monde religieux (3). Quatre sections spécialisées

font le point des connaissances sur la Syrie, expriment des voeux en fonction de leurs considérants.

Economique

Archéologie, historique, géographie, ethnologie

Enseignement

Médecine et hygiéne

Les travaux de la section historique sont orientés de telle sorte qu'ils puissent fournir des armes aux partisans de l'installation française. Le Congrés est engagé à fond dans la polémique. Ainsi, le byzantiniste M. Louis BREHIER, professeur à l'Université de Clermont, fait ressortir la génése du "Protectorat exercé par Charlemagne en Palestine", M. Clément HUART, professeur de persan à l'Ecole des Langues Orientales Vivantes explique comment les "frontières historiques de la Syrie" s'étendaient au Moyen-Age jusqu'à Taurus, en complet accord avec la communication de M. de Martonne, professeur en Sorbonne sur l'"Unité Géographique de la Syrie". On s'en souviendra à la Conférence de la Paix pour la "Syrie intégrale". M. CASANOVA, professeur au Collége de France, retient l'attention de son auditoire sur l'importance de Damas, capitale des états musulmans, justifiant avant l'heure la conquête du Général GOURAUD de juillet 1920. Le docteur COURY de Beyrouth raconte combien pendant la guerre, les Libanais ont payé cher leur amour pour la France (5). Les chiffres impressionnants donnés par l'orateur sur les

victimes des atrocités turques justifient pleinement aux yeux des congressistes, le voeu qu'il formule de voir les Puissances Alliées à la Conférence de la Paix "contraindre les turcs de réparer de la manière la plus compléte tous les maux dont ont souffert les malheureuses populations libanaises. Notons enfin, à titre documentaire, la présentation par M. Paul MASSON, professeur à la Faculté d'Aix Marseille, de ses "Eléments de Bibliographie française de la Syrie", travail encyclopédique d'intérêt historique considérable. La section de l'enseignement, présidée par Paul HUVELIN, professeur de droit à l'université de Lyon, dresse un tableau complet de l'emprise scolaire de la France sur la Syrie. 52 000 enfants qui pensent en français, méritent que l'on s'occupe d'eux. C'est justement Paul HUVELIN qui conduira une mission d'enquête en Syrie, imaginée par la Section économique (I) du Congrés, premier inventaire des ressources et des besoins de ce pays après les ravages de la Grande Guerre :

"Considérant qu'il y a lieu de procéder au plus tôt à un inventaire précis des ressources économiques de la Syrie, la documentation d'avant guerre déjà inexacte, l'étant devenue plus encore du fait des bouleversements survenus pendant la guerre.
Emet le voeu : Que le gouvernement procéde au plus tôt à l'enquête qui est nécessaire, que d'autre part, les Chambres de Commerce de Marseille et de Lyon, associées dans cette oeuvre capitale instituant au plus tôt cette enquête et cet inventaire par analogie à ce que la chambre de Commerce de Lyon avait réalisé pour l'Extréme Orient par la mission Brenier" (2).

Dans sa séance du I3 mars I9I9, la Compagnie Lyonnaise est saisie par le Ministre des Affaires Etrengères de l'Organisation de la mission, avec l'Université de Lyon qui délégue une équipe scientifique. Le but en est clairement défini par les délibérations du congrés et par les voeux qui les ont résumés : une reconnaissance méthodique de la Syrie, tant au point de vue économique qu'au point de vue scientifique. Certes en I9I9, le Levant n'est pas un pays à découvrir et il ne s'agit pas d'une première exploration dans les terres vierges mais du moins les richesses étaient inégalement connues, le climat, le sol, le sous-sol, les productions n'avaient point été systématiquement étudiés. L'expédition de Bonaparte en Egypte et la prodigieuse entreprise d'investigation scientifique qu'elle a suscitée alimentent les rêves de ces "missionnaires du progrés". Mais pour l'heure, la mission reste simple amorce de l'Institut de Syrie (I) projeté par M.JOUBIN recteur de l'Université de Lyon, lors des délibérations de la section enseignement du Congrés. Elle doit borner ses ambitions à jalonner les champs d'études, à déterminer les méthodes, à déblayer en quelque sorte les abords des questions. C'est tout ce qu'elle peut faire dans le temps qui lui est imparti, ces prospections rapides pouvant aiguiller les négociateurs appelés à fixer les destinées du pays. Orientée vers le passé, fixée dans le présent, l'enquête est chargée de donner "une âme" à la Syrie, *

elle doit reconnaître l'état actuel du pays, ses ressources et les conditions actuelles de son existence ; tournée vers l'avenir, elle suppute les chances de développement, les virtualités de la vie future, en écartant les hypothéses aventureuses, les "édifices bâtis dans les nuages". Voilà pour les objectifs et la méthode. Pour la réalisation, il faut une organisation appropriée ; d'un commun accord, le Commerce et l'Université confient la direction et la coordination de l'entreprise à un professeur de la faculté de droit de Lyon, M.HUVELIN, que de nombreux voyages ou autres missions ont déjà familiarisé avec la Syrie .

Dans sa séance du I5 mai, la Chambre Lyonnaise, comme celle de Marseille, vote un crédit de 20 000 F sur son budget général et désigne pour la représenter M. CROIZAT, directeur en Syrie de la maison Veuve Guérin et Fils, au titre d'ingénieur spécialiste des textiles et M.POTTON, agent consulaire de France en Antioche . Ce dernier n'ayant pu rejoindre la mission, est remplacé sur place par un jeune avocat syrien M. Gabriel BOULAD. La candidature de M.CROZET, employé aux Tanneries Lyonnaises qui s'était proposé pour représenter les intérêts du commerce lyonnais en général, n'est pas retenue par la Chambre, les qualités de présentation de M.Crozet laissant à désirer (1). Pour sa part, la Chambre marseillaise s'assure le concours d'un ingénieur agronome M. ACHARD, ~~professeur de botanique agricole à~~

et d'un minéralogiste M. JESSE ROUX. M. PARMENTIER, professeur de botanique agricole à l'université de Besançon et M. ROMAN, professeur de géologie à Lyon étaient délégués, avec M. Paul HUVELIN, pour l'université. M. Pierre MONTET, maître de conférences à la faculté de lettres de Strasbourg et M.DELPECH, professeur à la faculté de Droit de Dijon, complétent la délégation universitaire ; le premier étant chargé de la recherche archéologique, l'autre de l'étude des questions d'histoire diplomatique et de droit international public. L'équipe est définitevement organisée lorsque le Comité de l'Orient de Paris, désireux d'être renseigné sur l'état actuel du Levant et ne tenant pas à ce que les choses se passent sans lui, délégue à cet effet trois de ses membres, en insistant auprès du Ministre des Affaires Etrangères pour qu'ils soient accueillis sans discrimination. On connaît la mauvaise volonté lyonnaise sur ce sujet. La Chambre de Commerce, jalouse de ses prérogatives, entend mener cette affaire seuleet ce n'est qu'après réception d'une lettre du Ministre des Affaires Etrangères PICHON qu'elle accepte la participation de M. DUCHATEL, ancien inspecteur des Finances, membre du Comité de l'Orient, à la condition toutefois que cela n'engage en rien les Chambres de Lyon et de Marseille quant à la direction de la mission et que les frais supplémentaires soient supportés par le Comité.

M. DUCHATEL, accompagné de M. PILLET, architecte, archéologue, et de M. Paul GANEN, négociant à qui furent dévolues les fonctions de secrétaires/ interprétes/ font donc "bande à part". Finalement ils sont douze, pourquoi pas "douze apôtres dans ce pays tout imprégné de traditions évangéliques ? " Pourquoi pas, puisqu'après tout c'est "un apostolat français" qu'ils vont exercer. Après maintes tribulations, ils quittent Marseille le 6 mai pour Beyrouth. Sur place, s'opére une dispersion, chacun étant assigné à une tâche particulière correspondant à ses fonctions. Deux grands circuits forment l'essentiel de leur itinéraire commun, compte tenu des variantes individuelles, l'un au sud par Caïffa, Jaffa, Jérusalem et la Judée, l'autre au nord par Tripoli, Alexandrette, Mersin, Adana et Alep.

Au retour de la mission, le Comité Lyonnais des Intérêts Français en Syrie (I) tient le 6 novembre 1919, une séance d'honneur de la Chambre de Commerce pour entendre le rapport du chef de mission, en présence du Préfet du Rhône (M.CANAL). "Que vaut la Syrie ? " C'est à cette question centrale que tente de répondre l'exposé de M. HUVELIN qui décéle trois raisons principales de s'attacher à cette région et de défendre les intérêts que la France a acquis au cours des siécles. La valeur de la Syrie réside, en premier lieu, dans ses facultés économiques propres, c'est à dire dans ce qu' elle peut produire et absorber elle-même. Ressources agricoles principalement dans la région du Nord, Cilicie et en-

environs d'Alep, région de coton et de céréales, et du Sud partie méridionale de la Beqaa, le Hauran, les plaines d'Esdrelon, et des Philistins. La sériciculture fait évidemment l'objet d'un rapport spécial rédigé par M. CROIZAT. Notons au passage que la mission s'est beaucoup inspiré des rapports présentés au Congrés de Syrie par M.M MOURGUE D'ALGUE et Henri GIRAUD sur le commerce d'import-export en Syrie et par M. Henri BRENIER sur la culture du coton en Cilicie et même des enquêtes commencées, pendant la guerre, par des Allemands. D'une façon générale, les conclusions économiques du rapport Huvelin sont encourageantes et son optimisme coupe court aux appréhensions de l'immédiat après guerre (I) des détracteurs de "l'aventure syrienne" qui ne veulent voir en ce pays qu'un bout de désert qui reviendra cher à la France justement au moment où elle en a le moins besoin . Il faut du temps, de l'argent, des institutions appropriées, une longue diffusion de l'enseignement agricole, réveiller l'expansionet lutter contre l'impérialisme anglais qui s'exerce éhontément en Syrie . Pour Huvelin, qui représente l'Université, ce sont là des problémes de"commerçants" non négligeables certes, mais qui ne constituent pas l'élément principal de la valeur de la Syrie. Ils restent bien inférieurs, à cet égard, aux facultés de rayonnement intellectuel, moral et religieux qui font de la Syrie un pays d'influence, avant tout, qui s'exerce dans des sens

très divers. Tandis que Beyrouth, vouée depuis l'époque byzantine à la diffusion de la culture gréco-latine, continue de répandre dans le Levant la pensée et la culture occidentales, Damas, la vieille capitale des Omeyades, reste la métropole intellectuelle vers laquelle se tourne l'Islam et Jérusalem, riche de souvenirs religieux, attire vers elle dans un foyer commun, chrétiens, juifs et musulmans. De pareils centres d'influence constituent pour le pays qui les tient une valeur appréciable. Une grande puissance musulmane comme la France ne peut se désintéresser de cette force morale (I).

Dernier facteur et non le moindre qui fait de la Syrie un lot que nous ne devons pas négliger ; sa situation géographique privilégiée (2). Voie stratégique des conquêrants, voie de transit des marchands, c'est le carrefour de toutes les grandes routes de l'Asie Occidentale, et les voies ferrées Constantinople-Bagdad et Alep-Le Caire accentuent au XX^{ème} siécle ce déterminisme géo-historique.

— NOTES —

Page 91
note 1 : cf Le Progrès des 5,7,16 et 17 Juillet 1918.

note 2 : "Aux régions turques de l'Empire ottoman actuel devra être assurée une souveraineté non contestée, mais aux autres nationalités présentement soumises au joug turc, on devra garantir une sécurité absolue d'existence, la pleine possibilité d'un développement autonome et sans entraves. Les Dardanelles devront rester ouvertes au libre passage des navires de commerce de toutes les nations, sous la protection de garanties internationales."

commentaire officiel américain :
"La Syrie a déjà été assignée à la France par un accord avec la Grande-Bretagne. La Grande-Bretagne est évidemment le mandataire tout désigné pour la Palestine, la Mésopotamie, et l'Arabie.
Un code général des garanties liant tous les mandataires en Asie-Mineure devrait être inscrit dans le Traité de Paris...garantir le principe de la porte ouverte"

cité dans J.Chastenet. Cent ans de République. tomeV. Hachette 1970. p424.

Page 94
note 1 : selon la terminologie d'A.Abdel Malek dans son introduction à La Pensée politique arabe contemporaine. Aux Editions du Seuil. 1970.

Page 96
note 1 : au Conseil d'Administration on relève les noms de Nada Moutran, Avni Abdul Hadi, Jamil Bey Mardam, Charles Debbas, Jamil Bey Maalouf, Mohammed Mahnassani.

note 2 : Le Pacte.

Page 97
note 1 :"...Rien n'arrête un peuple en marche.
Il monte! Je le vois monter de marche en marche
Du Levant au Couchant dans un tel flamboiement
Que l'astre d'or pâlit au fond du firmament..." Acte V Scène 1

Page 98
note 1 : idée exposée par J.Bainville dans son livre : Les conséquences politiques de la Paix. (Fayard 1920)

note 2 : argument clé des adversaires de l'intervention dans la presse lyonnaise. cf paragraphe suivant.

Page 101
note 1 : à notre connaissance, il n'existe pas à Lyon, de brochures, livres ou journaux, témoins de cette propagande. Pour quelle raison?

note 2 : cf également le discours de Stephen Pichon sur "les droits traditionnels" devant la Chambre des Députés. et la réaction du Progrès(chapitre suivant)

note 3 : cf Le Temps du 15 Février 1919.

Page 103
note 1 : cf également "La vérité sur la Question syrienne" . Publié par le Commandement de la IVème Armée Impériale. Stanbul 1916.

note 2 : in "La Question syrienne exposée par les Syriens". Comité Central Syrien. Paris 1919.

note 3 : cf G.SAMNE. Le Liban autonome de 1861 à nos jours.
HITTI. Lebanon in history.

Page 104
note 1 : autres membres : Mahmoud Bey Djoumblat, Abdallah Khoury, Emile Eddé, Ibrahim Abou Khater, Tamar Bey Hamadé.

Page 106
note 1 : cf KHAIRALLAH. Le problème du Levant. Les régions arabes libérées Lettre ouverte à la S.D.N. Paris 1919.

note 2 : cf Le Temps du 15 Février 1919.
MANTOUX. Les Délibérations du Conseil des Quatre. (2vol) Paris1955.

note 3 : cf les violentes diatribes de Lyon Républicain ou de Guignol.

Page 107
note 1 : cf ANTONIUS. The Arab Awakening. Hamish Hamilton. Londres 1938.
A.PINGAUD. Histoire diplomatique de la France pendant la Grande-Guerre. le tome 3.

note 2 : Le Progrès des 26, 27 Nov, 5,6,7,8,9,21,28 Dec 1917.
7,10,11,12,13 et 21 Janv 1918.

note 3 : La Déclaration Balfour reste totalement inconnu, à l'époque, de la majeure partie de l'opinion.Aucune mention dans les journaux lyonnais. On peut néanmoins déceler une certaine hostilité envers le Sionisme, jugé comme le valet de l'impérialisme anglais en Orient.

note 4 : cf G.ANTONIUS. op cit.

note 5 : à noter qu'une autre grande figure du Nationalisme arabe est également ignorée de l'opinoin publique française : SHAKIB ARSLAN.
Druze. Député du Hauran au Parlement turc en 1923, il soutient la nécessité d'une union intime entre Turcs et Arabes, pour s'opposer aux visées impérialiste de l'Occident. Envoyé à Berlin par Enver Pacha, il y apprend la victoire des Alliés et la conclusion de l'Armistice. Resté en Europe, il inaugure son rôle de politicien oriental"déraciné" ;choisit Genève pour résidence quand la S.D.N. COMMENCE & Y tenir ses assises.
1921 Un Congrès syro-palestinien se réunit à Genève pour faire le bilan des revendications nationales des deux pays sous mandat et tenter de les faire prendre en considération par la nouvelle institution mondiale. ARSLAN est au premier plan. aucun écho en France.
1922 Rome. Il préside le Congrès de l'Union islamique des peuples opprimés. Le Congrès syro-palestinien du Caire le charge de la fonction de délégué arabe auprès de la S.D.N. (président de la délégation : le Libanais Michel LUTFALLAH, autres membres : Ihsan Al DJABIRI d'Alep et Riyad AL SULH du Liban)
1923. Il part à Istambul dans l'espoir de constituer un front turco-arabe pour chasser les Français de Syrie. déception.
1925. prend part aux tractations franco-syriennes de Paris destinées à mettre fin à la révolte druze. échec. adresse au chef des révoltés, Sultan AL ATTRACH, une lettre incendiaire dabs laquelle il lui recommande de ne pas déposer les armes avant la réalisation de l'indépendance syrienne.

in Cahiers de l'Orient Contemporain. Livres IXetX
1947

Page 109
note 1 : P.HUVELIN dans son compte-rendu de mission devant la Chambre de Commerce. sur cette mission cf paragraphe suivant.

Page 110
note 1 : sur ce chapitre de la polémique, cf paragraphe suivant page 113 et suiv

Page 112
note 1 / voir G.ANTONIUS op cit

Page 113
note 1 : cf chapitre précédent page 28

Page 114
note 1 : Conférence du Dr H de BRUN (1915) citée en bibliographie.
M.BARRES. dans l'"Enquête..."
E.HERRIOT. dans AGIR op cit

note 2 : consultées à la bibliothéque de N.D. des Missions. 4,montée de Fourvière, à Lyon.

Page 115
note 1 : voir également "Les martyres de Syrie". n°330. page88. Sept-Oct 1916.
"La Syrie martyre".Mai-Juin 1917. page192.

note 2 : La Syrie française. Floury. Paris 1915.

note 3 : Conférence de M.VAYSSIE à la Faculté des Sciences de Marseille. 1915.

Page 116
note 1 : c'est du moins ce qu'affirme LAURENT-VIBERT dans son livre
Ce que j'ai vu en Orient. (op cit)

note 2 : Agir. op cit.

note 3 : dans le même style, cf Henri de MONFREID.

note 4 : Paris 1927.

note 5 : Article AL SHA'M d'H.LAMMENS, dans l'Encyclopédie de l'Islam (édition de 1934) à la page 310.
"Au cours de la guerre, les Alliés, pour s'assurer le concours d'Hussein, Grand Chérif de la Mecque, avaient promis de favoriser l'établissement d'une confédération d'Etats arabes "sous réserve des droits acquis par la France". L'Emir FAYSAL s'autorisa de ces formules équivoques pour réclamer toute la Syrie et organiser à Damas un <u>simulacre de gouvernement</u>. Cette ville devint un centre d'intrigues d'où partirent <u>des bandes de pillards et d'assassins</u>, chargés de perpétuer l'insécurité en Syrie. Le 7 Mars 1920,<u>un prétendu "Congrès Syrien"</u>acclama, à Damas, Faysal 1er, Roi de Syrie."
(pas un mot sur la révolte druze de 1925)

Page 117
note 1 : Le Chemin de Damas. Plon 1923.

Page 118
note 1 : Conférence de M.VAYSSIE. (op cit)

note 2 : Conférence de H.de BRUN. cf bibliographie.

Page 120 note1 : in Rapport SARRAUT. op cit.

Page 121
note 1 : Archives de la Chambre de Commerce de Lyon.
Chemise : "Renseignements sur la Cilicie" (Lettre de Septembre 1919)

note 2 : Quotidiens du 13 Août, et du 8 Septembre 1919.

note 3 : Citons parmi les membres du Comité d'honneur : Henri FRANKLIN-BOUILLON, Pst de la Commission des Affaires Etrangères de la Chambrd des Députés; Chekri GANEM; Mgr CHARMETANT Directeur de l'Oeuvre des Ecoles d'Orient; R.P.CATTIN, Recteur de l'Université St Joseph de Beyrouth; JOUBIN, Recteur de l'Université de Lyon; E.MOREL, vice-président de la Chambre de Commerce de Lyon.

Page 123
note 1 : Présidée par Hubert GIRAUD, Secrétaire de la Chambre de Commerce de Marseille. Entre autres, communication de M.MOURGUE D'ALGUE, au nom de sa maison, sur la sériciculture et les filatures de soie en Syrie; également de M. TERRAIL, Président de l'Union des Marchands de Soie de Lyon, sur le même sujet.

note 2 : Mission lyonnaise d'exploration commerciale enChine. Lyon 1898.
(à la bibliothèque de la Chambre de Commerce de Lyon)

Page 124
note 1 : "La Section de l'Enseignement, après avoir entendu les conclusions du rapport présenté par l'Université de Lyon, émet le voeu :
Que, dans l'interêt du peuple syrien, seul objet de sa sollicitude, la réorganisation de la Syrie au point de vue : 1) administratif et judiciaire 2) économique 3)intelectuel et moral: histoire et archéologie, art et littérature, sciences pures et appliquées... soit centralisée dans un Institut de Syrie organe permanent d'enquête sur les besoins et les ressources trop peu connues encore du pays, Institut dont les établissements d'enseignementssupérieur de Syrie serait le noyau et le centre d'attraction."

Page 125
note 1 : cf Archives de la Chambre de Commerce.

Page 127
note 1 : cf infra page 144

Page 128
note 1 : cf supra page 62 et suivants

Page 129
note 1 : un des arguments favoris des polémistes. (Cressaty...)

note 2 : "...Que faisons nous à cette heure en Syrie? Ce n'est pas un pays riche; simplement, un pays qui peut vivre et légèrement exporter sous une administration très sage; mais c'est une tête de pont importante, la seule que nous possédions, pour toutes les pénétrations, possibles ultérieurement, par terre, vers la Perse et les Indes; et si nous n'y sommes pas, d'autres s'y précipiteront à notre grand dam.
M.BARRES. Une Enquête aux Pays du Levant. page 467 du tome XI de l'édition du Club del'Honnête Homme.

BIBLIOGRAPHIE

Le Voeu de la Syrie

Dr J KAHIL : Les aspirations Syriennes. Le CAIRE 1916 .
(à Monsieur le Sénateur E. Herriot) in 8.27 pages

ARAB : Une opinion Syrienne sur la Syrie. Revue mondiale 1927.

Ferdinand TYAN : France et Liban.Paris ,Perrin 1917 In16, 94 pages.
Défense des intérêts français en Syrie.

Abdallah SFER PACHA: Le mandat français et les traditions françaises en Syrie et au Liban. (Plon) Paris 1922

COMITE CENTRAL SYRIEN : La syrie devant la conférence de Paris.
Mémoire à Monsieur Clemenceau. Paris 1919.

La question Syrienne exposée par les Syriens à Leurs Excellences les Plénipotentiaires Alliés et Associés à la conférence de la Paix . Paris 1919

L'Effort Syrien pendant la guerre. Paris 1919 brochure 25 pages. 15x21 . cartes

KHAIRALLAH : Le problème du Levant. Les régions arabes libérées. Lettre ouverte à la S.D.N Paris 1919.

DAOUD BEY AMOUN :Article dans "Le Temps "du 15février 1919 .

Dr.G. SAMNE : Les Oeuvres françaises en Syrie . brochure 15x21 in8 26p.4cartes . Paris 1919 ; à M .E . Herriot .

Le Liban autonome de 1861 à nos jours . Paris 1919. 34p.

La Syrie .Paris 1920 . Préface de Chekri Ganem .

NEGIB AZOURY : Le réveil de la Nation arabe dans l'Asie turque .Paris 1919

NADA MOUTRAN : La Syrie de Demain . Plon 1916 . in8 462p. 3cartes.

Colonel.T.E.LAWRENCE: La Révolte dans le Désert. (1916.1918.) Traduction B.Mayra et Fonlong . 463p. Paris 1928.

Dr.G.BASSIM.: La question du Liban. Paris 1915. in8 . 8p.

CHEKRI GANEM: Da'ad . Paris.1908.

Antar.(Pièce présentée au public lyonnais par M.Mouchar-mont.Directeur du Théatre des Célestins.)

BOUVAT : La Presse musulmane d'après-guerre. Revue du Monde Musulman.36. 1918 .

Georges VAYSSIE : La Syrie et la France. Conférence à la Société de Géographie de Marseille. in_8. 22pages. Marseille 1916.

George ANTONIUS : The Arab Awakening. Hamish Hamilton. London 1938.

Gal NOURY : La participation arabe à la guerre. Le Temps 11 Décembre 1919.

Réponse à la Presse française.
Démentis opposés par le Clergé supérieur de la Syrie et de la Palestine aux mensonges des journaux français. (Constantinople 1916)

La Vérité sur la Question syrienne.
Publié par le Commandement de la IVème Armée impériale. Stanbul 1916.

André MANDELSTAM. Le sort de l'Empire ottoman. in8. Payot. Paris 1917. (intérêt essentiellement documentaire) 631p

HITTI : Lebanon in history. page 483. London 1962.

Dr.A.COURY. Le martyre du Liban. Marseille 1919.

E.JUNG. Les Puissances devant la révolte arabe. Hachette. Paris 1906. (le point après le livre de Negib Azoury)

P. DAVID. Un gouvernement arabe à Damas. Le Congrès syrien. Thèse de Droit. Paris 1923.

WINDER. The governement of Faysal in Damascus. 1918-1920. Princeton 1926. (non consulté)

LAMMENS. La Syrie. Précis historique. 2vol. Beyrouth 1921.

L'appareil d'information des congrégations

Les revues
- "Relations d'Orient"
- "Oeuvre des Ecoles d'Orient" (Directeur: F.CHARMETANT)
- "Ore-France-Levant"

Les lettres de missionnaires. (consultées à la bibliothèque de N.D. des Missions. 4, montée de Fourvière. Lyon.)

"La littérature coloniale"

J.KESSEL : En Syrie. Paris 1927.

DESCHAMPS : Rapport sur une mission en Syrie.

Dr.CARRY : Un Lyonnais en Syrie. Aux Cèdres du Liban. Lyon 1923.

GONTAUT-BIRON :-Comment la France s'est installée en Syrie. Paris 1923.
-D'Angora à Lausanne: les étapes d'une déchéance.

Ce que tout Français doit savoir sur la Syrie et le Liban. Paris 1922.

J.BERNEX : La grande peine de la Palestine. Presse coloniale. in4. 8p. Paris 1919

P.BOURDARIE : La Question de Syrie. Revue indigène. in8; 24 p. Paris 1919.

C.AUDRAN : La France en Syrie. "Grande Revue" d'Août 1925.

A.JOFFRE : Le mandat de la France sur la Syrie et le Grand-Liban. in8. 150 pages Lyon 1924.

G.GAUTHEROT : La France en Syrie et en Cilicie. in 16.p210. cartes. Paris 1920.

R. de CAIX : L'action de la France en Syrie

E.MOREL : L'influence française au Levant et notamment en Syrie. Lyon 1900.

E.FLANDIN : Rapport sénatorial sur la Syrie et la Palestine. Bonnaviat imprim. in 8. 16pages. Paris 1915.

Dr.H.de BRUN : France et Syrie. Editions du Foyer. Paris 1915.
Professeur à la faculté de médecine de Beyrouth.
Conférence faite à la salle de Société de Géographie, le 5 Juin 1915, sous la présidence de M.Georges LEYGUES.

G.VAYSSIE : La Syrie et la France. Conférence du 26 Novembre 1915, dans l'amphithéâtre de la Faculté des Sciences sous la présidence de M.ARTHAUD, President de la Chambre de Commerce de Marseille. Marseilles 1916.

Les rapports commerciaux

Valeur économique de la Syrie et du Liban. Dossiers commerciaux de l'office français du Levant. Ministère du Commerce et de l'Industrie. Paris 1922.

La Syrie. "L'Illustration économique" n° de 1921.

La Syrie et le Liban - en1921
- en1922
Publication du Haut-Commissariat de la République française en Syrie.

L'action de la France en Syrie et en Cilicie. "Image" de 1920.

La France en Syrie."Mers et Colonies" Avril 1922.

"Image" de 1920. "interview" du Général Gouraud sur l'intérêt politico-économique de la Syrie.

Gal.WEYGAND: L'expansion commerciale de la France.
Conférence du Gal Weygand sur la situation économique de la Syrie et du Liban.

Haut-Commissariat de la République française en Syrie et au Liban.
Le coton en Syrie et Cilicie. ACHARD Ingénieur agronome. Paris 1922.

CONGRES DE LA SYRIE Janvier 1919. Comptes-rendus des Travaux. et la bibliographie monumentale de MASSON.

Les diverses publications de la Mission HUVELIN.

P.HUVELIN: La Palestine et la Syrie. Paris 1916.

COMPTES-RENDUS DES TRAVAUX DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LYON.

ARCHIVES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE. CARTON SYRIE 1915-1920.

PARAGRAPHE 2

Un langage unidimensionnel

Etude diachronique

Les " hommes d'affaires "

Les " lecteurs de la Bible "

Etude synchronique : le cas " Progrès "

Les "buts de guerre "

Le règlement

Le ralliement

I

ETUDE THEMATIQUE

A ce stade de notre étude, les paradigmes de l'opinion publique lyonnaise peuvent être aisément discernés et regroupés selon deux critères : l'un, purement économique, pose la question : "Que vaut la Syrie ?" ; l'autre, humanitaire, envisage l'intervention comme une croisade pour l'avènement de droit.

> "...Composé par et pour des lecteurs de la Bible, le traité de Versailles l'a été aussi par des hommes d'affaires..."
>
> Les Conséquences de la Paix, p.3I.
> J. Bainville. Fayard,I920.

a) Les "hommes d'affaires".

Précisons au départ que cette distinction entre "hommes d' affaires et "lecteurs de la Bible" ne constitue qu'une méthode de travail ; elle n'est pas de nature dichotomique, en ce sens que les arguments de chacun peuvent être pris, indifféremment, dans l'un et l'autre "camp".

Comme nous l'avons vu en introduction, c'est la Chambre de Commerce de Lyon qui, la première, rouvre le lancinant dossier de la Question d'Orient. En acceptant les prétentions russes sur Constantinople, au début de I9I5, la France et l'Angleterre renoncent à ce principe de l'intégrité de l'Empire Ottoman sur

.../...

.../...

lequel avait reposé si longtemps leur politique orientale. Elles ouvrent la succession et entendent se réserver une part des dépouilles. Le II Mars I9I5 elles ont soin de le notifier à M. Sazonoff en lui envoyant l'assentimentà ses projets, qu'il leur avait demandé. Il semble qu'au cours des semaines suivantes la nécessité d'assurer ses intérêts ne cesse d'occuper et même d'obséder les esprits de chacun. Le 23 Mars, Sir Edward Grey s'entend proposer par M. Cambon, de la part de Delcassé, l'ouverture secrète desconversations, purement officieuses d'ailleurs, entre les cabinets de Londres et de Paris, en vue de délimiter leurs ambitions territoriales en Asie-Mineure. Cependant, il juge que le momentn'est pas encore venu et se dérobe à cette visite. Presque simultanément son attention se trouve ramenée, malgré lui, vers cette région, par les négociations relatives à ll'intervention italienne. Le gouvernement de Rome a bien soin de faire insérér dans la traité qui en règle les conditions, un article lui assurant, en cas de partage total ou partiel de la Turquie d'Asie, "une part équitable dans la région méditerranéenne avoisinant les provinces d'Adalia". La question ainsi directement soulevée va sommeiller au cours de l'été, pour prendre à l'automne un caractère de pressante actualité du fait de la propagande panislamique, encouragée par l'Allemagne en Orient, qui éveille assez d'inquiétudes à Londres pour que l'on songe à dresser contre elle le sentiment national arabe incarné par le chérif de la Mecque, Hussein.

La Chambre de Commerce de Lyon, dans sa réunion du I^{er} Juin I9I5, décide d'engager tout son poids dans cette bataille diplo-

.../...

.../...

matique qui s'annonce, en envoyant une lettre datée du 7 Juin I9I5, au ministre des Affaires Etrangères de la République française. En fin de séance, la lecture de cette missive est a acceuillie par les applaudissements de l'assemblée qui en approuve le texte à l'unanimité. En voici l'essentiel :

"... Lyon et Marseille sont, dans toute la Syrie, aussi bien dans las montagnes que jusqu'aux confins du désert, les deux noms qui personnifient la France et contribuent à entretenir un prestige que tant d'évènements depuis cinquante ans ont failli compromettre...

Nous n'avons pas protesté contre les prétentions de la Grande-Bretagne, notre alliée, quand elle a fait de l'Egypte une des pièces capitales de son Empire d'Outre-Mer. Nous prévoyons la réalisation du rêve historique de la Russie sur les rives du Bosphore. Nous ne protestons pas contre les espérances que suscite en Italie la perspective d'uneinstallation à Smyrne, mais nous ferionsà nous-même une part dansle butin tout à fait indigne de notre passé, si nous admettions qu'on découronnât la Syrie du vilayet d'Adana et qu'on la réduisît aux seuls vilayets de Damas et de Beyrouth. La Syrie que connaissent nos commerçants, celle qu'ils revendiquent pour la France comme indiscutable, s'étend du Taurus à l"Egypte, elle comprend l'ancienne Cilicie, comme l'antique Palestine que l'Histoire a fait entrer depuis le Moyen-Age dans notre patrimoine moral... Notre Chambre de son côté, et vous ne l'ignorez pas, n'a cessé de manifester la haute idée qu' elle se faisait du rôle de la France dansles entreprises extérieures... Pour citer des noms, elle a préconisé la conquête économique de pays nouveaux comme la Tunisie, l'Indochine et le Maroc, mais sansnégliger pour cela les anciens marchés comme ceux de l'Egypte ou de la Turquie." I)

Dans sa séance du 9 Septembre I9I5, la Chambre rapporte la réponse de M.Delcassé, Ministre des Affaires Etrangères, dans laquelle elle se voit remerciée de sa communication, et informée que l'intérêt de celle-ci n'a pas manqué de retenir l'attention du département ministériel. Le retentissement de cette première correspondance, dans le monde des affaires, en France, peut être imaginé grâce à la multitude de lettres de remerciements ou d' encouragements adressés à la Chambre lyonnaise. Les auteurs en

.../...

.../...

sont variés : M. ROBERT de CAIX, président du Comité de l'Asie Française (26 Jiun), la Chambre Syndicale Patronale des Couturiers et Couturières de Lyon et sa région (2I Juin), les Chambres de Commerce de Grenoble, de Vienne, de Mazamet, de Lure en Haute-Saône, de Périgueux.

La suite des tractations diplomatiques rappelle les pratiques de la diplomatie secrète, d'ancien régime, en ce sens qu'elle est déterminée par les droits acquis et les intérêts des puissances en lice, bien plus que par les voeux des peuples concernés. Le mystère qui entoure ces accords ne sera percé qu'à la fin de l'année I9I7, du fait du retrait unilatéral d'un participant de la compétition. Le IO Mars I9I6, F. Georges- Picot qui occupait avantla guerre les fonctions de consul général de France à Beyrouth, et Sir M. SYKES, spécialiste anglais des affaires orientales, partent à Pétrograd pour tenter de conclure un accord avec le gouvernement russe. Après un échange de lettres, le 26 Avril, entre M. SAZONOFF et M.PALEOLOGUE, constatant l'assentiment des gouvernements russe et français sur le sujet, et un nouvel examen de l'accord en Mai I9I6, cette fois entre les trois ambassaduers des parties prenantes, le partage est finalement conclu le I6 Septembre I9I6.(I) A la Russie, on accorde Constantinople, les Détroits et l'Anatolie orientale; à la France la majeure partie de la Syrie, Mossoul et le Sud de l'Anatolie (zone bleue); à la Grande-Bretagnella Mésopotamie et une zone allant de Bassorah à Haïffa et Acre (zone rouge). L'internationalisation de la Palestine (zone brune) répond à la volonté de l'Angleterre d'éloigner la France du canal de Suez et d'avoir une

.../...

.../...

assise en Méditerranée orientale. Dans les zones bleue et rouge, liberté totale est accordée aux deux puissances d'imposer les gouvernements de leur choix; la souveraineté arabe promise dans la lettre que KITCHENER a adressée à HUSSEIN le 3I Octobre I9I4,(I) s'exerçant sous "contrôle" dans les zones "A" et 3B". ANTONIUS a fait l'analyse de cet accord tripartite dans son livre The Arab Awakening. Géographiquement, c'est une construction abstraite regroupant des populations inégalement développées. Intention délibérée du Foreign Office de se prémunir contre les dangers d'un Etat arabe sur la route des Indes ? Politiquement l'artificiel n'en est pas moins évident : les zones bleue et rouge sont, sur la carte, les régions les plus"mûres"du point de vue de l'organisation étatique, or ce sont celles qui ont été choisies pour être administrées directement par une puissance étrangère. Quant aux zones "A" et "B", zones d'"influence", elles régissent les tribus nomades de l'intérieur. Il va sans dire qu'Hussein ne sera jamais mis au courant de ces tractations.

Peu après la déclaration de guerre de l'Italie à l'Allemagne (26 Août I9I6), les ambassadeurs italiens à Londres, Paris et Pétrograd, adressent aux gouvernements auprès desquels ils sont accrédités, la prière officielle de leur faire connaître les accords conclus sur le sort futur de l'Asie Mineure (3I Août) La Conférence de Londres (29 Janvier I9I7) répond aux prétentions italiennes mais n'aboutit pas à un nouvel accord tripartite. La question est finalement réglée à SAINT JEAN DE MAURIENNE en l'absence des représentants russes(2) (I9 Avril I9I7). La part

.../...

.../...

du nouveau venu dans le partage comprend, outre la région d'Adalia prévue dès le début, la totalité du vilayet de Smyrne et même, au Nord de cette ville, la traditionnelle "zone d'influence", qui s'étend, celle-là, jusqu'au voisinage de la Mer de Marmara. Surprise de l'étendue des résultats obtenus, l'Italie éprouve une certaine impatience de les consolider par un accord en bonne et due forme. Une nouvelle Conférence se tient donc à Londres le 28 Juillet 1917, pour calmer les inquiétudes de M. SONNINO, toujours sans la participation russe. Mais M.RIBOT représentant la France refuse de conclure quelque arrangement territorial à l'insu du nouveau gouvernement de Pétrograd. En Novembre 1917, les Bolcheviks, à grand renfort de publicité, refusent de poursuivre l'affaire trouvée dans l'héritage, pour des raisons idéologiques évidentes. Ainsi se trouve arrêtée, avant même d'atteindre sa conclusion dernière , la longue négociation qui avait, pendant près de deux ans, préoccupé les puissances de l'Entente.

La découverte du pot-aux-roses suscite dans l'opinion des réactions diverses."Le Progrès"ne cache pas son indignation et somme le gouvernement de s'expliquer, comme l'a fait LLYOD GEORGE devant la Chambre des Communes.(I) Mais nous aurons l'occasion de revenir sur sa position. A la fin de l'année, un débat houleux sur la Politique extérieure du gouvernement s'ouvre à la Chambre des Députés.(2) Quant à la Chambre de Commerce de Lyon, ses inquiétudes ne répondent pas aux même motivations. La "part du gâteau" a été tronquée au cours de ces conversations diplomatiques, elle

.../...

.../...

ne correspond plus à ce que la France est en droit d'exiger, aux recommendations formulées par la Chambre elle-même, dans sa lettre au gouvernement du 7 Jiun I9I5. Elle réïtère donc ses assauts en adressant une nouvelle lettre, en date du 25 Octobre I9I8, au Ministre des Affaires Etrangères, STEPHEN PICHON.

"... Nous avons été saisis des nouvelles observations au sujet de l'accord intervenu en I9I6 entre la France, la Russie et l'Angleterre. On a délimité alors les zones d'influences qui auraient été reconnues à chacune de ces puissances, et la part de la France en Syrie s'est révélée tout autre que celle que nous avions le droit d'espérer. Réduite à une simple bande littorale, la Syrie, n'a plusle caractère géographique que nous lui connaissions avant la guerre. Elle est diminuée de trois régions importantes : Alep, Mossoul, et Damas, qui doivent être attribuées à des principautés arabes. De plus, l'Angleterre se réserve les ports d'Acre et de Caïffa. Alexandrette est déclarée port franc. Au point de vue économique, la Syrie se trouve ainsi singulièrement diminuée. Elle n'a plus que deux ports Tripoli et Beyrouth. Caïffa qui est la tête de ligne d'un chemin de fer à voie large, et peut être dans quelques années le terminus du réseau des Indes à la Méditerranée, recueillera tout le trafic de l'intérieur, de préférence à Beyrouth qui n'est que le terminus d'une ligne de 96 kilomètres, dont 35 à crémaillère.

Au point de vue de notre influence historique dans le Levant, l'attribution de Damas à une principauté arabe change absolument le caractère traditionnel de la Syrie; ce ne serait plus qu'un pays décapité et en même temps plongé dans l'inconnu, car qui peut dire ce que serontles princes arabes qui règneront à Damas ? De quelle façon mettront-ils à profit le prestige religieux qui s'attache aux villes saintes de l'Islam ? Toutes ces cités saintes, Damas, Bagdad, Le Caire, La Mecque, jadis le siège de puissants Califqats doivent-elles donc être réservées à l'Angleterre ? La France n'est-elle pas aussi une puissance musulmane, et le sort de nos colonies de l'Afrique du Nord ne dépend-il pas, dans quelque mesure, de l'état d'esprit qui peut régner dans le Levant ? Lyon qui a contribué largement à la mise en valeur de nos possessions africaines croit avoir le droit d'exprimer son opinion sur les imprudences qu'on ne peut s'empêcher de relever dans la Convention de I9I6 à laquelle nous faisons allusion. Il n'est pas trop tard pour demander la révision de cet accord conclu entre des gouvernements dont les évènements ont sensiblement modifié la situation respective puisque le Gouvernement Impérial russe a cessé d'exister et que d'autre part, une qutre grande puissance,

.../...

.../...

les Etats-Unis d'Amérique, qui de tout temps s'est intéressée au sort des malheureuses populations d'Asie-Mineure, est entrée dans la lutte... Ce qu'ils demandent (nos ressortissants) comme étant essentiel à nos intérêts et à notre prestige, c'est l'attri-bution de Damas, d'Alep, et subsidiairement de Mossoul à la part d'influence dévolue à la France."

signé : Ennemond MOREL

A noter que le Conseil de l'Université de Lyon a donné l'exemple : réuni le 23 Octobre sous la présidence du Recteur, il a envoyé sa délibération au gouvernement, en des termes identiques.(I) Que retenir de la lettre de la Chambre de Commerce ? D'abord l'illusion dramatique des dirigeants lyonnais qui ignorent tout de la réalité de la situation au Proche-Orient; car enfin que reprochent-ils au gouvernement français sinon d'avoir satisfait, un tant soit peu, aux aspirations du nationalisme arabe. Cette tactique de l'autruche n'est du reste pas recommandée par certains diplomates, spécialistes des affaires orientales comme en témoigne cette lettre adressée à Xavier Charmes par Paul CAMBON, à la même époque, le 9 Octobre 1918.(2)

" Le plus beau, c'est que depuis des années nous n'avons rien fait de bon en Syrie... Il n'est pas une sottise qu'on n'ait pas commise et aujourd'hui encore on parle dans nos journaux d'annexion et de protectorat, alors que ces mots soulèvent déjà les Arabes et qu'il faut user avec eux d'une dextérité dont notre personnel politique est incapable. Le malheur est que Clemenceau ne s'intéresse nullement à l'Orient... Comme il n'y a que lui dans le Gouvernement, nous nous préparons de gros ennuis et de grandes déceptions."

A la même époque, le Cardinal Archevêque de Lyon publie une lettre dans laquelle il réclame le maintien des droits de la France, fille de l'Eglise, toute désignée pour sauvegarder les intérêts religieux de la Chrétienté en Orient, et notamment en Syrie.

.../...

D'autre part, Lyon ne semble accorder qu'une importance secondaire à Mossoul; nous verrons que sa position sur le problème ne va pas tarder à changer.(1)

Le 6 Novembre 1918, le Ministre des Affaires, Etrangères, Stephen Pichon répond à la Chambre de Commerce de Lyon:

" En vous remerciant de cette communication, je me plais à vous assurer que le Gouvernement de la République ne perd pas de vue les droits que donne à la France son action traditonnelle dans le Levant au cours des siècles, action à laquelle votre compagnie s'est associée avec un dévouement sans réserve."

Mais désormais, la Chambre entend ne pas ménager ses forces et agir seule. C'est dans cet esprit, qu'en accord avec l'Université, elle contribue à la formation d'un " COMITE LYONNAIS DES INTERETS FRANCAIS EN SYRIE ". La commission constitutive de ce comité se réunit le 28 Octobre 1918, en présence de douze participants. Son compte-rendu intégral nous est, resté, dans les Archives de la Chambre de Commerce. Les diverses opinions exprimées en font un document d'un intérêt évident; en voici lespassages essentiels :

[M. Ennemond Morel préside la séance qu'il entame par la lecture des deux lettres adressées par la Chambre de Commerce au Ministre des Affaires Etrangères, et de la délibération du Conseil de l'Université envoyée au Gouvernement.]

M. JOUBIN (Recteur de l'Université).— Nous réclamons la Syrie intégrale !
M. TERRAIL (Président de l'Union des Marchands de soie).— Beyrouth n'a pas de valeur. Caïffa est très intéressant au contraire. Il nous faut Caïffa! Alep serait plus difficile à obtenir; Mossoul trop loin. Caïffa est ce qu'il y a de plus intéressant. Alexandrette sera internationalisée, il vaut mieux ne pas la réclamer.
M. LEPINE.— Le fond de la question est la caducité de l'accord de 1916, il faut revendiquer toute la Syrie... On nous offre une compensation en nous donnant une Arménie fictive qui est d'ailleurs répudiée par tout le monde.
M. MOREL signale que le district d'Adana qu'on donne à la France est très intéressant et très riche.
M. HUVELIN.— On pourrait bien réclamer Alexandrette qui vaut mieux que Mersin. Il faut demander le plus possible et ne pas modérer nos prétentions.
M. CHAMONARD (négociant).— Il faut demander le plus pour avoir

le moins.
M. MOREL. propose la constitution d'un comité.
M. LEVY (Professeur à la Faculté, Directeur Adjoint au maire) dit qu'il est à craindre que la lettre de la Chambre de Commerce qui est plus modérée ne soit plutôt acceptée par le Gouvernement comme rentrant mieux dans ses vues.
M. PRADEL. propose qu'on récrive immédiatement à la Chambre de Commerce de Marseille, pour qu'elle adopte la manière de voir de l'Université qui est plus large que celle de la Chambre, peut-être trop modérée.
M. LEVY. voudrait être mieux fixé sur nos chances d'obtenir quelque chose de plus : il remarque que s'appuyer sur des conventions secrètes, c'est le faire sur de mauvaises bases en ce mom ment, c'est contraire aux principes proclamés par le Président Wilson. Mieux vaut faire valoir les droits historiques de la France qu'invoquer des tractations secrètes; on nous demandera aussi si les peuples indigènes qui habitent ces régions ne peuvent pas disposer de leur propre pays !
M. JOUBIN. — Mais nous sommes désirés et attendus en Syrie ! Quoique, peut-être les populations aient souffert pour nous. Elles comprennent d'ailleurs fort bien qu'elles ne peuvent aboutir à une situation meilleure qu'avec l'aide d'un peuple occidental.
M. LEPINE. — Le Comité ne peut défendre que les intérêts de la France et des Syriens, l'un ne va pas sans l'autre.
M. MOREL. observe que les populations syriennes demandent notre protectorat, c'est un fait indiscutable.
M. TERRAIL. — IL faut manifester plus amplement, verbalement même, envoyer des délégations car les ministres, ne savent rien de la question.
M. MOREL. — Ce sera l'affaire du Comité ...
... M.HUVELIN. — IL faut faire oeuvre de propagande pour combattre l'influence anglaise. Les Syriens ont besoin qu'on s'occupent d'eux... Le gros public ne sait rien ! Il faut protester, et éclairer le public !
M. LEVY. prévient qu'il existe de Jeunes Syriens, qu'ils sont à même d'exercer une certaine action; il cite à l'appui un article de l'Europe Nouvelle qui préconise une fédération de républiques indigènes de l'Asie-Mineure.
M. ISAAC (Président d'Honneur de la Chambre de Commerce) propose la création d'un Comité Général réunissant toutes les personnes présentes à la réunion et un Bureau représentant l'Université, le Commerce et les Missions.

Après délibération, le Comité Lyonnais des Intérêts Français en Syrie est composé comme suit : au Bureau, MM. HERRIOT et ISAAC, administrateurs de la Compagnie Universelle du Canal de Suez, sont nommés Présidents d'Honneur, E. MOREL, Président,

...:...

Dr Jean LEPINE, Vice- Président, Paul HUVELIN, Secrétaire Général, M. TERRAIL, Trésorier.

En tant que membre du Comité : le R.P. CAUVIN, Chancelier de l'Université de Beyrouth, Emmanuel LEVY, CHAMONARD, Jean COIGNET, Président de la Chambre de Commerce, Sénateur du Rhône,(I M.DELPECH, Professeur à la Faculté de Droit de Dijon, M.DEPERET, Doyen de la Faculté des Sciences de Lyon, M. GILLET, industiel, M. GUERIN, banquier, M. JOSSERAND, Doyen de la Faculté de Droit de Lyon, M. JOUBIN, Recteur de l'Université de Lyon, MOURGUE D'ALGUE, négociant en soie à Marseille.

Les souscriptions versées au jeune Comité se répartissent ainsi :

— 1000F de la part de la Chambre de Commerce de Lyon.
— 500F de la maison Vve Guérin & Fils.
— 100F de la maison Gillet.
— 100F de M. E. Morel.

UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3
I.H.C

La lecture de ce compte-rendu nous a apporté l'illustration des principes formulés précédemment. Malgré une conjoncture difficile, la France est sûre d'elle-même. Devant l'imminence du partage des dépouilles ottomanes, les commerçants lyonnais semblent perdre la tête, s'enivrer du mirage oriental; c'est à qui revendiquera la "plus grande Syrie". "Il faut demander le plus pour avoir le moins(2)". La certitude d'être attendu par les Syriens est toujours aussi solidement ancrée dans les esprits. Et la volonté tenace de Lyon d'opérer seul demeure inflexible : dans une lettre du 14 Novembre 1918, le Comité de l'Orient de Paris, présidé par Louis BARTHOU, ancien Président du Conseil,

.../...

demande à la Chambre de Commerce Lyonnaise l'autorisation de s' associer à la protestation du 25 Octobre; la réponse de cette dernière est sèche et sans appel (lettre du 23 Novembre).

" Je m'empresse de vous faire connaître que depuis le 7 Juin I9I5, notre Chambre de Commerce a pris position dans la question des intérêts français en Syrie... En vous informant, en outre, que sous son patonage un comité lyonnais de défense des intérêts français en Syrie a été crée et qu'il s'occupe de tenir l'opinion publique et le Gouvernement en haleine sur cette question. Nous nous ferons un plaisir de vous mettre au courant de son action qui sera parallèle à la vôtre sans qu'il convienne cependant que l'une se confonde dans l'autre."

On connait l'activité débordante de la Chambre et du Comité lyonnais avant l'ouverture du dossier oriental à la Conférence de la Paix : Congrès de la Syrie à Marseille, Mission Huvelin... Le I7 Mars I920, quelques jours avant la Conférence de SAN-REMO qui doit en principe régler le problème, une nouvelle offensive est déclanchée. Jean COIGNET, M. ARTAUD, député des Bouches-du-Rhône et ancien Président de la Chambre de Commerce de Marseille, et E. MOREL, Président du Comité Lyonnais des Intérêtes Français enSyrie, sont reçus par M. A.MILLERAND, Président du Conseil et Ministre des Affaires Etrangères; ils lui apportent "les voeux de Lyon et de Marseille qui, sans demander l'extension exagérée de notre occupation, protestent contre tout abandon éventuel des droits et des intérêts français en cause."

ON n'ignore plus également les détours de l'argumentation que manient ces industriels et ces commerçants : rentabilité économique de l'entreprise, nécessité vitale de contrôler Damas, intérêt stratégique de la Syrie.....Reste la démagogie et ses démonstrations convaincantes. L'"INDEPENDANCE OUVRIERE","journal

professionnel du monde du travail",l'utilise avec adresse. C'est ainsi que l'on peut lire,dans l'une de ses feuilles :

"Depuis I906,la Bourse du Travail indépendante de Lyon est adhérente à l'Association Cotonnière Coloniale qui a pour but de développer la culture du coton dans les colonies françaises. ...Privée de ses matières premières, notre industrie cotonnière serait obligée de s'arrêter, tandis que les centaines de milliers d'ouvriers et d'ouvrières qu'elle occupe se trouveraient jetées sur le pavé..."

Est-il nécessaire de préciser que ce syndicalisme "indépendant" n'a d'ouvrier que le nom et qu'il représente indirectement les intérêts patronaux. D'ailleurs, ce journal ne ménage pas ses injures tout à la fois contre le "collectivisme", la "grévicultur" et la "barbarie cégétiste".

Un autre argument connaît la faveur des polémistes, qui consiste à poser le problème comme suit : "si ce n'est pas nous.... ce sera un autre." Et l'autre, dans le cas présent, vient d'Outre-Manche.(I)

Au sujet de la rentabilité de l'affaire, l'opinion publique semble néanmoins partagée et la propagande de la Chambre de Commerce ne rallie pastous les suffrages. Nous ne reviendrons pas sur les tendances casanières du peuple français; les journaux "de gauche" comme Lyon Républicain ou Le Progrès craignent, en général, les aventures extérieures, s'insurgent contre la mégalomanie des "gros" qui font payer aux contribuables les frais des opérations. Cet anticolonialisme, si l'on peut risquer le mot, n'est pas de natureidéologique mais apparaît dicté par la raison et non les "bons sentiments". Les principes même du colonialisme ne sont évidemment jamais remis en cause. Pour en apporter la preuve, nous avons analysé la position de Lyon Républicain durant l'année I920, année de la Conférence de SAN REMO et du Traité de SEVRES.

" Nous avons des droits sur lesquels nous ne pouvons point céder... le droit de conserver notre place en Orient (si nous la perdions, nos intérêts seraient vite menacés dans l'Afrique du Nord)..."

(Editorial du 3 Février I920)
"L'Heure du Sage"

Donc la France doit consentir à quitter son "splendide isolement" lorsque son intérêt l'y oblige. Reste à savoir quel est l'intérêt de la France dans cette affaire orientale.

" En Syrie, pour des compensations incertaines nous dépensons des sommes énormes et immobilisons 80 000 hommes qui seraient mieux employés ailleurs."

(I3 Juin I920)

" Mandats, contrôles, beaucoup d'honneurs et de charges

pour peu de profits. La Cilicie est une zone d'influence française. Ah! Si nous pouvions nous en servir comme monnaie d'échange. En Syrie, où nous sommes, dit-on, par le voeu des populations, nous n'éprouvons que des déboires... Modérons nos ambitions, la France a un domaine colonial suffisamment vaste, exploitons le avant de chercher à l'agrandir. Songeons à la Métropole accablée de dettes énormes et d'impôts toujours croissants. Et surtout évitons de nous diminuer moralement... en répétant que le traité est inexécutable. C'est bien assez qu'on le crie de l'autre côté du Rhin!"

Le Rhin. Voilà quel devrait être le centre d'intérêt de tous les Français en ces heures les plus difficiles de leur histoire.

" Il faut que la France conserve les mains libres pour se faire payer par l'Allemagne. Si tous les Français pensaient à cette tâche-là, qui est capitale, aucun d'eux n'auraient envie de se mettre en grève, ni de se quereller avec ses concitoyens"

(2 Mars)

Si la Syrie nous coûte davantage qu'elle peut nous rapporter, comment liquider cette affaire sans perdre la face ?

" Certes, les Turcs ne sont pas intéressants, mais n'y aurait-il pas lieu de craindre un mouvement xénophobe, si le programme de nos alliés étaient adopté (Traité de Sèvres) ? En Orient, la France a des droits, c'est entendu, mais dispose-t-elle de moyens matériels suffisants pour les exercer ? "

(7 Mars)

" Les Turcs ont besoin d'être guidés et contrôlés. Soyons leurs conseillers, leurs tuteurs, mais évitons une politique dereprésailles. Les principes du Président Wilson s'appliquent à eux comme aux autres peuples; il serait injuste de leur enlever le droit de libre disposition. Traitons les avec humanité, efforçons nous d'en faire des amis; en adoptant cette attitude l'Entente sauvegardera leurs intérêts et beaucoup des siens."

(4 Janvier)

Il convient donc de se rapprocher de l'Empire turc, ami traditionnel de la France, puissance musulmane influente, pour réduire au minimum les charges de notre installation en Syrie.(I)

.../...

Dans ce combat du "bon sens", Lyon Républicain n'est pas seul et il ne manque jamais de souligner quand un ténor de la politique porte le débat au plan national. Le 29 Juillet 1920 par exemple, il rapporte intégralement les discussions du Sénat sur le vote des crédits pour l'Orient, en insistant sur les interventions de M.M.Victor BERARD et Gaston DOUMERGUE, partisans de la prudence. Ce passage du discours de V. Bérard constitue un véritable condensé des idées de Lyon Républicain sur la question :

" Est-ce au moment où nous avons besoin de tant d'argent en France qu'il faut le porter en Syrie ? D'autre part, il faudra vingt ans avant que la Syrie, épuisée par l"exploitation turque, vous donne rien. Autre inconnue de notre action : nous avonsobtenu quelques concessions de l'Angleterre au Levant, mais aux dépens de concessions faites par nous sur le Rhin, nous sommes aujourd'hui en délicatesse avec notre alliée et presque en rivalité... M. Clemenceau avait abandonné Palestine, Kurdistan, Mossoul, pour avoir Metz, Strasbourg, le charbon de la Sarre et la sécurité. Ce jour-là, il a fait de la grande politique française; mais étant ensuiteresté au pouvoir, il fut en butte à toutes les réclamations des pays bénéficiaires des anciens accords..."

Nous retrouverons cette comptabilité des "pertes et profits" du colonialisme dans l'argumentation du Progrès. Mais une opposition de principe, idéologique et non plus utilitariste, peut être tout de même décelée dans les tendances "communisantes" de l'opinion publique. A Lyon, la FEDERATION DU RHONE de l'ASSOCIATION REPUBLICAINE DES ANCIENS COMBATTANTS, en est le porte-parole dans sa revue mensuelle, l'ARAC, qui paraît à partir de 1921. La critique de l'intervention française au Proche-Orient dépasse en violence et en sagacité tout ce que

.../...

nous avons pu trouver dans la presse, sur le problème.

" La terre est peuplée de deux sortes de gens : les naïfs et les malins. Les naïfs sont ceux qui depuis toujours encaissent, sans sourciller, les boniments de ceux qui sont nés malins... derrière les trétaux de la foire... les malins habiles à manier les ficelles de la comédie politique. Leurs noms ? Une hydre à cent têtes : la finance cosmopolite. Leur politique? La chasse au profit par l'accaparement des matières premières primordiales.....le pétrole de Mossoul ?... on trouvera bien quelques chrétiens à protéger ou quelques missionnaires massacrés à venger "

(ARAC Juillet I922)

C'est donc une contestation radicale du colonialisme dans son infrastructure économique et non plus seulement dans ses manifestations extérieures comme le coût de l'opération, ou son impact sur les populations indigènes. Le fait colonial est ainsi combattu en tant qu'issue logique du capitalisme.

" A Lausanne, les forces capitalistes sont à nouveau aux prises. Il s'agit de savoir qui aura la maîtrise des Détroits ou bien la possession de Mossoul et des sources de pétrole qui se trouvent enfouies dans le sol de ce vilayet turc : lutte sévère et opiniâtre dans laquelle les deux adversaires sont résolus car pour eux il s'agit d'assurer leur hégémonie industrielle et commerciale pour demain... L'oeuvre logique du capitalisme s'accomplit partout. Le Traité de Versailles donne aujourd'hui les fruits qu'il était raisonnable d'en espérer... notre pays est à l'avant-garde de la réaction."

Depuis sa fondation, l'ARAC souffre de dissension entre une aile favorable à son affiliation au parti communiste, tendance "Redressement de l'ARAC" dirigée par Henri BARBUSSE, Secrétaire Général, et VAILLANT-COUTURIER, et un bastion minoritaire d'indépendants irréductibles, auquel appartient CHATAIN, le délégué du Rhône au Comité Cental. Au Congrès de Clermont-Ferrand (I4 Juillet I923 la main-mise du P.C.F. est officialisée et "l'ARAC se refuse à collaborer avec les organisations pacifistes niant la lutte des

.../...

classes." La tendance "Charte d'Amiens" va sombrer dans le fascisme. Ce non-conformisme politique exprime les désillusions d'une jeunesse réchappée de quatre années d'une guerre absurde, menée pour le seul profit des "capitalistes". C'est le premier âge de la mentalité "ancien-combattant". Mais la critique n'en demeure pas moins introspective en ce sens qu'elle n'envisage jamais le problème du point de vue du colonisé. Cet égocentrisme de l'analyse marxiste a été abordé dans le premier chapitre, nous n'y revenonspas, mais ces quelques lignes citées en apportaient une nouvelle illustration.

Dans cette pseudo-opposition, il faut également mentionner l'hebdomadaire humoristique GUIGNOL, véritable institution lyonnaise. Un ton frondeur, une philosophie nihiliste lui attirent sans doute les sympathies des classes sociales les plus défavorisées. Des principes idéologiques fort simples le rendent accessible à tous les mécontents.

" Jamais nous n'éprouvons une joie aussi intense que quand nous pouvons embêter notre voisin." (3 Avril I920)

Sesappels à la grève générale, à la révolution sociale, rappellent, par certains côtés, l'anarcho-syndicalisme qui inspirait le mouvement ouvrier avant la guerre. On devine sans peine sa position sur la question de Syrie.

" Il avait été question entre les grands industriels lyonnais et les Jésuites de Beyrouth d'une petite expédition du côté des Lieux-Saints..." I6 AV. I92I

" La plupart de ces jeunes-gens ne doivent-ils pas la vie aux braves missionnaires et aux bonnes soeurs qui les ont arrachés du grain des petits cochons dévorant ..." (27 Mars I920)

.../...

.../...

La critique manque un peu d'originalité, réservant ses diatribes au colonisateur, esquivant les problèmes du colonialisme, négligeant le sort du colonisé. On ne parvient pas à se départir du vieux schéma socialiste qui ne voit l'exploitation que dans la relation capitaliste – salarié, et souhaiterait finalement une meilleure distribution des profits coloniaux. Le GUIGNOL du I2 AOUT I922 consacre quelques colonnes à l'Exposition coloniale de Marseille, sur un ton plutôt badin qui n'a rien de révolutionnaire. Quelques réminiscences "sans-culotte" lui font honnir toutes les têtes couronnées. L' Emir Feysal lui-même n'est pas épargné, dont on ne se soucie guère de savoir s'il représente les aspirations nationales syriennes. L'étroitesse d'esprit nuit à la rigeur du raisonnement, c'est ainsi que l'on peut lire dans le numéro du I6 Septembre I92I :

" Les nations pieuvres étendent leurs tentacules sur les peuples trop faibles...les guerres auront vécu quand le prolétariat mondial sera uni, mais hélas !..."

Ce qui est en contradiction flagrante avec cette autre article du I6 Avril I92I :

" Le Conseil Municipal de Lyon va s'occuper des chômeurs lyonnais, il vote IO 000 francs pour les Algériens."

Pour conclure sur cette opposition aux "hommes d'affaires", plus "poujadiste" que raisonnée, nous retiendrons cet article du GUIGNOL du II Décembre I920, digne de figurer dans une anthologie de l'anticolonialisme français.

" Il est inadmissible que nous nous occupions sans cesse de ce qui se passe à l'étranger, et que l'on regarde d'un oeil indifférent le sort lamentable de la France."

b) Les "lecteurs de la Bible".

" Appellerons-nous l'édifice mandat, protectorat, colonie, dominion ? Qu'importe le mot, bâtir presse bien davantage. "

LYON colonial. I926.

" Le rejet hors d'Europe de l'Empire Ottoman, décidément étranger à la civilisation occidentale. "

Note des Puissances Alliées au Président Wilson. IO Janv. I9I7.

Les "hommes d'affaires" semblent ressentir la nécessité d'une couverture morale et juridique, dans leurs menées expansionnistes. Les massacres[(I)] d'Arméniens, de Syriens, orchestrés par les Jeunes Turcs durant la guerre vont fournir les fondements d'une argumentation juridique élaborée pour la circonstance. En présence de la faillite complète de l'Homme malade, dans l'oeuvre régénératrice assumée après la révolution de I906, quelle doit être l'attitude des Puissances Alliées? Le Droit triomphant leur permet-il de laisser subsister cette honte de l'humanité qu'est l'Empire Ottoman ? L'action des pays détenteurs de la Civilisation peut-elle se borner à une intervention collective constante, allant jusqu'à un contrôle permanent de l'Empire, ou bien doit-elle aboutir à la dissolution complète de cet Etat composite en ses éléments divers Turcs, Arméniens, Arabes, Syriens et autres ?

Dans un volumineux ouvrage consacré au "sort de l'Empire Ottoman" (Payot, I9I7), André MANDELSTAM construit les théories du "droit à l'intervention". Historiquement, l'exercice de

.../...

"l'intervention d'Humanité", selon la formule du professeur Antoine ROUGIER[I], s'est surtout précisée dans les péripéties de la question d'Orient : I827, guerre d'indépendance grecque, I860, massacres des Maronites. D'ailleurs, le Protocole du 3 Août I860 qui fait suite à ces derniers, assure que les puissances "n'entendent poursuivre dans l'exécution de leurs engagements aucun avantage territorial, aucune influence exclusive, ni aucune concession, touchant le commerce de leurs sujets, et qui ne pourraient être accordés aux sujets de toutes nations." N'est-ce pas faire preuve d'un désintéressement exemplaire ? Après la "guerre russe d'humanité"[2] en faveur des chrétiens persécutés en Bulgarie (I877), le Congrès de Berlin définit, dans ses articles 6I et62, le droit d'intervention permanent de l'Europe dans les affaires intérieures de la Turquie. L' engagement pris dans l'article 6I est de portée générale :

> " La Sublime Porte ayant exprimé la volonté de maintenir le principe de la liberté religieuse en y donnant l'extension la plus large, les parties contractantes prennent acte de cette déclaration spontanée..... la liberté et la pratique extérieure de tous les cultes sont assurées à tous, et aucune entrave ne pourra être apportée soit à l'organisation hiérarchique des différentes communions, soit à leurs rapports avec leurs chefs spirituels..."

Après la Grande Guerre, que reste-t-il de ces promesses ? Le principe de souveraineté a décidément vieilli et la loi de l'interdépendance gouverne donc la vie des peuples comme celle des individus. Elle comporte une limitation nécessaire des libertés individuelles et nationales, mais c'est à ce prix seulement que les individus et les peuples peuvent participer aux bienfaits de la civilisation. L'interdépendance vaut mieux qu'une indépen-

dance barbare, qui ne permettrait ni à l'homme ni à la nation le développement de toutes leurs facultés. Telles sont les dernières théories en Droit International Public, qui émanent de MM. Antoin PILLET[I]; F. de MARTENS, Antoine ROUGIER professeur à Paris.

Le démembrement de l'"Etat-Vampire" apparaît donc comme étant la seule solution pour éviter de nouveaux génocides, pour sanctionner la barbarie ottomane. Mais un second problème se pose. Que faire des peuples "libérés" ? Nul ne peut raisonnablement contester l'état arriéré de leurs civilisations. L'adaptation aux régions non turques, visées par le I2° point du programme de paix du 8 Janvier I9I8 du Président Wilson, d'une institution qui en Indochine, en Tunisie, au Maroc, a produit tant de résultats favorables, peut fournir la solution la plus efficace à la question des nationalités. " Mais il faut bien Wilsonner ", et une belle solution liant le pays protégé au seul pays protecteur, excluant tout contrôle international, heurte les ambitions anglaises et américaines nettement exprimées dans les presses officieuses de Londres et des Etats-Unis. Reste le système du mandat international, tel que l'organise le Traité de Versailles, formule nouvelle de colonisation. Il tend à substituer, à la colonisation classique à base de souveraineté, une sorte d'initiation des peuples mineurs à la civilisation, et de préparation à l'indépendance complète, sous la tutelle temporaire d'une puissance mandataire, elle-même contrôlée par la Société des Nations. C'est une tentative intéressante de conciliation entre deux principes longtemps considérés comme antinomiques : le droit pour les peuples de dis-

poser d'eux-mêmes, hautement proclamé par les Alliés, et le droit et revendiqué par la plupart des coloniaux, pour les Etats évolués, de mettre en valeur toutes les portions du globe restées encore au stade inférieur et de s'y établir.

L'article 22 du Traité de Versailles (I8 Juin I9I9) définit cette théorie du mandat.

" Les principes suivants s'appliquent aux colonies et territoires qui, à la suite de la guerre, ont cessé d'être sous la souveraineté des Etats qui les gouvernaient précédemment, et qui sont habités par des peuples non encore capables de se diriger eux-mêmes...

Le bien-être etle développement de ces peuples forment une mission sacrée de civilisation, et il conviendd'incorporer dans le présent acte des garanties pour l'accomplissement de cette mission..... la meilleure méthode de réaliser pratiquement ce principe est de confier la tutelle de ces peuples aux nations développées qui, en raison de leurs ressources, de leur expérience ou de leur position géographique, sont le mieux à même d'assumer cette responsabilité et qui consentent à l'accepter : elles exerceraient cette tutelle en qualité de mandataires et au nom de la Société.

... Certaines communautés qui appartenaient autrefois à l'Empire Ottoman (Syrie, Palestine, Mésopotamie) ont atteint un degré de développement tel que leur existence comme nations indépendantes peut être reconnue provisoirement, à la condition que les conseils et l'aide d'un mandataire guident leur administration jusqu'aux moments où elles seront capables de se conduire seules. Les voeux de ces communautés doivent être pris en considération pour le choix du mandataire..."

Si l'on considère ce dernier alinéa en lui-même, le sens de ses dispositions est clair. L'indépendance des nations est reconnue, sous certaines conditions. Elle est soumise à certaines restrictions d'ordre international, dont l'ensemble constitue le mandat. Mais, de par les termes même de sa formulation, ces restrictions se limitent à des conseils, à des services d'aide et d'assistance. Il est vrai que l'énoncé de l'article 22 reste ambigu. Aussi, dans la Revue Générale du Droit International Public

les juristes se gardent bien, généralement, de mentionner l'alinéa 4 sur l'"indépendance", et s'en tiennent à l'analyse de l'alinéa I sur la "tutelle"(I). Du reste, la "Déclaration de mandat du 29 Septembre I923", dernier acte légal et définitif par lequel le Conseil de l a S.D.N. charge la France d'un mandat sur la Syrie, limite considérablement la portée de l'article 22 du Traité de Versailles. Certes, l'article I qui pose les principes généraux de l'organisation constitutionnelle de la Syrie, respecte les principes wilsoniens.

" Le mandataire élaborera dans un délai de trois ans à dater de l'entrée en application du présent mandat un statut organique pour la Syrie et le Liban. Ce statut organique sera préparé d'accord avec les autorités indigènes et tiendra compte des droits, intérêts et voeux de toutes les populations habitant les dits territoires. Il édictera les mesures propres à faciliter le développement progressif de la Syrie et du Liban comme Etats indépendants."

Mais les articles suivants, qui règlentla pratique, relèvent de la technique du protectorat.

" Le mandataire pourra maintenir ses troupes dans les dits territoires en vue de leur défense." (Article XI)

"Les ressortissants de la Syrie et du Liban se trouvant hors des limites de ces territoires relèveront de la protection diplomatique et consulaire du mandataire." (Article III)

"Le mandataire pourra prendre ou faireprendre.....toute les mesures propres à assurer le développement des ressources naturelles des dits territoires et à sauvegarder les intérêts des populations locales." (Article XI)

C'est la consécration du pouvoir législatif absolu de la Puissance mandataire.(2)

Cette mise en scène n'échappe pas à l'intègre Salut Public mais l'"hypocrisie n'est-elle pas un hommage que le vice rend à

la vertu ?"(I) Nous avons analysé la position que prend ce journal durant l'année I920, si riche en évènements diplômatiques; comme nous l'avons fait pour Lyon Républicain ou Le Nouvelliste. Confronté à l'"imbroglio Syrien", il adopte une attitude réservée partagée, toute à la fois inspirée de Victor Bérard,"homme de gauche", dont on connaît la conception utilitariste, du traditionalisme de Jacques BAINVILLE ou de BARRES(2) qui voient dans le maintien de l'Empire Ottoman le plus sûr garant de nos "droits traditonnels" en Orient, et des visées"impérialistes"de la Chambre de Commerce et de l'Université. Un éditorial du I9 Février I920 intitulé "la France et la Syrie" souscrit aux conseils de prudence que vient de donner le sénateur Victor BERARD au Comité Lyonnais des Intérêts Français enSyrie.

" Il est bon que quelqu'un d'autorisé nous crie : "casse-cou" ! , nous montre que l'affaire à des côtés préoccupants sinon redoutables, et qu'il convient de ne pas trop nous gargariser de nos grands souvenirs d'autrefois, mais bien de considérer le présent, tout le présent."

Le même article constate la réalité du nationalisme arabe, cette honnêteté est à souligner, du fait de la rareté de telles confessions dans la presse lyonnaise.

" Les Syriens comme les Egyptiens demandent leur indépendance totale. Ils sont d'ailleurs travaillés en sous-main ou ouvertement, par leurs frères d'Amérique(3) et par les Arabes de l'intérieur(4) qui échappent à notre action."

La similitude des problèmes syrien et égyptien préoccupe l'éditorialiste du Salut Public, Maurice ZIMMERMANN :

" Les Egyptiens ne sont ni des sauvages, ni des pri-

mitifs, ni des barbares, pas même des exotiques; et ils en ont parfaitement conscience."

et..." le moment est mal choisi, après les retentissantes déclarations de Wilson sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes pour asseoir le protectorat britannique sur les Pays Arabes."

29 Janvier 1920.

On peut raisonnablement penser que l'Angleterre va au-devant de sérieux ennuis, en Egypte. Que prévoir pour la France, en Syrie ? Mais en ces prolégomènes du règlement de la question d'Orient, l'opinion du Salut Public n'est pas arrêtée et René PINON, autre éditorialiste prend systématiquement le contre-pied des idées de M. ZIMMERMANN, le soupçonne même de s'être laissé envoûté par la "verve intarissable" de Victor Bérard.

" Si nous avons un intérêt de premier ordre sur le Rhin, nous en avons un très important en Syrie. Il est trop connu des lecteurs du Salut Public pour que j'y insiste : intérêts moraux, intérêts matériels. Malgré tous les efforts qu'ont fait les Anglais pour dégouter les Syriens de la France et les Français de la Syrie, ils n'y ont pas réussi. Il faut que la France soit présente dans cet Orient de la Méditerranée où son histoire l'a toujours ramenée et où un proche avenir verra se développer de nouvelles et brillantes civilisations."

Néanmoins, la conclusion de René PINON, qui reste modérée et réfléchie, n'a rien de commun avec la démesure des ambitions commerçantes de Lyon.

" Qu'on ne se laisse pas entraîner à organiser la Syrie comme une province française; elle doit être une république fédérale indépendante, avec ses parlements, son administration, les Français ne fournissant que des conseillers techniques, des cadres d'officiers, etc. ..."

C'est la"coopération technique" imaginée un demi-siècle avant

l'application que nous lui connaissons aujourd'hui. En somme, René PINON reste fidèle aux principes wilsonniens. C'est pour cette raison que nous avons associé la thèse du Salut Public à celle des "lecteurs de la Bible". Ce journal "sérieux" tient à garder son "indépendance" vis à vis de ses lecteurs qui se recrutent, nous l'avons vu, dans les milieux d'affaire lyonnais. Il entend rester "au-dessus de la mêlée!" Ce qui ne l'empêche pas d'ouvrir ses colonnes à Jean COIGNET, Président de la Chambre de Commerce de Lyon, qui dans un article au titre évocateur, "Restons en Syrie!", soutient énergiquement les points de vue des "ultras" (25 Mars 1920).

Du reste ce dernier courant d'opinion semble, après mûre réflexion, gagner le Salut Public. A la veille de la Conférence de San Remo, Maurice ZIMMERMANN apère un revirement spectaculaire de sa position, pour rejoindre les "hommes d'affaire". Son éditorial du 1er Avril 1920 semble refouler les nobles pensées du mois de Février.

"...Avec l'appui du soi-disant Congrès Syrien de Damas, le "roi" Faysal, notre étrange protégé, nous intime l'ordre de vider les lieux et rembarquer nos troupes, et ce dans les huits jours.!"

Pourquoi nous sommes en Syrie ? Pour y défendre un patrimoine intellectuel, moral et économique d'ancienneté séculaire; pour y apporter ensuite l'ordre et la civilisation à des populations qui comptent sur nous, qui nous ont appelés et qui, en 1916, M. BRIAND le remarquait l'autre jour "demandaient au chef du gouvernement d'alors de ne pas les abandonner...

Dans l'opinion on peut distinguer trois courants :...les négateurs... qui ne veulent plus ni patrie, ni société capitaliste, l'abstention en Syrie n'est qu'un article, assez secondaire, de leur programme destructeur.....Les prudents se déclarent surtout impressionnés par la gravité des questions qui se posent en Europe, notamment sur le Rhin.....Ils se demandent donc si nous ne ferions pas bien d'éviter de nous étendre par trop, et s'il ne serait pas sage de limiter notre occupation aux territoires traditionnels d'influence française tels que la côte, le Liban et

la Beqaa.....un autre groupe, plus confiant ou plus aventureux, estime.....qu'il convient de maintenir avec décision un programme large, conforme à la fois à la grandeur de notre situation morale et à l'appel de nos intérêts économiques.....Il se pourrait bien que les aventureux fussent les sages. En fait, toute l'histoire de France démontre, depuis un siècle et demi, que les négateurs, les sceptiques et les abstentionnistes ont eu tort... L'Homme grandit, à mesure qu'il élève plus haut ses objectifs!"

Comment expliquer ce brusque ralliement ? Trafic d'influence ou revirement sincère ? Nous n'en sommes, évidemment, qu'à élaborer des suppositions. Fidèle à sa ligne de conduite, le Salut-Public voit dans le rétablissement des relations diplomatiques avec le St Siège, un moyen supplémentaire d'asseoir notre "protectorat"en Orient.(I) (I5 Mai I920)

"Le Saint-Siège qui commande à la nombreuse armée des missionnaires et a juridiction spirituelle sur les petits peuples catholiques d'Orient, garde une influence morale qu'il est impossible de nier et dont il dépend de nous que les effets se fassent sentir au profit de notre influence politique!"

Il va sans dire que la position du Nouvelliste est également trés favorable à un accord avec le Vatican.(I3Mars I920) Mais s'il admet la nécessité de l'appui de Rome pour la "croisade" française, il refuse catégoriquement toute autre forme de compromis.La France a une place en Orient, elle ne doit compter que sur elle pour la faire respecter, voire l'imposer par la force. Nous ne devons rien attendre d'une hypothétique Société des Nations qui prétend nous "octroyer" un "mandat" là où nous revendiquons des"droits".

"Il ne serait sans doute pas difficile de trouver

dans les Loges l'inspiration commune de l'erreur commise par Wilson, Bourgeois,(1) et la plupart de ceux qui se sont faits avec eux les propagateurs de laSociété des Nations. Ils ont oublié, ou n'ont pas voulu se souvenir, qu'il n'existe encore que deux moyens ou deux forces pour empêcher le mal de se répandre sur la terre: ou la morale qui le prévient ou le gendarme qui le réprime. Ils combattent l'une et se refusent à créer l'autre, parce que son entretien coûte trop cher ou que son emploi peut entraîner trop loin...nous aurions tort de regarder avec indifférence l'échec de la Société des Nations(2): il était inévitable il était prévu; mais puisque nous ne pouvons compter sur elle et que nous n'avons à compter que sur nous-mêmes, soyons forts et préparons nous!"

(2I Janvier I920)

La fermeté, telle est la consigne passe-partout du Nouvelliste qui revendique pour la France, la"Syrie intégrale" avec la Palestine, la Cilicie, le Kurdistan,et Mossoul avec le Nord de la Mésopotamie.(éditorial du 26 Janvier I920)

Le journal considère le mandat comme un contrat synallagmatique, passé directement entre deux pays, duquel chacun peut tirer profit à sa manière,

la France: "c'est dans cet antique et inépuisable grenier, que les nations épuisées par la guerre vont venir puiser et refaire leurs forces!" (26 Janvier)

et la Syrie: "il faut aider dans les territoires occupés par nos troupes, les administrations indigènes à se constituer et à fonctionner régulièrement.C'est à quoi le Haut-Commissaire, efficacement secondé par M.Robert de Caix, s'applique loyalement depuis son arrivée!"

(3IJanvier I920)

Mais"ce n'est pas en quelques semaines que l'ont peut donner à un peuple longtemps asservi, une éducation administrative".

C'est le mythe d' Alexandre que nous avons déjà rencontré dans l'Enquête aux Pays du Levant de Maurice BARRES.

L'opinion catholique intégriste, dont Le Nouvelliste

reste le mentor, est guidée, à Lyon, par un puissant appareil d'information. Les petites brochures mensuelles sont innombrables et peuvent être encore consultées aux Archives Départementales du Rhône.(I).Cette "hydre" qui étend son emprise sur toutes les couches de la population lyonnaise mériterait une étude particulière. Peut-être les femmes sont-elles ses premières sujettes? Voici ce qu'écrit la Présidente de la Ligue des Femmes Françaises dans sa revue mensuelle: "l'appel à la France chrétienne"

"Chères Ligueuses,

Ils nous semble que nous, femmes chrétiennes et françaises,nous ne saurions nous désintéresser de ce qui se passe en Orient, sams nous manquer à nous-mêmes. Comment nous, les descendants des Croisés, verrions nous la Palestine, verrions nous les Lieux-Saints passer entre les mains d'une nation protestante, sans avoir un geste de protestation....Au point de vue économique, ces riches terres d'Orient nous apporteraient des avantages inappréciables et si, comme Françaises, nous ne devons pas nous intéresser à ce point de vue, combien plus comme chrétiennes nous devons souhaiter un traité de paix élaboré suivant la justice et les droits de chacun....Nous Femmes, nous pouvons peu, mais pourtant si nous savons intéresser à la cause de la justice les hommes qui ont de l'influence, nous aurons fait beaucoup. Et surtout ne pouvons nous être fortes en nous adressant à Celui qui a dit "Rendez à César, ce qui est à César!" or la Palestine appartient à la France; depuis des siècles elle y a des droits et non pas l'Angleterre.
Que Jeanne revienne à notre tête, que par Elle nos prières ardentes montent vers Notre Seigneur! Qu'Il prenne en main la Cause de sa fille aînée....Agissons, et qu'une Croisade de prières nous ramène les Lieux-Saints."

(Juin 1920)

II

ETUDE SYNTAGMATIQUE : LE CAS PROGRES.

Comme nous l'avons vu en introduction, le Progrès mérite une étude particulière parce qu'il pose un problème, celui de son ralliement à la cause des "commerçants".

Soulignons avant toute chose, l'importance quantitative de l'information en provenance du front oriental durant la Grande Guerre. Les Communiqués Officiels de l'Armée d'Egypte ont, presque chaque jour, leur colonne réservée en page 2 du journal. En provenance de Londres, ils sont rédigés, la plupart du temps, dans un style télégraphique.

"Londres 30 Juin 1917. La situation générale est stationnaire. Les patrouilles ont manifesté une grande activité et ont fait des prisonniers."

Ajoutons que la guerre en Chine et au Japon intéresse, de la même manière, les lecteurs; et les éditoriaux sur ce sujet n'ont rien à envier aux articles sur l'Orient.(I) C'est à croire que la densité de l'information sur un pays est directement proportionnelle au chiffre de ses exportations de soie grège sur Lyon.(2)

a) Les "buts de guerre"

En 1917, aux jours les plus sombres du conflit mondial,(3) les esprits s'interrogent sur l'utilité d'une telle tuerie; et le problème des "buts de guerre" alliés, ceux de la France en particulier, préoccupe visiblement le Progrès jusqu'à devenir son pre-

mier centre d'intérêt, du moins jusqu'à l'armistice. Les illusions d'un journal qui est sûr du bon droit de la France expliquent ce noble tourment.

"De la Clarté", tel est le titre d'un éditorial du 26 Août I9I7:

"Que les puissances de l'Entente déclarent de concert, dans un acte commun, leurs buts de guerre ou, si l'on préfère, leurs conditions de paix; qu'elles répudient nettement, sans arrière-pensée, tout dessein de conquête, et elles affirmeront, le courage chez elles, l'union entre toutes, elles décideront en notre faveur les neutres qui hésitent et elles déconcerteront l'ennemi."

Le Progrès, candide, veut pouvoir rester fier de son nom quand la "Der des Ders" aura imposé sur la terre le royaume du droit et de la justice. Sa profession de foi s'inspire d'idées nouvelles ou de vieilles théories ressuscitées pour la circonstance : Société des Nations, Droit des Peuples...

"Si la Société des Nations ne doit pas être une simple société d'assurance mutuelle entre des États injustes, si, loin de consacrer l'oppression des minorités et des petites nations, elle doit représenter réellement la volonté des peuples et de tous les peuples, un de ses premiers actes sera d'appeler à une vie nationale indépendante tous les groupes d'hommes qui revendiquent leur autonomie... La Société des Nations porterait un coup mortel aux ambitions impérialistes, aux appétits illimités des grandes nations..."

(I5 Septembre I9I7)

Il faut changer le monde pour que cette guerre soit la dernière. Ce désir d'honnêteté contraint finalement les pouvoirs publics à adopter une attitude très nette sur la question. Le I9 Septembre, la Chambre des Députés vote sa confiance au nouveau ministère Painlevé ; à cette occasion, M. RIBOT, ministre des Affaires Etrangères, rassure l'opinion en définissant les "buts de guerre de la France". (le Progrès, 20 Sept.)

"...pas de diplomatie secrète, ...la France est prête à tout dire parce que dans ses conditions de paix, elle n'obéit à aucune convoitise, et que c'est le Droit qu'elle réclame. J'avais dit

que je publierais les documents qui auraient fait l'objet de tractations diplomatiques[1]. Ces documents sont prêts. Je puis les publier demain. Mais cela ne dépend pas de moi seul, nous avons des alliés.....Est-ce que je n'ai pas parlé assez clairement ? Est-ce qu'il y a un doute ?"

Non, plus maintenant puisque le 22Septembre le Progrès reconnaît "joyeusement" que les "obscurités se dissipent" et que"le gouvernement s'est exprimé avec clarté". Sa satisfaction relègue au second plan ce problème des "buts de guerre". Provisoirement du moins, car le 25 Novembre I9I7, Trotsky entame la publication dans la Pravda et les Izvestia, des documents secrets qu'il a pu se procurer au ministère des Affaires Etrangères. Si le Progrès réprouve ce geste des "maximalistes" au nom de la cohésion des Alliés, il reproduit néanmoins l'intégralité des articles de Pétrograd, dans lesquels la correspondance de Sazonof[2] lève le voile sur les menées impérialistes françaises. (Numéros du 26 et du 27 Novembre). L'embarras du grand journal lyonnais se perçoit aisément, même s'il n'ose pas se prononcer sur le moment. La formation du ministère Clémenceau, le I6 Novembre, lui vaut déjà quelques inquiétudes.

"La personnalité de M. Clemenceau n'est point, à nos yeux, pleinement rassurante.....les buts de paix annoncés par la France sont connus,et partout où il y a une conscience libre, elle les accepte. Point de conquêtes, mais toutes les restitutions légitimes et surtout la Société des Nations. Or, la répudiation de certains rêves traditionnels sur la rive gauche du Rhin et ailleurs a éveillé quelquefois chez M.Clémenceau le sourire, et quant à la chimère de la S.D.N. on peut bien rappeler que ce fut l'éclat de rire". (I8 Nov. I9I7)

Et l'on sait que, sur ce dernier point, le Progrès ne supporte pas l'ironie ; aussi cherche-t-il outre-atlantique, un défenseur plus acharné de cette juste cause. Le discours du président

Wilson devant le Congrès américain le 4 Décembre, passe en première page, dans son intégralité, avec un éditorial admiratif à l'appui :

"La paix que M. Wilson acceptera, c'est la paix fondée sur la justice...tout peuple, toute fraction de peuple opprimée ou conquise pourra régler son sort comme il lui plaît..."

Le 8 Décembre, le "Progrès" sort de sa torpeur et répond au coup porté par le bolchevisme. Son argumentation est simple : le peuple russe égaré par quelques groupements extrémistes sait encore où est son devoir, il ne peut pas avoir oublié la France. Pour le rassurer sur nos intentions, réaffirmons nos "buts de guerre". Que tout soit clair.

"Comme ce peuple est bon, fier et généreux, comme il sait que la France l'a aimé jusqu'à l'oubli d'elle-même et l'abdication, qu'elle a prodigué pour lui son or, son sang, et lui a montré le chemin des libertés, l'idée d'une trahison lui fait peur et il en aurait une honte mortelle. La paix, mais la paix générale, la paix entre tous, la paix d'accord avec tous, dans la décence et dans l'honneur. Voilà ce que pense évidemment, voilà ce que rêve à l'heure qu'il est la masse énorme du peuple russe....

Or, au-dessus du peuple russe, l'entraînant à des fins qu'il ne soupçonne pas, que voyons-nous aujourd'hui ? Quelques individus simples et énergiques : juifs que les siècles ont foulé allogènes ou cosmopolites que le saint nom de patrie n'émeut point proscrits...

Ces illuminés argumentent : "Les Alliés ? Comme les autres. Ils sont annexionnistes"...

On accuse les alliés de nourrir secrètement des desseins de conquête : que les alliés, tous ensemble, dans un document public déclarent qu'ils s'en tiennent au Droit, que par des exemples ils le prouvent ; et, s'ils tardent, pressons-les!"

Le 2I Décembre devant la Chambre des Communes, Lloyd George s'exécute, avec cette réserve, toutefois, qui semble passer inaperçue :

"Les troupes britanniques s'étant assuré la possession des Lieux-Saints ne les rendront jamais à la Puissance qui les aurait si lontemps détenus contre les forces de la Chrétienté."

Le Progrès. 22 Déc.

La réponse anglaise calme, une fois encore, les tortures du Progrès qui eût apprécié un geste identique de la part du gouvernement français :

"Cependant que notre ministre des Affaires Etrangères est resté muet malgré les sollicitations pressantes du parti socialiste qui lui a demandé, en face de la sinistre comédie de Brest-Litovsk, de s'entendre avec nos alliés pour proclamer hautement et ouvertement nos buts de guerre, M.Lloyd George a parlé et a révélé au monde les conditions auxquelles l'Angleterre consentirait à faire la paix.....clamé le désintéressement de l'Angleterre;....ce n'est pas pour acquérir des colonies ni des sphères d influence économique nouvelles, qu'elle s'est jetée dans la plus formidable des batailles. C'est une nécessité morale qui l'a fait renoncer à un état de paix auquel elle était passionnément attachée..." 27 JANV.1918

Pour simplifier la position du journal tout en restant dans les limites de l'exactitude, on peut affirmer que jusqu'à l'ouverture de la Conférence de la Paix, il reste sûr de l'inévitable avènement du Droit et de la Justice, en tant que loi historique. Comme le Pangloss de Candide, il ne voit partout, dans son optimisme béat, que les agissements d'un "Bon Génie" qu'il qualifie de rationnaliste pour ne rien concéder au surnaturel.

"La guerre apparaissait comme une chose d'Ancien Régime. Beaucoup nourissaient l'espoir qu'elle servirait la réaction et contriburait à restaurer le passé. Comme toutes les autres guerre elle devait finir par un simple déplacement des injustices d'autrefois....Nos hommes politiques n'ont pas su donner une expression à la pensée populaire et à la tradition nationale ; ils ont cru que la France ne pourrait rester unie qu'à la condition d'être sans idée et sans foi. Dans l'incertitude encore de la victoire, ridicules et mystérieux, les diplomates ont commencé leurs marchandages, donné Constantinople à la Russie, balancé la part de chacun dans le bien des autres.

Les évènements ont été plus forts que les hommes .....Dans l'épreuve, sous le coup de la nécessité, les puissances de l'Entente se sont tournées résolument vers l'avenir. Elles onten toute loyauté, reconnu le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. La guerre est devenue dans la réalité ce qu'elle n'avait été trop longtemps que dans les mots, la guerre de libération, la guerre des peuples pour la paix du droit..."

On connait la magnificence des cérémonies qui, le 4 Juillet I9I8 commémorent à Lyon l'Independance Day américain.(I) A cette occasion, un nouveau pont sur le Rhône est baptisé du nom du Président des Etats-Unis, N.WILSON. Les articles parus dans le Progrès débordent d'enthousiasme. Le Pont Wilson est jeté entre un monde qui s'écroule et son successeur qui incarne ce que certains appellent l'Utopie.

L'honnêteté de ces idéaux ne peut être mise en doute, mais, dans la pratique, le Progrès reste prisonnier d'un état d'esprit que nous avons analysé dans le chapitre précédent. Le 8 Octobre, par exemple, à propos du mouillage d'une division navale française à Beyrouth, il semble souscrire à cette affirmation officielle de Paris "l'enthousiasme est indescriptible", sans s'imaginer qu'il sert ainsi les intérêts des interventionnistes. Autre fait troublant : pourquoi le"principe des Nationalités" est-il toujours envisagé, par le Progrès dans son application austro-hongroise ? Delenda est Austria ?(2) Quant au problème de l'Empire Turc, il est systématiquement oublié. Le tabou est respecté en attendant que l'affaire s'éclaircisse. Surtout le journal participe pleinement au climat euphorique qui suit la signature de l'armistice.

"Il importe à tout prix de faciliter les transactions et de libérer l'activité commerciale des formalités qui entravent son développement" (Pour l'expansion économique, 6 Fév.I9I9

On connait le parti que l'on peut tirer d'un tel conseil, apparemment innocent.

C'est dans de telles dispositions d'esprit que le Progrès aborde la Conférence de la Paix : une position idéologique solide que des failles encore imperceptibles vont ébranler.

b) Le règlement

La succession de l'Empire Ottoman est officiellement ouverte à la fin de l'année 1918, lorsque Stephen Pichon, ministre des Affaires Etrangères, expose devant la Chambre, la politique extérieure du gouvernement français (29 Déc.). A propos de la Syrie, "Nous y avons des droits séculaires; ces droits résultent, en Syrie, au Liban, en Cilicie, en Palestine, de titres historiques, d'accords et de contrats."

Réponse de Marcel Cachin, futur fondateur du parti communiste : "Les Syriens demandent à être libres, voilà le contrat." Ces droits sont fondés aussi sur les aspirations et les voeux des populations qui, depuis lontemps, sont nos clients.(I) Sans doute nous reconnaissons la liberté complète de la Conférence et son droit de donner à ces accords telle conclusion qu'il appartiendra mais ces accords continuent à lier l'Angleterre et nous et les droits qu'ils comportent sont , dès à présent acquis par rapport à l'Angleterre et à nous" (interruption et mouvements divers)

Comme prévu, S. PICHON fait alors valoir "les aspirations syriennes"

Une nouvelle fois, le Progrès fait part de ses "inquiétudes" à ses lecteurs , dans un éditorial du 1° Janvier 1919, malheureusement en grande partie censuré. Parallèlement, Victor BASCH(2) pleure sur la Société des Nations, morte avant d'avoir vécu, assassinée par les compromis et les combinaisons dépassées (30 Mai 1919). Le monde que le Traité de Versailles prépare ne répond pas aux espoirs qu'il avait nourris durant le conflit. Déjà les menaces se précisent :

> "Le traité de Versailles, si laborieusement enfanté par de longs mois de délibération, vient d'être ratifié..... Cette fois, elle est donc vraiment descendue sur la Terre, la Paix, la Paix vraie.....Il semble qu'à travers le monde devrait reten-

tir une immense acclamation où communierait les peuples, libérés enfin du sanglant cauchemar.....Et voici que ce ne sont pas des hymnes de jubilation que nous entendons. Au lieu de l'universelle allégresse, c'est un sourd malaise....

Cette Syrie, on sait qu'elle a failli mettre aux prises Français et Anglais, qu'un accord est intervenu, mais qu'il est tout provisoire et qu'il est peu vraisemblable que l'Angleterre abandonne son protégé Faysal qui élève des prétentions au nom des Arabes, à la fois sur la Syrie proprement diteet la Palestine..."

(25 Octobre I9I9)

L'amertume inspire à V.Basch des articles très lamartiniens :

"Notre prestige en Syrie ! Hélas ! Nous pensions, nous, que le prestige de la France consistait à être juste. En toute justice la Syrie appartient aux Syriens, comme la Pologne aux Polonais Dès lors, qu'y allons-nous faire ? Après avoir flétri l'esprit de conquête chez les autres, est-ce qu'à notre tour nous nous laisserions tenter ? O guerre du droit ! O Victoire !" (29 Fév. I920)

A la veille de la Conférence de San-Remo, Victor Basch fait le point sur la question du Levant, en informant ses lecteurs du Complot impérialiste qui se trame contre les peuples orientaux. Son éditorial du 20 Mars I920 rappelle les engagements pris par les Alliés envers les Arabes, durant la guerre. De telles confessions sont pratiquement introuvables dans la presse lyonnaise.

"Dès que la Turquie fut entrée en guerre, les alliés se sont préoccupés des destinées de l'Empire Ottoman. Des accords furent conclus en I9I5, à Pétrograd; en I9I6 & Londres; en I9I7 à Saint-Jean- de-Maurienne.....

Lorsque furent préparés les accords de I9I6, le gouvernement Anglais et le gouvernement français déclarèrent leur intention d' unifier et d'affranchir les "populations arabes, tant dansla péninsule arabique que dans les provinces de l'Empire Ottoman3 et sous ce double titre, ils comprenaient l'Arabie, la Palestine, la Syrie, la Mésopotamie et l'Arak. Qu'ils se rappellent cette promesse....."

Au même moment, à l'Assemblée Nationale, Pierre LENAIL, député du Rhône,et Marcel CACHIN, confrontent leurs points de vue sur le problème syrien. Le discours du second impressionne le correspondant parisien du Progrès. Celui-ci regrette l'acceuil fait par la Chambre à ces déclarations, empreint d' "une demi-sagesse qui

rend toujours pénible la tache des orateurs socialistes".

"Il est d'autres méthodes d'organiser les pays neufs que de leur envoyer des obus. D'ailleurs la Syrie désire son indépendance. Elle a choisi son gouvernement régulier, un roi. Auronsnous proclamé en vain le respect du droit des peuples de disposer d'eux-mêmes!" (27 au 28 Mars)

Mais les dernières illusions de Victor Basch s'effondrent après l'achèvement à la Conférence de San-Remo, du projet de traité avec la Turquie. Dans son éditorial du 2 Juin I920 :

"... La Syrie et la Mésopotamie deviennent des Etats indépendants, c'est à dire sont en fait attrubués, l'un à la France et l'autre à l'Angleterre, qui reçoit de plus le mandat sur la Palestine, avec charge pour elle de ménager aux juifs le "home national"promis par la déclaration Balfour.... Voilà les principales dispositions du traité turc,le plus draconien, le plus "impérialiste"(1) de tous ceux qu'a préparés le Conseil Suprême.."

La démence semble s'être emparée des dirigeants alliés d'autant plus que, toute préoccupation humanitaire mise à part, un tel traité n'est guère exécutable compte-tenu de l'effort militaire considérable qu'il sous-entend et que la France, pour sa part, n'est pas prête à fournir.

"Si notre gouvernement et le gouvernement anglais sont d'une extrême discrétion sur ce qui se passe en Syrie, il est vraisemblable qu'il se prépare des"replis statégiques!"... la politique des Alliés a fait faillite.... d'autant plus que le nationalisme turc, uni au nationalisme arabe, s'apprête à lier partie avec le nouveau nationnalisme russe incarné dans l'armée rouge des bolcheviks..." (I2 Juin I920)

Car, dans Le Progrès, les grands principes moraux n'excluent pas le "bon-sens paysan", et Victor Basch en vient souvent à se demander "ceque coûterait en hommes et en argent, la tonne de pétrole et la balle de coton" (27 Avr. I920). Nous avons vu que l'anticolonialisme de Lyon Républicain ou de Guignol s'appuyait essentiellement sur de telles préoccupations matérielles. Le journal de Delaroche, sans tomber dans ce travers "commerçant" ne néglige pas pour autant cet argument, auquel l'opinion publique est sans doute très sensible.

"Nous avons dû abandonner Marach et Ourfa, 600 soldats français et I5 000 Arméniens ont payé de leur sang cette tentation vaine. Que l'on compte ce qu'il en coûterait de soldats français ...pour reprendre la tentative. Au bas mot, au jugement des militaires, une armée d'occupation de 40 000 hommes pendant une dizaine d'années..."(27 Avr.)

On connait la tempête de protestations que souleva dans le pays, et surtout au Parlement la demande de crédits pour l'armée du Levant(I). Le 6 Novembre I920, Le Progrès titre en première page, une photo du Général Gouraud à l'appui, UN MILLIARD POUR LA SYRIE, avec un gros point d'exclamation chargé d'indignation et de fureur.

Au nom des principes élémentaires de l'économie politique, l'expansion outre-mer ne se justifie pas, bien plus, elle est condamnée.

Tiré d'un éditorial du 7 Novembre I920, dont on notera les accents "cartiéristes" très prononcés chers au "Français Moyen!"

"Quel intérêt y avons nous ? Nous n'avons pas l'idée, j'imagine, avec notre natalité décroissante, d'exporter là-bas des colons. Hélas! Des colons nous en aurions besoin chez nous, dans nos usines et dur nos champs! Songeons-nous à mettre en valeur, pour qu'il produisent des moissons, les cailloux(2) de la Syrie ? Il nous faudrait des milliards et des milliards dont l'emploi, semble-t-il est mieux indiqué dans nos départements à reconstruire....Pour une guerre de conquête ruineuse en Syrie, en Cilicie ou ailleurs, pas un homme, pas un sou."

"La Corrèze avant la Zambèze" dirions-nous aujourd'hui.

Mais ce même article du 7 Novembre I920 parvient aussi à transcender l'étroitesse d'esprit pour aboutir à une prise de conscience lucide des intérêts en jeu en Orient. De tels réquisitoires ne sont pas pléiade dans la presse lyonnaise, aussi cet éditorial mérite-t-il notre attention.

Nous lisons : "Oui ou non les indigènes nous ont-ils sollicités ? Nous avons, lu, certes, dans les journaux, des interviews, des déclarations, des adjurations, de notables syriens qui, dans le style oriental, nommaient la France leur seconde patrie et quelquefois même leur patrie unique. Mais nous savons ce que vaut et, dans certains cas, ce que coûte cette littérature(3) Un autre

Un autre jour, nous avons appris qu'une députation élue du Liban avait été arrêtée par notre commandement militaire, déférée devant une Haute-Cour martiale, puis déportée en Corse. Il est peu vraisemblable que ces élus du Liban aient demandé pour leur pays la protection française. Y en a-t-il eu d'autres ? Nous aimerions les connaître.

On nous assure que des Jésuites d'importation européenne(I) seraient ravis de placer leurs écoles à l'ombre du drapeau tricolore et que des banques franco-syriennes(2) trouveraient plaisir à travailler sous la sauvegarde de nos agents. Nous le croyons volontiers. Mais est-ce que le gouvernement Français, interprète du peuple de France, voudra faire mourir quelques milliers des nôtres pour des intérêts particuliers ou pour la plus grande gloire des Jésuites ?"

Existe-t-il dans la philosophie du Progrès un sentiment de classe ? Un article du 4 Octobre I920, rédigé sur la Foire de Lyon et le Déjeuner à la Chambre du Commerce qui a lieu à cette occasion, pourrait le laisser supposer :

"... entremêlé à ces hôtes,(3) le "gratin" des personnalités de l'industrie et du commerce lyonnais. Si bien que ce déjeuner intime réunissait encore une centaine de couverts..."

De tels propos ne peuvent cependant guère nous tromper, du reste le Progrès lui-même nie ouvertement la notion de classe, tout au moins la condamne-t-il au nom de l'intérêt supérieur de l'Union Nationale. "Tous attelés à la même charrette", telle pourrait être sa devise.

Le Progrès est "pointilliste", en ce sens qu'il ne parvient pas à dépasser son analyse superstructurelle pour atteindre une vision globale des problèmes. Cette phénoménologie existentielle nuit à la solidité idéologique du journal et lui fait écrire, toujours dans l'éditorial du 7 Novembre I920, décidément prolixe

"Maroc, Syrie et Cilicie...chacun de ces points requiert un examen séparé. Au Maroc, la question n'est plus entière. Avions-nous tort, avions-nous raison lorsque, il y a vingt ans, nos diplomates, précédant nos militaires, y ont ébauché des travaux d'approche ? Il n'importe, aujourd'hui nous y sommes, nous devons y demeurer. Et si quelques difficultés surviennent, nous devons y aviser....là où l'indigène ne nous accepte pas, il nous tolère; demain le grand empire chérifien sera pacifié..."

Dix lignes plus loin, l'anathème est jeté sur l'intervention française en Syrie, comme nous l'avons vu. Donc, l'essence du colonialisme n'est pas condamnée, simplement, il convient de distinguer les bonnes et les mauvaises affaires coloniales. Retenons cette formule d'inspiration mac-mahonnienne, qui, pour le Progrès, justifie notre maintien au Maroc : " Nous y sommes, nous devons y demeurer." Cinq ans plus tard, elle justifiera également la répression du "brigandage" druze et Notre maintien en Syrie.

En Juin I920, l'opinion publique vit à l'heure de Mossoul, ayant découvert le marchandage qui avait eu lieu, un an auparavant entre Llyod George et Clemenceau, sur cette zone pétolifère(I). Les "Moussolistes" et les "Anti-Moussolistes" se disputent les premières pages des journaux. Les premiers s'insurgent contre une politique d'abandon qui, "donne plus qu'elle ne reçoit, qui renonce à des droits réels pour écarter des dangers imaginaires"(2) en Europe. Les seconds, plus nombreux, préfèrent à quelques arpents d'un combustible sans avenir, l'union vitale de la France avec la Grande-Bretagne, suivant en cela le testament politique de Georges Clemenceau. Dans cette querelle, le Progrès prend position très nettement en faveur des "Moussolistes" et dans son éditorial du 20 Juin I920 rapporte une "histoire à peine croyable"

> "Nos lecteurs savent qu'en vertu de nos accords avec l'Angleterre, conclus en I9I6, Mossoul faisait partie de la zone dévolue à la France. Or, il paraît qu'en I9I8, M.Llyod George le lui ayant demandé, M.Clemenceau lui a passé Mossoul malgré l'opposition du Quai d'Orsay, comme dans un dîner, on repasse du dessert à un hôte qui en redemande. Plus tard, en I9I9, M.Clemenceau aurait avoué à M.Llyod George : "Si j'avais su que Mossoul fut un morceau si important, certes, je ne vous l'aurais pas cédé."(3)..

Quand il s'agit de négociations avec des diplomates, le moins qu'on puisse exiger d'un homme d'Etat, c'est qu'il sache à peu près de quoi il parle, et quand il ne le sait pas, qu'il s'informe..."

Certes, le personnage autoritaire de Clemenceau rebute depuis toujours la rédaction du Progrès, mais cette aversion ne pourrait suffir à expliquer une telle opinion. En fait, dès I920, le journal "progressiste" est prêt à accepter le"gâteau" syrien et même à réclamer la juste part de la France.

Ce qui ne doit pas nous faire perdre de vue que les préoccupations premières du Progrès demeurent polarisées par le problème européen, prioritaire. Et l'acceuil réservé aux accords conclus à San-Remo nous en apporte une preuve supplémentaire. Le 29 Avril I920, un article, en première page, rapporte les déclarations faites à ce propos à la Chambre des Députés, par le Président du Conseil Millerand. Huit lignes expédient le "Traité turc et les mandats", question centrale de la Conférence de San-Remo, tandis qu'une centaine de lignes met en garde les alliés contre les dangers du militarisme prussien.

Car enfin la Syrie est loin et le Progrès n'a rien fait pour que les Jésuites liés aux "banquiers" nous jettent dans ce guêpier Existe-t-il encore un moyen de s'en sortir sans perdre la face ?

Un accord conclu à Londres, en Mars I92I, entre la France et la délégation kémaliste, dirigée par BEKIR SAMY , portant sur l'évacuation des troupes françaises de Cilicie(I), permet d'envisager une issue, aussi est-il acceuilli très favorablement par le journal :

"...On apprendra avec satisfaction que la Cilicie va être évacuée, et que l'échange des prisonniers aura lieu. Une grande

partie de l'opinion se demandait, depuis de longs mois, pourquoi des dizaines de milliers d'hommes avaient été dépêchés dans les régions inhospitalières du Taurus, moyennant des centaines de millions chaque année. Ils vont être retirés et ce sera tout profit. Mais le problème syrien n'est pas encore tranché..!"
(I2 Mars I92I

Parallèlement, l'offensive grecque engagée par VENIZELOS en Anatolie se voit, dès le départ condamnée sévèrement :

"La Grèce agirait sagement en s'arrêtant avant que la fortune des armes ne se retourne contre elle : éventualité presque inévitable!" (30 Mars I92I)

Le 3 Juin I92I, en première colonne, l'envoyé spécial du Progrès à Constantinople demande à la France "qu'elle suive attentivement les évènements d'Anatolie" qui la concernent au premier chef, quoiqu'elle puisse en penser :

"Toute la vie politique s'est retirée en Anatolie. C'est vers Angora que se tournent les regards, vont les espoirs de tous ceux qui ne veulent point se contenter de gémir sur la ruine de leur pays... Que d'une façon générale on souhaite la victoire des armées nationalistes, cela se conçoit. Mais peut-être serait-il prudent, pour une fois, d'interroger l'avenir et d'essayer de pp prévenir ce qui se passerait le jour où, culbutées sur la ligne Eski-Chéhir — Kutahia —Afion — Kara-Hissar, les forces de Papoulas seront obligées de reprendre le chemin de la vieille Grèce... Mustapha KEMAL essaierait alors, non seulement d'obtenir l'intégrale révision du Traité de Sèvres, mais encore de diminuer la situation dans les grandes puissances, et notamment la France, jouissaient en Turquie avant I9I4."

Pour éviter un tel désastre, il faut accélérer notre rapprochement avec les Kémalistes, et surtout ne pas suivre les conseils insensés de l'Angleterre qui soutient les Grecs dans leur folle aventure.

"On nous dit, de l'autre côté de la Manche : "Prenez garde..! Qu'un ami véritable est une douce chose!... Dans une alliance, il y a toujours un cavalier et un cheval. Somme toute, ce que nous propose l'Angleterre, c'est d'être le cheval...Encore une fois, la France réfléchira..." (I2 Jiun I92I)

"Le Turc est encore solide; il y aura mérite à le battre. En retour, on imagine qu'il ne nous laissera point tranquille en Syrie, ni dans l'Afrique du Nord. Donc, il ya pour nous, de la gloire et de la haine à recueillir, des profits pour d'autres"
(28 Juin I92I)

Le Progrès ne cache pas ses sympathies pour le nouveau gouvernement d'Angora, surtout son chef, "l'homme qui a relevé et sauvé l'Islam!" (5 Déc.I92I) Quelques éditoriaux(I) couvrent d'éloges cette "Turquie de demain", résolument "moderniste", qui lutte, entre autres, pour l'émancipation féminine. Deux colonnes, en première page du numéro du I9 Octobre I92I, saluent la personnalité du ministre de l'Instruction publique du gouvernement d'Angora, Halidé Edib Hanum, "seule femme au monde qui soit ministre" (photographie à l'appui).

Pour convaincre l'opinion lyonnaise de la nécessité d'un rapprochement franco-turc, le Progrès sait user de sensiblerie. Le 2I Mars I92I, la première page du journal est, pour une part importante, occupée par une sinistre photographie. Un gros titre surmonte celle-ci : "Vingt-et-un cercueils de soldats sont arrivés d'Orient. Ils ont été officiellement reçus au dépôt mortuaire de la Part-Dieu." Le texte qui l'accompagne emprunte un ton de circonstance : "...Les pleurs jaillissent alors des paupières rougies..." Et la conclusion s'impose, en message politique : "Rien au monde n'est plus affligeant que ces sortes de cérémonies, qui tendent à réveiller des douleurs, sinon assoupies, du moins apaisées par le temps!" On imagine l'impact d'un tel article sur l'opinion.

Dès lors, l'avance victorieuse des troupes kémalistes vers la mer Egée est accueillie à la fois comme une délivrance et un triomphe de la justice. On lit en première page du Progrès,

le IO Septembre I922 : "les troupes kémalistes victorieuses sont entrées hier dans Smyrne". Dans la colonne de gauche, l'éditorial tire la philosophie de la "débâcle grecque" : "Nous ne saurions nous attrister de ce qui arrive" Un portrait impérial de Mustapha Kemal illustre la présentation.

La Conférence de Lausanne, réunie pour régler le conflit (20 Novembre I922) et réviser l'innapplicable traité de Sèvres est accueillie avec circonspection par l'éditorialiste du Progrès.

" Quelques années après la grande guerre du droit, qui devait être la dernière et qui devait surtout garantir à chaque peuple la liberté de se gouverner lui-même, on verra les Hindous et les Egyptiens demeurer sous le joug anglais, les Syriens passer sous le protectorat de la France; sans compter que les Arméniens, à qui on a promis, fermement promis, l'indépendance, seront livrés une fois de plus aux aléas de l'asservissement, des révoltes et des massacres. C'est ainsi que la conférence de Lausanne travaille à l'affermissement de la paix dans le Proche-Orient..." (3I Déc. I922)

Ce ton désabusé pris par le Progrès, au dernier jour de I922, marque un tournant dans son orientation. Toutes ses illusions perdues, il est à la recherche d'un "second souffle" idéaliste qu'il ne trouvera plus. Cette lassitude annonce son renoncement à la cause de l'indépendance syrienne, son ralliement à celle des " commerçants".

" Au bout de plusieurs semaines de pénibles controverses (à Lausanne), on n'est pas plus avancé qu'au premier jour, et les problèmes de la dette ottomane, des capitulations, des concessions, pour ne parler que d'eux, se représentent tels quels..."
(I3 Mai I923)

Lorsque le traité de Lausanne est enfin signé, le 24 Juillet I923, le Progrès ne lui fait même pas l'honneur d'un éditorial. Les exploits d'Henri Pélissier dans le tour de France et l'approche des élections législatives fournissent matière à réflexion

suffisante aux rédacteurs. Autre fait significatif de ce désintéressement : le I4 Août I923, trois lignes seulement, en bas de la première page, font état de la nomination du Général Naulin au commandement des troupes françaises en Syrie. Le mandat français, au même titre que le Maroc, est entré dans l'univers mental du Progrès et du Français moyen. Le temps a fait son oeuvre. Dans le journal du 26 Août, on peut lire, à propos de l'exécution du traité de Lausanne : "...les nationalistes de Mésopotamie, tout spécialement, s'insurgent contre le protectorat britannique et réclament l'indépendance.." De la Syrie, il n'est pas question, c'est la "besace" des fables de La Fontaine. Camille MAUCLAIR, le critique littéraire du Progrès, faisant l'oraison funèbre de M. Barrès, le I5 Décembre I923, avoue : "...sans foi catholique, il a demandé le respect pour la valeur historique du catholicisme et l'utilité de son rôle dans le Levant..." Cette épitaphe marque l'achèvement de la phase transitoire. Le même Camille Mauclair consacre d'ailleurs, un éditorial entier à la littérature coloniale dans le Progrès du 29 Décembre I923.

"Depuis un demi-siècle, nous avons conquis un immense empire malgré la jalousie étrangère, l'indifférence, la méfiance ou l'ignorance d'un public casanier et brouillé avec la géographie, malgré des erreurs de méthodes, des moyens avarement mesurés, de courtes vues politiques, les talents de nos explorateurs, de nos chefs, de nos administrateurs, le courage et le dévouement de nos soldats, nous ont fait ce don magnifique... La littérature coloniale compte à présent une véritable phalange d'hommes de talent incontestable, et parfois supérieur, vivants ou disparus... Pour l'Afrique du Nord et l'Afrique équatoriale; Isabelle Eberhardt, Robert Randau, Louis Bertrand, Paul Adam, les frères Tharaud... là-bas nous sommes encore chez nous : et il faut, pour modifier notre étroite mentalité de "petits-Français", apprendre à notre foule à connaître l'esprit et les moeurs d'indigènes qui, jadis subjugués, sont devenus des associés et des frères d'armes. Le roman exotique a vécu : le roman de la plus grande France a son rôle précis dans notre évolution littéraire."

c) le Ralliement

Ce ralliement que nous avons perçu à l'état latent, dans l'attitude du Progrès, au premier jour de la conférence de Lausanne, s'exprime ouvertement enI925 lors de la révolte druze.

La domination ottomane n'avait jamais pu entamer la personnalité druze. Dans cette "féodalité sans hiérarchie", le pouvoir politique est partagé entre une quinzaine de familles dont la plus influente, les ATTRACHE, détient le titre de Chef des chefs de la Montagne qu'une Assemblée générale des représentants des villages lui a confié. Les intrigues et les divisions secouent perpétuellement le djebel Druze. Au début I92I, le commandant Catroux, délégué du Haut Commissaire de Beyrouth, était parvenu à faire accepter un projet de statut, entériné par l'accord de Mars I92I qui reconnaissait à SELIM AL ATTRACH, Chef des chefs, le titre de gouverneur. Ce pacte promettait aux Druzes un gouvernement national doté d'une large autonomie administrative, dirigé par un "gouverneur" indigène élu lui-même et assisté d'un conseil également élu et d'une commission administrative permanente. La puissance mandataire se réservait le droit de fournir au gouvernement national des conseillers et d'installer des forces militaires dans la montagne.

Mais en Juillet I923, la politique réformatrice maladroite[(I)] du Capitaine CARBILLET, gouverneur par intérim après la mort de Selim, suscite l'hostilité de la famille Attrach. Dans les premiers mois de I925 une campagne insidieuse s'engage pour le remplacement du Capitaine Carbillet. Une délégation de 36 notables

druze se rend à Beyrouth pour demander au général SARRAIL[(I)] que le capitaine Carbillet, parti en congé ne revienne pas chez les Druzes. Cette délégation n'est pas reçue. A son retour, certains de ses membres sont même retenus à Damas et d'autres placés sous régime de surveillance dans le Hauran. Les chefs sont peu à peu débordés par une agitation qu'ils ont certes lancée mais à laquelle ils hésitent encore à donner des suites irréparables.

Le I9 Juillet I925, SULTAN AL ATTRACH dirige l'attaque de SALKHAD, centre principal du Sud du Djebel. Une petite colonne est alors envoyée vers Salkad, sous les ordres du capitaine NORMAND ; à KAFER, au Sud-Est de SOUEIDA, le 2I Juillet, elle est exterminée par 600 hommes, conduits par Sultan Al Attrach. Huit officiers et cent-sept soldats restent sur le terrain. La garnison de Soueïda est encerclée.

Ces "incidents" n'ont d'écho dans l'opinion que trois semaines plus tard :

"C'est aujourd'hui seulement que les informations détaillées parviendront au Gouvernement français... le ministre des Affaires Etrangères ne croit pas à un danger sérieux, le Général SARRAIL disposant de forces très suffisantes pour l'instant..."

(Le Progrès. 8 Août)

Le Progrès tarde à prendre position et se contente de reproduire les articles de ses "confrères parisiens".On lit,par exemple, le 9 Août, le récit d'un correspondant de Beyrouth:

"...Depuis quelques mois, les opérations normales de brigandage ont repris. Elles se déroulent toujours d'après le même processus : une bande tient la Montagne; elle exige de chacun des villages, situés autour de son repaire, une somme déterminée. Elle en avertit les chefs de villages. S'ils ne répondent pas, une nuit, la bande envahit le village, rassemble tous les habitants en état de porter les armes et les menace de leur couper

le nez et les oreilles, au besoin ils commencent même à le faire. Les villages s'exécutent toujours. Alors les brigands regagnent leurs repaires . L'insécurité augmentant en Juin dans le Djebel Druze, le commandant se résolut à y renforcer nos troupes d'occupation qui se réduisaient alors à deux compagnies d'infanterie et quelques unités de cavalerie. Il décida la création d'une colonne faite de trois bataillons et de deux groupes d'artillerie pour y ramener le calme. Nous nous heurtâmes malheureusement, pour la formation de cette colonne à une série de difficultés d'ordre matériel, telles que la constitution de trains de ravitaillement.....les Druzes informés de notre prochaine expédition voulurent tirer partie de la situation avant l'arrivée des renforts. Le 9 Juillet, ils surprirent un de nos postes aux environs de Dereau, ainsi qu'un escadron de spahis. Depuis ce temps, ils multiplient leurs attaques contre nos postes. Dès ce premier fait connu, on lança sur eux les troupes rassemblées en vue de la formation de la grande colonne. Ce sont ces renforts commandés par le Général MICHAUD, qui ont été surpris par les Druzes...." (19)

Peu nous importe la véracité de ce compte-rendu; les communiqués ministériels abondent, qui se chargent d'expliquer aux Français, en les rassurant, le pourquoi et le comment de ces "incidents"; bien plus intéressante est l'analyse de l'esprit dans lequel sont rédigés ces rapports. On parle de "brigands", de "pillards" ou de "barbares", jamais de révoltés. Le Progrès ne veut bien accorder un éditorial à la question que le I8 Août, poussé par les évènements. Le texte, dont nous reproduisons ici de longs extraits, constitue un document de grand intérêt :

"Il faut admirer l'assurance avec laquelle certains journaux jugeaient dès le lendemain les évènements du Djebel Druze. Personne en France ne savait rien; le gouvernement lui-même n'avait reçu que des télégrammes informes. Mais ces journaux dénonçaient la faute politique et la faute militaire du Général Sarrail et demandait qu'on le rappelât sans délai. "Politique ! Politique ! Que de légèretés on commet en ton nom ! Est-il donc impossible qu'un général catholique soit aux prises avec des difficultés sans que de l'autre côté on l'accuse de négligences? Est-il donc impossible qu'un général libre-penseur connaisse un accident sans que l'on crie dans l'autre camp à l'incapacité ou à la trahison ? Nous voudrions pour notre part, éviter la précipitation qui est source d'erreur. Et bien volontiers, nous attendrons le temps qu'il faut. Le communiqué du ministère de la guer

est précis et respire l'honnêteté. Mais il est incomplet. Il nous explique l'agitation des Druzes par des rivalités de familles indigènes; mais pourquoi cette agitation s'est-elle tournée contre nous ? Est-ce que dans ces rivalités locales nous serions imprudemment intervenus, prenant le parti des uns contre les autres ? Ou y eut-il de la part de certains, complot contre la puissance mandataire ? Le Général Michaud, allant au secours d'une colonne en péril, aurait perdu le contact avec son convoi de munitions et de vivres . Est-ce le fait d'une imprudence du commandement ? ...Ce n'est pas la première fois qu'une mésaventure vient à la traverse d'une oeuvre entreprise. Ce n'est pas l'incident du Djebel Druze qui peut disqualifier, ni la grande idée du mandat, ni l'autorité de la nation qui, là-bas, en a reçu la charge et s'applique, sous le contrôle de la Société des Nations, à assurer l'évolution des peuples vers l'indépendance."

Le Progrès tergiverse. Son embarras, que nous devinons entre les lignes, se comprend fort bien quand on connait ses sympathies pour le Général Sarrail , "libre-penseur", et, pourquoi ne pas l'avouer, franc-maçon. Le condamner reviendrait, implicitement, à approuver les diatribes lancées contre lui par le Nouvelliste qui veut venger le remplacement du Général Weygand par cette créature du Cartel des Gauches. Mais les intrigues politiques ne peuvent tout expliquer, et surtout pas cette confession : "la grande idée du Mandat!" L'acceptation passive se transforme en engagement inconditionnel aux côtés des anciens adversaires.

Un éditorial du 25 Août, qui porte sur le problème de la délimitation de la frontière entre la Syrie et l'Irak, à Mossoul, est encore plus explicite :

"... le rapport de la commission (du conseil de la S.D.N.) conclut.....que la souveraineté turque sur la région contestée est juridiquement indiscutable. L'étude historique, ethnographique et géographique de l'Irak, établit que, depuis le début de l'époque arabe, Mossoul n'a jamais fait partie de l'Irak..... En réalité, le principe des nationalités est un produit d'importation occidentale. Il est bien difficile de s'en inspirer en

Orient. Il y eut de tout temps dans ces pays d'Asie-Mineure, de tels déplacements de peuples et de tels mélanges de races, toutes ces provinces ont passé si souvent d'une sujétion à une autre, qu'il faudrait pour les séparer, opérer toute une série de migrations et d'échanges qui entraîneraient des dommages et des souffrances innombrables....Peuple conquérant, les Turcs revendiqueront-ils tous les pays où ils se sont installés jadis de vive force ? Mais d'autre part, l'Angleterre qui, contrairement aux voeux des populations, a séparé la Palestine de la Syrie, a-t-elle le droit de séparer aujourd'hui Mossoul de la Turquie, sous prétexte d'affermir un royaume qui est son oeuvre propre, et qui ne se soumet d'ailleurs que de mauvaise grâce à son protectorat déguisé ? Du moment qu'on n'applique pas ici les mêmes méthodes de plébiscite qu'en Europe, il vaut mieux ne pas invoquer les voeux des populations....La France qui, par ses possessions de l'Afrique du Nord, est une grande puissance musulmane, défend la Turquie et s'appuie sur elle. Ainsi s'explique la mauvaise humeur de l'Angleterre et cette campagne alarmiste, à propos de la "rébellion dans le Djebel Druze", campagne inspirée par le Foreign Office...."

Le Progrès semble avoir rattrapé en cynisme les plus violents des polémistes. Le noble principe du droit des peuples à disposer d'eux-même est définitivement oublié. L'idée est lancée, d'un complot fomenté par le Foreign Office pour nous déloger du Proche-Orient; elle va s'imposer jusqu'à devenir la seule explication fournie, à cette"rébellion du Djebel Druze". Notons l'importance des guillemets employés par l'éditorialiste qui se refuse encore à considérer ces troubles comme expression d'un mouvement national. Toujours à propos de la question de Mossoul, un éditorial du 4 Septembre dénonce "l'expansionnisme anglais" qui soutient les prétentions"d'un jeune arabe Faysal", au risque d'irriter définitivement la Turquie d'Angora qui est l'Etat de beaucoup le plus vigoureux de l'Islam". L'article indéfini employé pour désigner Faysal prouve que la fièvre de 1920 a été oubliée, oublié également "notre ami Faysal".

La volonté de minimiser l'importance des évènements est également évidente. Un correspondant de Beyrouth écrit dans le Progrès du 25 Septembre : "la colonne Gamelin(I) a délivré Sonéïda hier soir et fait son entrée, le matin dans la ville.....les Druzes se replient vers le Nord.....les pertes françaises sont extrêmement légères." Il n'y a pas si longtemps, le Progrès publiait, en première page, la photographie de vingt-deux cercueils de soldats, en provenance du Levant(2). Suivant une tradition bien établie en de pareilles circonstances, on parle de "grande offensive" préparée contre les Druzes, de "pacification" de la Montagne, de l'enthousiasme du "bon peuple" délivré des"méchants brigands". La guerre du Rif, contemporaine, suscite le même vocabulaire de la part des rédacteurs ; elle semble cependant retenir davantage l'attention, jugée plus "sérieuse". Nous avons compté en tout trois éditoriaux consacrés à la révolte druze, encore sont-ils très succincts; alors que le débat sur Mossoul, porté devant le conseil de la S.D.N., qui, par ailleurs, ne nous concerne pas directement puisqu'il oppose l'Irak et la Turquie, en fait l'objet d'une dizaine. C'est une manière habile de détourner l'opinion des questions trop épineuses.

La révolte ayant gagné Damas, les commentaires officiels sont plus loquaces. Des photographies de la ville et de"nos vaillants soldats" agrémentent la présentation des premières pages du Progrès , au début du mois de Novembre. Dans le numéro du 5 Novembre, les Lyonnais ont le plaisir de lire en note, sous une image représentant un tas de ruines fumantes : "une rue du quar-

-tier indigène plus particulièrement atteinte par nos obus".

Des récits de témoins, triés sur le volet, comblent les plus curieux : ".....l'autorité militaire, devant l'évidence de la collusion des quartiers musulmans avec les rebelles et les bandits, se décida à intervenir. Les quartiers sont habités par des Bédouins, des Druzes et les plus mauvais éléments de la population damascaine....la situation était des plus critiques : il fallait choisir, ou bien signer le massacre des chrétiens et des Européens réfugiés dans leurs consulats, ou bien encercler et détruire les rebelles dans leurs propres quartiers. On dut avoir recours à l'aviation, aux chars d'assaut, escaladant leurs ruines fumantes, pour avoir raison de ces fanatiques....."

Le 3 Novembre, devant le Parlement, le nouveau gouvernement Painlevé se résigne à reconnaître, de fait, l'existence d'un mouvement national de libération :

"La Syrie a été le théâtre d'évènements douloureux; mais il serait injuste de méconnaître qu'ils résultent de la même vague d'agitation qui déferle de la Chine au Maroc et à laquelle nous avons du faire face au nord de Fez. Les passions de toutes sortes, les intrigues xénophobes, et les fausses nouvelles des foyers panislamiques et révolutionnaires ont provoqué en des milieux particulièrement sensibles, un trouble que le gouvernement ne peut apaiser qu'en gardant lui-même tout son calme et en faisant appel au sang-froid de l'opinion. Sur les faits eux-mêmes le gouvernement a demandé des explications.....sans autre souci, par le choix d'un représentant civil de la France, que de préparer et de hâter conformément à notre mandat, l'heure où les peuples de Syrie, peuples de vieille civilisation, seront capables de se gouverner eux-mêmes."

Les premières explications sont données au gouvernement par le général Sarrail lui-même, rappelé à Paris (I5 Novembre). Devant les commissions des Affaires Etrangères et de l'Armée réunies, il incrimine la réduction des effectifs militaires mis à sa disposition (I8 Novembre). H. de Jouvenel, nouveau Haut-Commissaire, désigné pour tenter la "politique de la carotte" après l'échec de celle du "bâton", s'embarque à Marseille le 24 Novembre.

Il est décidé à aller vite. "Je rencontrerai au Caire les chefs de l'opposition à la France en Syrie, c'est à dire, les dirigeants du Congrès syro-palestinien (1) et de l'Union syrienne."

A Paris, le Général Sarrail devient naturellement le bouc émissaire de la droite, mécontente de sa gestion laïque en Syrie. Et c'est en quelque sorte son acte d'accusation qui est discuté, au Sénat le 17 Décembre, à la Chambre le 18. Au Palais du Luxembourg, le Général BOURGEOIS dresse le réquisitoire :

"Lorsque le Général Weygand arriva en Syrie comme Haut-Commissaire, la paix n'y régnait pas. Son habile administration y rétablit la sécurité et la prospérité. Le 14 Novembre 1924, il est rappelé (ministére E.Herriot) le 2 Janvier suivant, le Général Sarrail, son successeur, débarque à Beyrouth.... Le Général Sarrail créa l'agitation en Syrie par une loi de réorganisation administrative et électorale qui rapprochait le mode de scrutin du suffrage universel. L'élément musulman fut accru dans le Grand Conseil ; l'élément chrétien,notre plus ferme soutien, fut diminué et s'en trouva froissé. Le Quai d'Orsay dut donner l'ordre au Haut-Commissaire de revenir à l'ancien mode électoral.

En Syrie, il existait deux courants, tous deux musulmans, l'un favorable et l'autre hostile au mandat. Le Général Weygand avait réussi à annihiler ce dernier. Le Général Sarrail s'aboucha avec les meneurs de ce parti. Reconnaissant mal la bienveillance du Haut-Commissaire, son chef se dressa contre lui. Le brigandage recommença. En Juillet 25, des commandants français furent assassinés. Les convois n'étaient plus en sécurité; ce fut ainsi le résultat d'une politique imprudente, méconnaissant la situation dans le Djebel Druze."

Le 18 Décembre, à l'Assemblée Natonale, les passions se déchaînent après un violent discours de deux heures du député de Meurthe et Moselle, Désiré FERRY,(Union Républicaine Démocratique) qui réclame des sanctions sévères contre Sarrail. L'"accusé", présent dans les galeries du public, se voit conspué par quelques membres de la droite. Les députés de la gauche de l'hémicycle ripostent en acclamant l'ancien Haut-Commissaire.

Face à ce brouhaha parlementaire, Le Progrès prend insidieusement le parti de Sarrail contre les "cléricaux" comme Désiré Ferry, dont il juge le discours outrancier et même "ennuyeux". Un éditorial vient enfin élucider sa position, le 20 Décembre, soit six mois après le déclanchement de la révolte druze. La politique qu'il préconise vise,d'une part, à "passer l'éponge" sur les erreurs qui ont pu être commises par le passé, d'

autre part, à ne considérer que l'avenir qui devrait enfin réaliser la grande oeuvre civilisatrice que la France s'était promise d'accomplir en Syrie : habileté de l'éditorialiste qui cherche à obtenir à la fois la prescription pour les "fautes" d'un Haut-Commissaire"franc-maçon" contre les appétits vengeurs de la droite cléricale, et une justification, aux yeux de l'opinion, du revirement de sa position sur le problème syrien, au nom du principe fallacieux qu'on ne peut revenir sur ce qui a été entrepris, quel qu'en soit la finalité, puisqu'il y va de l'"honneur" de la France.

"Les interpellations discutées à la Chambre et au Sénat sur le cas du Général Sarrail, posent à l'attention du public le problème de Syrie; ce n'est pas un problème de personnes. Il s'agit moins de savoir si les Généraux envoyés là-bas à titre de Hauts-Commissaires ont plus ou moins réussi que de décider,une fois pour toutes, des directions qui seront données au nom de la France, à leur remplaçant.

Un premier point est hors de conteste. Il est possible que la France, dans l'état de ses charges, ait été imprudente, il y a cinq ans, d'accepter de la S.D.N. le mandat de Syrie. Mais un fait certain c'est qu'elle l'a accepté. Un fait difficile à admettre aujourd'hui, c'est rende le mandat sans le remplir, faisant aveu de son impuissance.Evacuer la Syrie à l'heure qu'il est, ce serait la livrer à la guerre civile, au massacre réciproque des confessions et des races : un élémentaire souci d'humanité nous l'interdit. Mais si nous demeurons en Syrie quelque temps encore, il faudra que nous observions avec fidèlité les engagements que nous avons pris en y venant. Nous en avons pris deux :

Le premier, c'est de maintenir la balance égale entre les diverses confessions et de leur accorder aux unes et aux autres la même sollicitude. Autant dire que la France devra cesser d'être la puissance protectrice des Chrétiens pour devenir la France protectrice de tous, Chrétiens, Musulmans et sectateurs d'autres dieux.

Le second, c'est d'être là-bas des aides, des conseillers, non des souverains.... dans bien des cas, nos fonctionnaires, venant du cadre colonial et habitués aux méthodes coloniales, ont pratiqué l'administration dirte en usage dans les colonies, plutôt que de veiller à l'administration spontanée des intéressés eux-mêmes et de les préparer à une progressive indépendance, comme l'avaient prévu les Traités....

Si l'on veut rétablir la Paix en Syrie, il faut revenir à la vérité du Mandat."

Par la clarté de sa mise au point et la richesse de ses sous-entendus, cet éditorial marque le point final d'une évolution qui, sur le problème de la Syrie, a fait, en dix ans, passer Le Progrès d'un anticolonialisme sinon radical du moins "sincère", à un réalisme empreint de résignation.

— NOTES —

Page 138
-note I : Le I3 Juillet, la Chambre de Commerce de Marseille envoie une lettre au Ministre des Affaires Etrangères, en des termes identiques.

Page 139
-note I : cf Albert PINGAUD . Histoire diplomatique de la France pendant la Grande Guerre. voir bibliographie. (tome 3)

Page 140
-note I : cf ANTONIUS The Arab Awakening. cité en bibliographie.

-note 2 : gouvernement Kerensky.

Page 141
-note I : LE PROGRES 26/27 Nov I9I7. "Les Traités secrets publiés'

-note 2 : Id 28/29 Dec I9I7.

Page 143
-note I : Conseil de l'Université. Séance du 23 Octobre I9I8. Sous la présidence de M.le Recteur.

"Attendu que si le traité était réellement signé, il est devenu caduc, par suite de la carence d'un des contractants et que sa révision s'impose ;

Considérant que la Syrie, réduite à cette bande côtière privée d'hinterland, des voies d'accés à la mer et de ports naturels, n'est pas la Syrie

Considérant, en particulier qu'Alep et la capitale Damas l'une des villes saintes de l'Islam, ne peuvent être soustraites à l'autorité morale de la France et être soumises à l'influence, directe ou indirecte d'une autre puissance qui a su déjà en pénétrer les trois autres, Bagdad, Le Caire, La Mecque, sans les plus graves inconvénients pour notre politique islamique

Considérant que la France a acquis depuis des siècles, dans la Syrie entière, des intérêts intellectuels essentiels ; et que sa présence est non seulement acceptée mais désirée par les peuples indigènes ;

Considérant que depuis quatre ans ceux-ci ont prouvé par leur martyr leur inébranlable attachement à la France ;

Considérant que ces faits créent pour notre pays des devoir plus encore que des droits

Vu enfin l'intérêt que porte depuis près de quarante ans l'Université de Lyon au développement intellectuel de la Syrie

Le Conseil émet le voeu

Que la Syrie entière , y compris les vilayets de Damas et d'Alep, et les ports de Caïffa, d'Acre et d'Alexandrette, soient comprise dans la zone d'influence directe de la France, et prie M. le Ministre d'être l'interprète de ses sentiments auprès du Conseil des Ministres.

(souligné par nous)

-note 2 : cf Paul CAMBON Correspondance I870-I924.vol3.Paris I940

Page 144
-note I : voir infra p 177

Page 146
-note I : "Il représente au Luxembourg la grande industrie des Colles et Gélatines" Guignol IO/7/I920

-note 2 : Au cours d'une réunion du Comité, les orateurs, Comte de Chabannes, Mgr Lagier, M.Tassard, n'hésitent pas à réclamer l'extension de notre occupation en Orient, non seulement en Syrie et en Cilicie, mais au Kurdistan, en Arménie jusqu'au lac de Van et même au delà de certains points de la frontière de la Perse (réunion du I5 Mai I920)

Page 148
-note I : voir à ce sujet le rapport sénatorial d'Etienne FLANDIN sur la Syrie. (I9I5)

Page 150
-note I : LYON REPUBLICAIN redoute par dessus tout un front uni entre Bolcheviks et Musulmans. 28/6/I920.

Page 155
-note I : cf André MANDELSTAM Le sort de l'Empire ottoman. voir bibliographie. p 245. p 335.

Page 156
-note I : A.ROUGIER "La Théorie de l'intervention d'Humanité" Revue Générale de Droit International Public I920.

-note 2 : Mandelstam op cit p 4I6.

Page 157
-note I : A.PILLET "Les droits fondamentaux des Etats et la solution des conflits qu'ils font naître" R.G.D.I.P. I898/I899.

Page 159
-note I : cf P.PIC. Professeur de Droit International Public à l'Université de Lyon. dans la bibliographie.

-note 2 : pour l'organisation du mandat cf Edmond RABBATH L'évolution politique de la Syrie sous mandat. cité dans la bibliographie.

Page 160
-note I : SALUT-PUBLIC I3 Mai I920.

-note 2 : J.BAINVILLE Les conséquences politiques de la guerre
M.BARRES Enquête aux pays du Levant

-note 3 : Comités syriens et libanais. voir supra p 103 et suiv

-note 4 : à l'Est de la ligne Homs Hama Alep. domaine de Faysal.

Page 163
-note I : voir supra p 84

Page 164
-note I : Sénateur radical de la Marne.

-note 2 : retrait des Etats-Unis.

Page 165
-note I : voir bibliographie.

Page 166
note 1 : 1917 : 12 Octobre, 3 et 16 Novembre
1918 : 15 Février, 26 Juin.
10 Mars 1920 : mission chinoise à la Foire de Lyon.
18 Juil et 17 Sept 1920 : université chinoise à Lyon.

note 2 : cf tableau en annexe p 202

note 3 : grèves, mutineries, scandales politiques....
Affaires Bolo Pacha, Turmel ...

Page 168
note 1 : Accords Sykes-Picot?

note 2 : cf supra p 139

Page 171
note 1 : cf supra p 92

note 2 : éditorial du 27 Octobre 1918.

Page 172
note 1 : cf le chapitre précédent sur l'implantation lyonnaise en Syrie.

note 2 : socialiste . victime du nazisme.

Page 174
note 1 : le mot est neuf (Lénine. L'Impérialisme, stade suprême du Capitalisme)

Page 175
note 1 : cf supra p 151 (le discours de Victor Bérard)

note 2 : mythe de l'Orient arabe désertique. (repris aujourd'hui par l'argumentation sioniste. cf les six millions d'arbres)

note 3 : Le Progrès ne semble pas perméable à la propagande analysée dans le paragraphe précédent.

Page 176
note 1 : Est-il besoin de souligner que Le Progrès "projette" ici son anticléricalisme?

note 2 : notons la charge symbolique du mot "banque",dans ce texte.

note 3 : ministres français et attachés commerciaux étrangers.

Page 177
note 1 : cf MANTOUX. Les délibérations du Conseil des Quatre. pages162 et 163;

note 2 : Louis BARTHOU. Président de la Commission des Affaires Etrangères de l'Assemblée Nationale.

note 3 : cf MANTOUX op cit.

Page 178
note 1 : entériné par l'accord Franklin-Bouillon signé à ANGORA, le 21 Oct 1921.

Page 180
note 1 : 24 Av 1920, 19 Oct 1921, 8 Janv 1922.

Page 183
note 1 : lire à ce sujet : "L'insurection du Djebel Druze et la situation de la Syrie et du Liban en 1925." Analyse et extraits du rapport de la Puissance mandataire à la S.D.N. Tunis 1927.

Page 184
note 1 : Haut-Commissaire en Syrie. Ancien Commandant de l'Armée d'Orient.

Page 185
note 1 : Envoyés pour réprimer le massacre de la Colonne NORMAND et dégager Soueïda.

Page 188
note 2 : Nommé Commandant des troupes du Levant le 2 Septembre, adjoint au Général Haut-Commissaire, Commandant en Chef.

note 2 : cf supra page 180

Page 190
note 1 : cf la note sur SHAKIB ARSLAN page 131

— BIBLOGRAPHIE —

ARCHIVES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LYON. CARTON SYRIE 1915-20.

A.PINGAUD. Histoire diplomatique de la France pendant la Grande-Guerre. tome III. Paris

P.CAMBON. Correspondance 1870-1924. tome III. Paris 1940.

P.PIC. Professeur de Droit International Public à Lyon.
Le régime du mandat d'après le Traité de Versailles. Son application au Proche-Orient. Revue Générale de Droit International Public. Paris 1923.

R.de FERIET. L'application d'un mandat. La France puissance mandataire en Syrie et au Liban. Comment elle a compris son rôle. Thèse Droit Paris 1926

J.LUQUET. Le Mandat A et l'organisation du mandat français en Syrie. Thèse Droit. Paris 1923.

M.MILLOT. Contribution à l'étude des Mandats internationaux. Thèse Droit Paris 1924.

E.RABBATH. L'évolution politique de la Syrie sous mandat. Thèse Droit. Préface de Shakib ARSLAN. in8. XIX + 277 pages. Paris 1928.
(livre essentiel dans l'optique juriste)

A.MANDELSTAM. Le sort de l'Empire ottoman. Payot. Paris 1917. 630 pages.
(livre de première importance de par l'abondance de sa documentation)

T.G.DJUVARA. Cent projets de partage de la Turquie. Alcan 1914.
(des projets de conquêtes de la Terre Sainte au Traité de Bucarest de 1913 en passant par le Plan Volney)

P.RONDOT. L'expression du Mandat français en Syrie et au Liban.
Revue Générale de Droit International Public 1948.
(analyse critique trente ans après)

P.WEYGAND. Weygand mon père. Paris 1970.

Capitaine CARBILLET. Au Djebel Druze. Choses vues et vécues. Argo. Paris 1929

H.BORDEAUX. Dans la Montagne des Druzes. Paris 1926.

A. FABRE-LUCE. Deuil au Levant. Paris . fayard 1950 . [illegible]

Journal Officiel de la République Française.
Comptes-rendus des débats à la Chambre des Députés et au Sénat.

Quotidiens lyonnais consultés

LE PROGRES- du 1er Juillet 1915 au 31 Décembre 1925.

LE SALUT-PUBLIC, LE NOUVELLISTE, LYON-REPUBLICAIN. année 1920 surtout, considérée comme année test.

Autres périodiques: GUIGNOL.

Périodiques consultés

aux Archives Départementales du Rhône

Bulletin mensuel de l'Union des Chambres Syndicales Lyonnaises (1919/1925) mensuel

Lyon Colonial : Bulletin trimestriel de l'Association des Anciens Elèves de l'Enseignement Colonial à la Chambre de Commerce de Lyon (n°1 en janv. 1912 - bi-mensuel)

L'Illustré de la Province et des Colonies Françaises : Lyon (mensuel)

Organe de décentralisation sportive,artistique,commerciale et industrielle "Pour notre Belle France ". (1917/1940)

L'A.R.A.C. (mensuel)

Fédération du Rhône de l'Association Républicaine des Anciens Combattants (sympathies bolcheviques) (1921/1923)

L'Appel à la France Chrétienne

Organe mensuel de la ligue des Femmes Françaises (1910/1930)

L'Indépendance Ouvrière

Journal professionnel du monde du Travail (1919/1929)
" Contre le Collectivisme et la Gréviculture "
Point de vue patronal .

L'Université Lyonnaise : A.G.E.L.

Offre peu d'intérêt

La Soierie de Lyon

Le Syndicat des Fabricants de Soieries de Lyon (1918/1925)

La Semaine Religieuse du Diocèse de Lyon

— CONCLUSION —

La collusion entre opinion publique et impératifs économiques apparaît évidente, au terme de notre étude; au point qu'elle pourrait étayer l'argumentation d'une"école de cadres"marxiste sur l'"Idéologie" comme superstructure. La tentation est forte, en effet, de ne voir dans cette apparente diversité de l'opinion en 1920, que les multiples visages d'une même presse"bourgeoise"qui, en dernier ressort, défendrait les intérêts de la classe dont elle est le porte-parole; le prolétariat n'étant même pas concerné par cette affaire de Syrie, et n'ayant pas le loisir ou le moyen d'exprimer son point de vue. L'accord final sur les grands principes du mandat semble du reste corroborer cet essai d'explication. La "réalité", obscurcie par les ombres de la caverne platonicienne que sont le "gauchisme" de Lyon-Républicain ou le scientisme du Progrès, ne peut être approchée que par le biais de l'analyse critique.

Au niveau de l'explication globale et fonctionnelle, cette cette optique peut être jugée acceptable. Elle n'est cependant pas entièrement satisfaisante,pour l'historien, quand il se heurte au problème de la "sincérité" de chacundde ceux qui, en écrivant, "font l'opinion", indépendamment de tout engagement politique personnel.

Problème mineur sans doute, mais question qui n'a cessé de se poser tout au long de notre travail de recherche. A titre d'exemple, prenons cette parole de N.Wilson, dont personne ne doute de l'impartialité à l'époque du Congrès de la Paix :

"Nous sommes d'accord sur ce point, que ces populations ne sont pas capables de se gouverner elles-mêmes. Il faut qu'elles

soient assistées, dans leur propre intérêt, par une puissance occidentale. Ce que nous leur demandons, c'est quelle est la tutelle qu'elles préfèrent."

(Mantoux. Les délibérations du Conseil des Quatre. op cit. page 162)

Comment, devant une telle affirmation, faire la part de sincérité et de duperie ? Et la distinction que nous avions faite dans le dernier chapitre entre "homme d'affaire" et "lecteur de la Bible" ne répondait qu'à la nécessité pratique de regrouper les documents. Le "commerçant", le soldat, le professeur et le missionnaire semblent intimement persuadés de la complémentarité de leurs actions. D'une manière générale, nous avons opté pour leur "sincérité", dans les limites de l'acceptable bien entendu. Toujours au niveau des individualités, d'autres explications auraient pu être apportées : trafic d'influence.... Certes ce sont là des points à ne pas négliger, mais il s'avère difficile voire impossible d'en apporter les preuves. Notre interprétation a été surtout apportée dans le paragraphe 1 du premier chapitre, intitulé "une opinion prédisposée".

Le propre de l'historien n'est-il pas de tenter de s'immiscer dans un univers mental qui lui est étranger; que d'aucuns qualifieront d'inférieur, rescussitant ainsi le vieux positivisme. Pour comprendre la France de 1920, il convient d'oublier celle de 1970 qui a sur la première, le "bénéfice" d'une nouvelle guerre et de la décolonisation. Ce truisme n'est pas toujours facile à accepter pour qui dépouille cette multitude d'écrits et de discours sur la question.

Cette condition d'humilité ne doit pas être insurmontable car"notre vingtième siècle" est loin d'être exemplaire. Que penseront

de nous les futurs historiens, lorsqu'ils analyseront l'opinion publique française de 1970 face au problème du sous-développement. Les mêmes stéréotypes se retrouveront, approximativement, du cartiérisme à "l'aide" aux Pays sous-développés en passant par la bonne conscience chrétienne boulversée par le fait que "deux hommes sur trois meurent de faim". Par delà une nouvelle interprétation dite "scientifique", nous jugeront-ils "sincères" ou tartuffes.

x

x x

Mouvement de la CONDITION des SOIES de LYON.

% des soies de diverses provenances de 1914 à 1925.

(comptes-rendus des travaux de la Chambre de Commerce de Lyon. Année 1925. Page 704.

Provenances	1914	1915	1916	1917	1918	1919	1920	1921	1922	1923	1924	1925
FRANCE	6,28	7,99	10,4	7,77	5,55	5,35	5,74	8,19	5,75	7,61	6,27	6,76
ESPAGNE	0,83	1,18	1,08	0,79	0,41	0,50	0,43	0,56	0,14	0,49	0,34	0,63
HONGRIE	0,78	0,13	0,03	0,01	—	—	—	0,29	0,33	0,43	0,12	0,03
ITALIE												
Piémont	0,72	1,32	1,33	1,06	0,97	0,83	0,94	0,76	0,42	0,64	0,55	0,41
Divers	7,16	9,42	12,3	9,75	8,93	11,6	19,7	19,4	13,9	25,7	23,6	25,8
LEVANT												
Brousse	3,39	1,16	0,27	0,04	0,02	1,13	1,12	2,12	2,05	1,01	0,61	0,79
Syrie	4,72	4,90	0,73	0,01	0,05	1,38	2,55	1,97	2,40	3,12	2,02	3,80
EXTREME-ORIENT												
Bengale	0,52	0,22	0,43	0,32	0,23	0,22	0,40	0,44	0,32	0,59	0,40	0,25
Kashmir	0,42	0,98	2,04	1,09	0,69	1,46	1,82	0,77	0,18	0,70	0,12	0,37
Indochine	—	—	—	—	—	—	—	0,32	0,16	0,53	0,44	0,52
Chine	22,3	29,0	24,7	24,7	23,3	30,4	21,9	27,7	28,2	28,6	24,2	28,3
Canton	21,1	23,4	20,0	25,8	22,2	19,5	22,0	15,7	16,7	16,1	19,4	19,6
Japon	23,9	14,5	14,5	23,3	31,9	22,3	17,6	16,9	26,3	11,3	19,4	9,58
Tussah	7,71	5,66	12,0	5,77	4,55	5,14	5,59	4,69	2,91	3,07	2,38	2,93
TOTAUX	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

MOUVEMENTS COMPARATIFS DES CONDITIONS DE 1897 à1925.

(en millions de kg)

Années	LYON	St ETIENNE	BALE	ZURICH	CREFELD	MILAN	TURIN
1897	6,8	1,3	0,7	1,4	0,7	7,4	0,5
1913	8,4	1,5	0,8	1,4	0,6	9,5	0,5
1915	3,8	0,8	0,8	1,8	0,3	8,6	0,4
1919	6,4	1,1	0,5	1,0	0,2	7,3	0,6
1921	3,9	0,4	0,4	0,9	0,1	6,0	0,5
1925	6,6	0,4	0,2	0,8	—	7,6	0,3

(compte-rendu des travaux de la Chambre de Commerce. année 1925. page 705)

EXPORTATION FRANCAISE DE SOIERIES DE 1916 A 1925.(tissus, passementeries, rubans)
(en millions de francs)

Pays de destination	1916	1920	1925
ANGLETERRE	252,235	823,004	1695,765
ETATS-UNIS	138,561	298,975	419,316
ALLEMAGNE	——	64,312	73,068
SUISSE	8,451	106,211	170,744
ITALIE	7,824	100,680	57,475
BELGIQUE	0,018	147,195	278,691
ESPAGNE	17,976	48,276	17,878
TURQUIE	———	46,226	———
BRESIL	2,748	38,051	27,012
ARGENTINE	17,478	77,895	150,132
Divers	68,418	342,105	628,708
Total	513,709	2092,932	3516,789

(id page 716)

A titre indicatif, pour l'année 1925, le mouvement des Conditions des Soies en France est de 7 136 275 Kg dont 6 988 817 Kg pour la seule agglomération Lyon-St Etienne?

EFFECTIFS SCOLAIRES EN SYRIE ET AU LIBAN EN 1912. (Congrégations de recrutement français) d'après Maurice PERNOT "Rapport sur un voyage d'étude à Constantinople, en Egypte, et en Turquie d'Asie. Paris Didot 1912. (chiffres approximatifs)

— JESUITES —

	GARCONS		FILLES (Religieuses des Sacrés-Coeurs de Jésus et de Marie)	
LIBAN (5 500)	Elèves	Ecoles	Elèves (5000)	Ecoles
Beyrouth	700	5	400	2
Zahlé	400	6	600	6
Tanaïl	500	3		
Ghazir	1700	26	1250	19
Bikfaya	500	6	50	5
Djazzine	500	8	400	17
SYRIE				
Alep	70	1	500	3
Homs	800	16	500	8
Damas	500	5	500	6

— MARISTES —

LIBAN		
Batroun	60	2
Amchit	60	1
Djebaïl	150	1
Deir el Kamar	250	1
Saïda	100	1
Jaouich	250	1

— FRERES DE LA DOCTRINE CHRETIENNE —

Beyrouth	700	4
Lattaquieh	100	1
Jaffa	550	3
Jérusalem	350	2
Nazareth	121	1
Caïffa	250	2

— LAZARISTES —

essentiellement le Collège Saint Joseph d'Antoura au Mont-Liban, l'un des plus anciens de toute la Syrie. Le Collège compte 350 élèves dont 330 internes. 130 écoles primaires au Liban. 1 établissement à Damas(200 élèves)

— CAPUCINS —

Mission fondée en 1625 par les Capucins français. 107 écoles en Syrie, 96 au Liban. (Beyrouth, Mersin, Tarse, Antioche, Aley, Ghazir, Baabda)

Autres Congrégations (pour les filles) Les Filles de la Charité
Les Dames de Nazareth .....

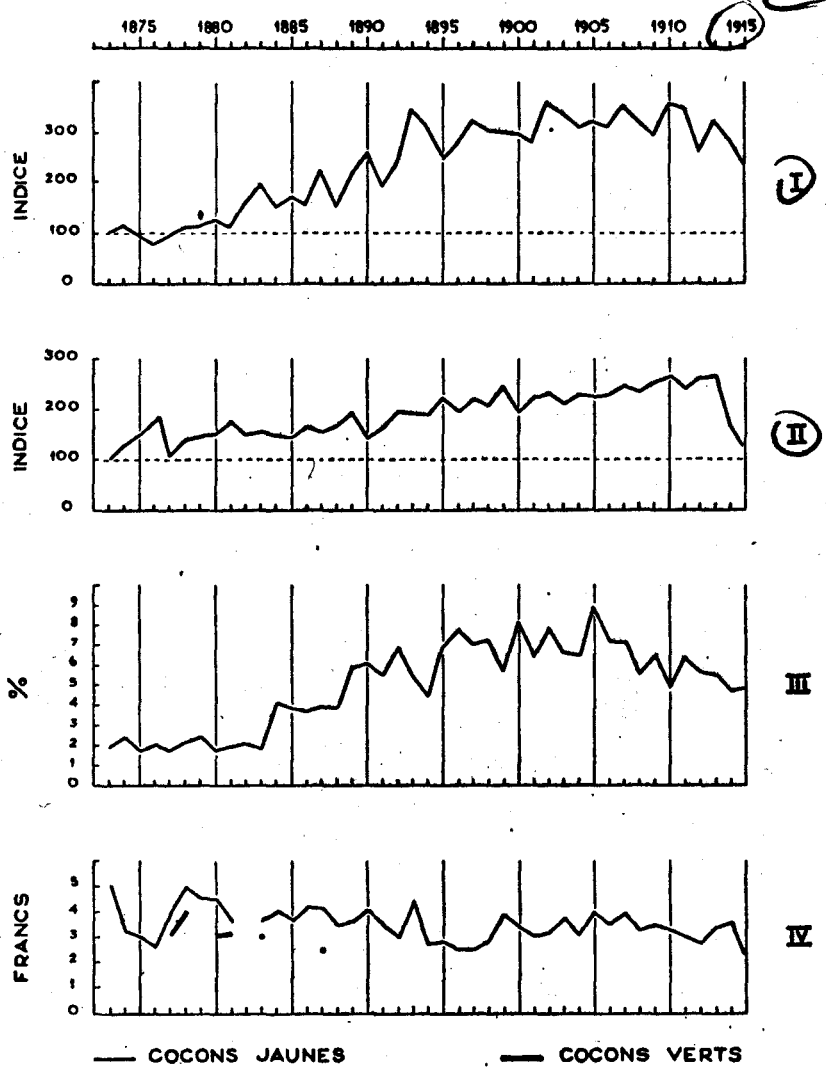

FIG. 2. — I. Production de la soie grège de Syrie : indice 100 en 1873. (Voir tableau I.)

II. Mouvement de la Condition des soies de Lyon : indice 100 en 1873. (Voir tableau II.)

III. Pourcentage en poids des provenances de Syrie dans le mouvement de la Condition des soies de Lyon. (D'après le *Compte rendu des opérations de la Condition des soies de Lyon.*)

IV. Prix moyens, en francs, du kilogramme de cocons en Syrie. (D'après la *Statistique de la production de la soie*, et G. Ducousso, pour les années 1873, 1874, 1875, 1876, 1880, 1884, 1885.)

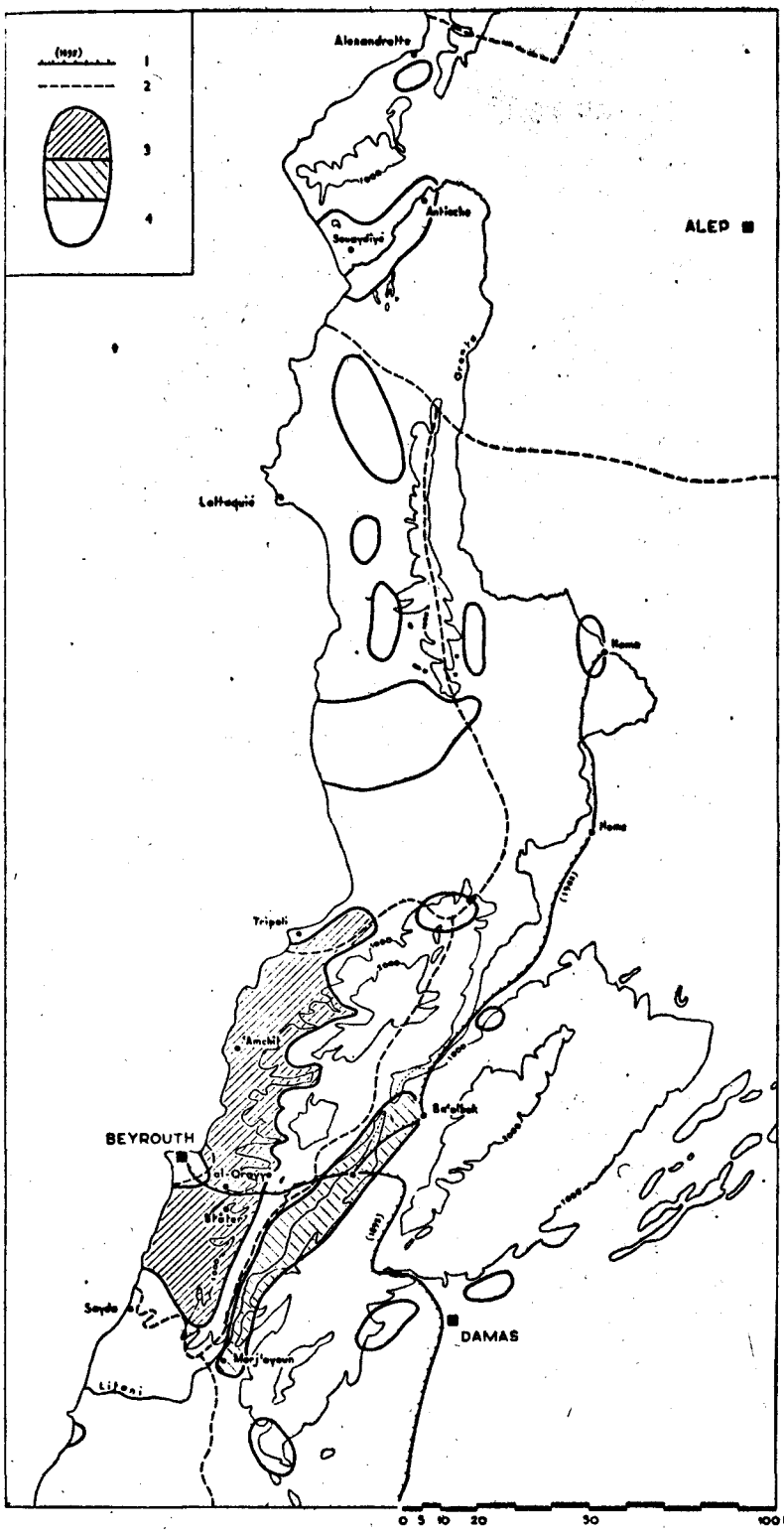

FIG. 5. — MÛRIERS ET SÉRICICULTURE EN SYRIE AU DÉBUT DU XX^{e} SIÈCLE.

1. Voies ferrées et date de leur ouverture. 2. Limites administratives. 3. Zones séricicoles principales. 4. Zones séricicoles secondaires.

INDEX CHRONOLOGIQUE

- 1915 -

Mars. Expédition des Dardanelles.

7 Juin. Lettre de la Chambre de Commerce de Lyon au Ministre des Affaires Etrangères.

13 Juin. Lettre de la Chambre de Commerce de Marseille au Ministre des Affaires Etrangères.

30 Octobre. Ministère BRIAND.

23 Nov-3 Janv. Accords SYKES-PICOT.

- 1916 -

21 Février. Début de la bataille de Verdun.

16 Septembre. Accord avec la Russie sur le futur partage de l'Empire ottoman.

28 Nov-7 Dec. Réunion du Comité secret de la Chambre des Députés (Affaires d'Orient et Question du Ht-Commandement)

- 1917 -

25-27 Janvier. Nouvelle réunion du Comité secret.(Affaires d'Orient)

29 Janvier. Conférence de Londres.

20 Mars. Ministère RIBOT.

3 Avril. Entrée en guerre des Etats-Unis.

19 Avril. Traité de St Jean de Maurienne réglant les conditions de l'intervention italienne.

Mai. Mouvements de grèves.

Juin. Mutineries.

4 Août. Arrestaton de Almeyreda.

23 Août. Le "Cri de Paix" du Pape.

13 Septembre. Ministère PAINLEVE.

19 Septembre. M.RIBOT définit les buts de guerre de la France.

9 Octobre. Congrès socialiste à Bordeaux.

2 Novembre. Déclaration BALFOUR.

7 Novembre. Révolution soviétique.

10 Novembre. L'Archevêque de Lyon répond, par voie de presse,

aux propositions de paix pontificales.

I6 Novembre. Ministère CLEMENCEAU.

26 Novembre. Le Progrès publie les "Traités secrets"dévoilés par les Soviétiques.

I0 Décembre. Prise de Jérusalem.

- I9I8 -

I4 Janvier. Arrestation de Caillaux.

I8 Janvier. Les I4 Points du Président WILSON.

26 Février. Foire de Lyon.

I6 Juin."Déclaration aux Sept!"

4 Juillet. Célébration à Lyon de la fête nationale américaine.

I4 Juillet. Inauguration à Lyon du pont "Wilson".

Ier Octobre. Prise de Damas.

7 Octobre. Une division navale française à Beyrouth.

23 Octobre. Délibération du Conseil de l'Université de Lyon sur la Syrie.

25 Octobre. Lettre de la Chambre de Commerce de Lyon au Ministère des Affaires Etrangères.

26 Octobre. Formation du COMITE LYONNAIS DES INTERETS FRANCAIS EN SYRIE.

3I Octobre. Armistice de MOUDROS.

7 Novembre."Déclaration franco-anglaise".

23 Novembre. Lettre de la Chambre de Commerce de Lyon au Comité de l'Orient de Paris.

29 Novembre. FAYSAL à Lyon.

I0 Décembre. ——— à Londres.

29 Décembre. M.PICHON,Ministre des Affaires Etrangères, expose devant la Chambre des Députés sa politique extérieure; parle des"droits séculaires"de la France en Syrie

- I9I9 -

Ier Janvier. "Inquiétudes" du Progrès après le discours de M.Pichon

3-4-5 Janvier. CONGRES de la SYRIE.

I8 Janvier. Ouverture de la Conférence de la Paix.

29 Janvier. Résolution de FAYSAL à la Conférence.

6 Février. FAYSAL propose, au Quai d'Orsay, une commission d'

enquête sur la Syrie.

I5 Février. La délégation officielle du Mont-Liban (DAOUD AMMOUN) entendue par le Conseil des Dix.

25 Mars. Wilson propose une commission d'enquête quadripartite sur le problème syrien (Fr. It. G-B. E-U.)

23 Avril. Vote de la loi de 8 heures.

Mai. Retour de FAYSAL à Damas.

I0 Juin. Arrivée de la Commission KING-CRANE à Jaffa.

I8 Juin. Article 22 du Pacte de la Société des Nations.

28 Juin. Signature du Traité de Versailles.

2 Juillet. Réunion du CONGRES SYRIEN à Damas.

Août. Second voyage de FAYSAL en Europe.

4 Octobre. IL rencontre CLEMENCEAU.

8 Octobre. Le général GOURAUD est nommé HAUT-COMMISSAIRE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE en Syrie.
La Chambre de Commerce de Lyon lui adresse ses félicitations.

Novembre. Retrait des troupes britanniques de Syrie.

6 Novembre. Le Professeur Paul HUVELIN fait le compte-rendu de sa mission en Syrie devant la Chambre de Commerce.

II Novembre. Réception du Général GOURAUD à la Chambre de Commerce

I6 Novembre. ELECTIONS LEGISLATIVES. BLOC NATIONAL.

I9 Novembre. Le Sénat américain refuse de ratifier le Traité de Versailles.

23 et 30 Novembre. Elections municipales.

27 Novembre. Entrevue Clemenceau Faysal.

— I920 —

II Janvier. Elections sénatoriales.

I7 Janvier. Election de Paul DESCHANEL à la Présidence de la Rép.

FAYSAL à Beyrouth, Damas, et Alep.

I8 Janvier. Démission du Cabinet CLEMENCEAU.

20 Janvier. Ministère MILLERAND.

5-6 Février. Débat parlementaire sur la Politique extérieure.

I7 Février. Ouverture du procès CAILLAUX devant la Haute Cour.

27 Fev-3 Mars. Grève des cheminots.

8 Mars. Le CONGRES SYRIEN proclame FAYSAL, roi de Syrie.

Foire de Lyon.

10 Mars. Gréves des mineurs du Nord (jusqu'au 25 Mai)

17 Mars. M.M.Coignet, Artaud, Morel, reçus par A.Millerand.

26 Mars. Débat parlementaire sur la Politique extérieure.
Interventions de M.M.LENAIL et CACHIN sur la Syrie.

18-26 Avril. Conférence de SAN-REMO.

21 Avril. A San-Remo, la S.D.N.confie le mandat syrien à la France

28 Avril. A.Millerand rapporte les Résolutions de la Conférence devant la Chambre des Députés.

1er Mai.Ordre de grève lancé par la C.G.T.
La C.G.T. poursuivie en justice.

Rapport de M.AUBLE sur les pétroles de Mésopotamie adressé à la Chambre de Commerce de Lyon.

10 Mai. Ouverture des négociations de paix avec la délégation turque, à Paris.

15-30 Mai. Foire d'ADANA.

19 Juin. Les Kémalistes menacent Istambul.

10 Juin. Ouverture d'un débat parlementaire sur la politique française en Orient.

14 Juillet. Ultimatum de GOURAUD à FAYSAL.

24 Juillet. Bataille de KHAN MAISALUN.

25 Juillet. Les troupes françaises entrent à Damas.

28 Juillet. Faysal quitte la Syrie.
A.Millerand expose devant le Sénat sa politique syrienne.

10 Août. Traité de SEVRES.

1er.Septembre. Le Général GOURAUD proclame l' "ETAT du GRAND-LIBAN

21 Septembre. Démission du Président DESCHANEL.

23 Septembre. A.MILLERAND Président de la République.

24 Septembre. G.LEYGUES, Président du Conseil, reconduit le Ministère Millerand.

3 Octobre. Foire de Lyon.

Novembre. Activité parlementaire: les crédits pour la Syrie.
le rétablissement des relations diplomatiques avec le Saint-Siège.

23 Novembre. Télégramme du Comité Lyonnais des Intérêts Français au Président du Conseil.

11 Décembre. Visite du Capitaine de Frégate NEUZILLET à la Chambre de Commerce de Lyon.

20-26 Décembre. Congrès de Tours.

- I92I -

7 Janvier. Désastre grec à Inonu.

I6 Janvier. Ministère BRIAND.

24-29 Janvier. Conférence interalliée sur l'exécution du Traité de Sèvres.

Février. Chute de VENIZELOS et rétablissement de CONSTANTIN.

27 Février. Conférence de Londres.

I2 Mars. Accord franco-turc, à Londres, sur la Cilicie.

I3 Mars. Foire de Lyon, visite du Président de la République.

I6 Mars. Traité sovieto-turc.

Avril. Foire de Beyrouth.

5 Avril. Le Sénat examine le budget des Affaires Etrangères. Vives discussions sur la politique orientale.

I6 Mai. M.JONNART est nommé ambassadeur de France au Vatican.

Juin. Italie évacue Adana.

20 Octobre. Signature de la Paix d'Angora. Protestations anglaise

- I922 -

6-I2 Janvier. Conférence de Cannes.

I5 Janvier. Ministère POINCARE.

22 Mars. Conférence de Paris sur l'Orient.

5 Avril. Le Général GOURAUD reçu à la Chambre de Commerce DE Lyon

I0 Avril. Conférence de Gênes.

30 Av-9 Mai. Voyage du Président de la République en Afrique du Nord.

23 Mai-2 Juin. Débat sur la Politique extérieure à la Chambre des Députés.

30 Juin. Le Sénat vote les crédits pour l'armée du Levant. Intervention de Victor BERARD.

7-I4 Août. Conférence de Londres.

Septembre. Débâcle grecque.

27 Septembre. Abdication de CONSTANTIN. Retour de VENIZELOS.

3-7 Octobre. Conférence de MOUDANIA qui règle le conflit gréco-turc.

3 Novembre. Destitution du Sultan.

20 Novembre. Ouverture de la Conférence de LAUSANNE.

26 Décembre. Le problème de MOSSOUL abordé à Lausanne.

- 1923 -

2-3 Janvier. Conférence de Paris sur les Réparations.

11 Janvier. Occupation de la Ruhr.

11 Février. La Conférence de Lausanne est suspendue.

13 Avril. ZAGLOUL PACHA àLyon.

19 Avril. Le Général WEYGAND est nommé Haut-Commissaire en Syrie.

23 Avril. Reprise de la Conférence de Lausanne.

11 Juillet. Le BEY deTunis à Lyon.

24 Juillet. Signature du Traité de LAUSANNE.

29 Septembre. "Déclaration de Mandat"

8 Novembre. Putsch de Munich.

23 Novembre. Poincaré défend sa politique étrangère devant la Chambre.

5 Décembre. Mort de Maurice BARRES.

- 1924 -

11 Mai. Elections législatives.
Le CARTEL des GAUCHES.

1er. Juin. Démission du ministère Poincaré.

11 Juin. Démission du Président de la République A.Millerand.

13 Juin. Gaston DOUMERGUE, élu Président de la République.

15 Juin. Ministère Edouard HERRIOT.

16 Juillet-15 Août. Conférence de Londres. Etablissement du Plan Dawes.

22 Octobre. Suppression des crédits pour l'ambassade au Vatican.

28 Octobre. Reconnaissance du Gouvernement soviétique.

23 Novembre. Transfert des cendres de Jaurès au Panthéon.

28 Novembre. Le Général SARRAIL nommé Haut-Commissaire en Syrie.

- 1925 -

2 Février. Suppression de l'ambassade au Vatican, non ratifiée par le Sénat.

10 Avril. Le Sénat renverse le Ministère HERRIOT.

15 Avril. Premiers affrontements dans le Rif.

17 Avril. Ministère PAINLEVE.

Juillet. Révolte druze.

12 Juillet. Rupture du Cartel sur les projets financiers.

Août. PETAIN prend la direction des opérations dans le Rif. L'insurrection druze se durcit.

2 Septembre. Réunion du Conseil de la S.D.N. sur la question de Mossoul.
LE Général GAMELIN est nommé Commandant des Troupes du Levant, adjoint au Haut-Commissaire.

24 Septembre. La colonne Gamelin fait son entrée dans Soueïda.

5-16 Octobre. Conférence de Locarno.

29 Octobre. Nouveau Cabinet PAINLEVE.

30 Octobre. Rappel du Général SARRAIL, après le bombardement de Damas.

11 Novembre. M.de JOUVENEL nommé Haut-Commissaire en Syrie.

28 Novembre. Ministère BRIAND.

- TABLE DES MATIERES -

INTRODUCTION p.3 à 21

CHAPITRE I

Paragraphe 1 : Une opinion prédisposée. p 22 à 46

Paragraphe 2 : Les intérêts lyonnais en Syrie. p 47 à 91

CHAPITRE II

Paragraphe 1 : Les sources de l'information. p 92 à 135

Paragraphe 2 : Un langage unidimensionnel. p 136 à 198

- étude thématique 136 à 165
- le "Bas Progrès" 166 à 198

CONCLUSION 199 à 201

ANNEXES

Tableaux et graphiques 202. 203. 204. 205.

Carte 206.

Chronologie 207 - 213.

(notes et bibliographie à la fin de chaque paragraphe)